

RACINET

LE **C**OSTUME

HISTORIQUE

8^E LIVRAISON

FIRMIN DIDOT ET C^E

PARIS



ORIENT

MOINES ET RELIGIEUX CHRÉTIENS D'ANCIENNE INSTITUTION.

1	2	3	4	5	6	7	8
9		10	11	12		13	14

N° 1.

Templier primitif, en habit ordinaire.

N°s 2 et 8.

Carmes, dans leur costume syrien.

N°s 3 et 6.

Religieux mingréliens, en habit ordinaire dans la maison,
et en habit d'hiver.

N° 4.

Moine arménien; ordre de Saint-Antoine, dans la Morée.

N° 5.

Moine acémète ou studite; Syrie.

N° 7.

Chanoine séculier du Saint-Sépulchre, à Jérusalem.

N°s 8 et 14.

Religieuses mingréliennes et géorgiennes; ordre des Bères.

N°s 10 et 13.

Religieuses d'Orient, en Égypte.

N° 11.

Religieuse arménienne.

N° 12.

Religieuse maronite, dite capucine, en habit de ville; Alep, mont Liban.

Ces costumes orientaux remontent à des époques lointaines; quelques-uns d'entre eux proviennent d'institutions qui n'ont parfois laissé que le souvenir de leur existence. — Les auteurs spéciaux, comme le père Hélyot, Schoonebeck, etc., en s'appliquant à restituer l'habit des religieux qui étaient disparus, en même temps qu'ils reproduisaient le vêtement réglementaire de ceux qui existaient à leur époque, ont comblé une importante lacune historique; leurs savants travaux sont restés comme le meilleur guide sur ce sujet; et c'est sur leurs dessins et leurs commentaires, complétés à l'aide de l'œuvre postérieure de de Bar, que nous nous appuyons ici.

N° 1.

Le templier primitif.

L'habit des chevaliers était blanc et porté d'abord sans croix; ce n'est que plus tard qu'on y ajouta une croix rouge. Les chevaliers seuls avaient l'habit blanc, qui les distinguait des autres membres de cette célèbre association. Cet habit de chevalier ne différait qu'en très peu de chose, selon le climat; il était plus ou moins long, sans excès. Trop court, on le tenait alors pour indécent; trop long, il sentait la vanité. Les deux extrêmes étaient prohibés. En temps de guerre, il

était permis de le retrousser avec une ceinture pour faciliter les mouvements. On sait que l'ordre, fondé en Palestine en 1118, comprenait pour ces moines-chevaliers, outre les vœux ordinaires de chasteté, pauvreté et obéissance, l'engagement de porter les armes contre l'infidèle et de protéger les voyageurs et les pèlerins.

N°s 2 et 8.

Carmes dans leur ancien costume.

Ces moines abandonnèrent la Syrie et vinrent en Europe à la suite de la

6-VI-10



R. 7147

paix conclue avec les Sarrazins, en 1229, par l'empereur Frédéric. Quoiqu'ils paraissent n'avoir jamais su eux-mêmes quelle était précisément la première forme de leur habillement, il est certain que ces religieux, en passant d'Orient en Europe, avaient sur leur manteau ou *kappa* de grandes raies voyantes; on les appelait les *Barrés*. La chronique attribue cette singularité à la volonté des Sarrazins, qui ne purent souffrir que les Carmes eussent des manteaux blancs, ce qui n'était permis qu'à leurs chefs. Les monuments représentent, avec des intensités diverses, les bandes foncées de ce vêtement. Dans les anciennes peintures des couvents de Louvain et de Cologne, les bandes étaient blanches et noires; à Anvers, dans l'ancienne cathédrale de Salamanque, ainsi qu'à Paris, dans l'ancien cloître des Carmes de la place Maubert, elles se montraient blanches et tannées. Les quelques carmes amenés de Palestine par saint Louis avaient, sous leur chape barrée, une robe brune. En 1287, les carmes prirent la chape blanche et commencèrent à porter le scapulaire; à la fin du treizième siècle, leur costume consistait en une robe noire avec capuce et scapulaire de même couleur, que recouvraient une ample chape et un camail blancs. Ceux qui vont pieds nus, les carmes *déchaussés* ou *déchaux*, ne datent que du seizième siècle.

N^{os} 3 et 6.

Religieux mingrélien, en habit ordinaire dans la maison, et en habit d'hiver.

L'ordre, toujours existant, auquel appartient ce religieux, a une origine aussi ancienne qu'obscur; les Géorgiens passent pour s'être convertis à la foi chrétienne dès la fin du premier siècle, et l'institution monastique remonte peut-être à cette date. Les moines mingréliens ne se distinguent pas des séculiers par leur vêtement, imitant en cela, comme le remarque Chardin, les ecclésiastiques hébreux. « Hors de leurs fonctions sacerdotales, dit ce voyageur, ils paraissent aussi mal vêtus que la plupart de leur nation. » Leur habit consiste en une chemise de grosse toile, renfermée dans un caleçon ou pantalon étroit; ils ont une espèce de veste courte, ou, selon la saison, un feutre semblable à la chlamyde des anciens, que l'on met en passant la tête dedans et que l'on tourne à volonté pour se garantir du vent ou de la pluie. Ce pluvial ne couvre que la moitié du corps et ne tombe que jusqu'aux genoux. La chaussure est une semelle de buffle sans apprêt, attachée aux pieds avec une courroie de même peau, et lacée par dessus. Dans ces sortes de sandales, les pieds ne sont guère moins mouillés que s'ils étaient nus. Il n'y avait, au temps de Chardin, que les moines et les ecclésiastiques qui fussent dans l'usage de laisser croître leurs cheveux et leur barbe; cela servait à les distinguer des laïques. Une calotte et un bonnet par dessus, de couleur noirâtre naturelle, forment la coiffure. On dit que ces moines ignorants, qui font consister tout leur devoir dans le jeûne et la prière, sont peu considérés, à l'exception de ceux qui exercent des fonctions sacerdotales.

N^o 4.

Moine arménien de l'ordre de Saint-Antoine, dans la Morée.

Cet ordre fut fondé au dix-septième siècle par un converti, nommé Mochtar, qui en fut le premier abbé. L'habillement de ces religieux consistait en une robe tombant sur les talons, serrée d'une ceinture de cuir large d'environ trois doigts; une autre robe par dessus, mais plus courte que la première, et ouverte par devant, avec un grand manteau, et enfin un capuce assez large, le tout de couleur noire.

N^o 5.

Moine acémète ou studite; Syrie.

Le moine Alexandre avait fondé cet ordre au commencement du cinquième siècle; le premier monastère fut bâti sur les bords de l'Eu-

phrate. Après s'être étendue et avoir vécu pendant plusieurs siècles avec une splendeur d'un lustre inégal, cette institution disparut entièrement. On donne le costume de ces acémètes ou studites comme ayant été composé d'une robe longue, à manches étroites ne passant pas les poignets. Le pardessus était une espèce de chape, ouverte par les côtés, qui retombait en s'arrondissant devant et derrière; sur le devant de cette chape, vers la poitrine, il y avait une double croix rouge; un petit capuce attaché à une *mozette* couvrait les épaules en retombant sur la poitrine; le tout était vert. Ces moines laissaient croître leurs cheveux et leur barbe, qu'ils avaient fort longue.

N^o 7.

Chanoine séculier du Saint-Sépulcre, avant la perte des Lieux Saints.

C'est là encore une institution qui a vécu. Ces chanoines qui prétendaient faire remonter leur origine au temps des Apôtres, ne paraissent avoir été constitués régulièrement pour desservir l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, qu'en 1099, par Godefroy de Bouillon. Répandus en Europe, ils furent supprimés par Innocent VIII, en 1484. L'habit qu'ils portèrent avant la perte des Lieux Saints est donné comme entièrement blanc; il se composait d'une tunique, d'un manteau et d'un capuce; ces religieux portaient la barbe longue. Cette institution, qui s'était étendue en Occident, a varié dans ses formes, selon les pays où elle s'est trouvée.

N^{os} 9 et 14.

Religieuses de la Géorgie et de la Mingrélie; ordre des Bères (soumis, comme celui des hommes, aux vœux monastiques). (Voir nos 3 et 6.)

Les religieuses géorgiennes et mingréliennes, de l'ordre des Bères, portent un costume qui ne diffère pas des vêtements en usage parmi la population qui les environne: sa seule marque distinctive c'est qu'il est noir. A cela près, et comme toutes les Géorgiennes, la religieuse est vêtue à la persane; son justaucorps court et sans manches est le *courdy*, l'habit d'été des hommes et des femmes en Perse. En automne, ce vêtement est doublé de fourrure; en hiver, il est plus long et pourvu de manches; il s'appelle alors *cadeby*. Les caleçons et le voile ont ce même caractère d'usage général. Enfin, lorsqu'elles sortent, ces religieuses masquent leur visage avec la percale épaisse du *roubend*, dont l'ouverture en treillis est ménagée à la hauteur des yeux; c'est la seule pièce de leur costume qui soit de couleur blanche. L'origine de ces Bères est inconnue; on ne sait pas le nom de leur fondateur ou fondatrice. Elles conservent dans leur vie monastique une certaine liberté; leurs vœux ne sont pas irrévocables, et leur retour au monde dépend absolument de leur volonté.

N^{os} 10 et 13.

Anciennes religieuses d'Orient.

Cet ordre aurait été institué au troisième ou quatrième siècle de l'Église, en Égypte, par sainte Sinclétique. En réalité, on ne sait ni dans quel siècle, ni sous quel empereur il a vécu; l'institution et l'existence même de l'institutrice sont révoquées en doute. Le père Hélyot a établi le costume qu'il donne à ces religieuses d'après la description qu'il en a trouvée dans le *Traité de la virginité*, attribué à Athanase. L'habit, n^o 10, se compose d'une robe ou tunique, d'un manteau fermé de toutes parts, véritable dalmatique, d'un voile de tête qui recouvre un bandeau de laine blanche encadrant le visage à la manière d'une guimpe; la couleur de la chaussure est indécise; quant à celle de l'ensemble du vêtement, elle est d'un roussâtre tendre, celle de la rose séchée. La figure n^o 13 est habillée dans le même genre, avec plus de simplicité; le manteau est plus court et moins étoffé; robe et dalmatique sont de même couleur qu'en l'autre exemple. Il n'y a pas ici de guimpe; le voile est noir et fixé sur la tête par un bandeau de laine blanche.



ORIENT

EAST

AUFGANG



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Jauvin lith.

N° 11.

Religieuse arménienne.

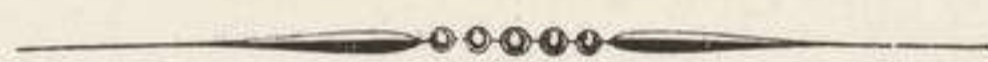
L'ordre de ces religieuses aurait été institué en Arménie, vers le commencement du quatrième siècle, par saint Grégoire *l'Illuminateur*. Il paraît que rien n'est plus incertain que cette origine. Il n'y a aujourd'hui de religieuses arméniennes catholiques que celles qui habitent les monastères situés dans un canton appelé Abrester, près de Naxivan, dans l'Arménie persane; toutes les autres suivent les doctrines de l'Église arménienne. L'habit de ces religieuses est composé d'une espèce de robe noire, courte, à manches médiocrement larges, s'arrêtant vers le milieu de l'avant-bras; elles ont un manteau également noir. Leurs caleçons sont de couleur bleue, ainsi que le voile qui couvre la tête et leur tient lieu de capuce. La coupe de ces vêtements, ainsi qu'on l'a vu pour les Géorgiennes et les Mingréliennes, ne diffère en rien de celle des habits de toutes les femmes du pays. Le père Hélyot affirme que les religieuses de la Perse et même d'autres endroits, qu'il

ne nomme pas, sont vêtues comme les moines; et ce n'est que par leur grande barbe qu'on distingue ces derniers.

N° 12.

Religieuse maronite, ou capucine, en habit de ville; Alep.

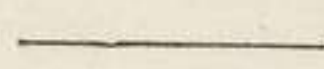
Cet ordre, d'institution relativement moderne, n'aurait été établi que vers le milieu du dix-septième siècle. Les religieuses qui habitent le mont Liban et celles d'Alep sont vêtues de même, quoique les premières soient de l'ordre de Saint-Antoine, tandis que les secondes suivent la règle de Saint-François, et cela bien que les premières soient cloîtrées et que les dernières ne le soient pas. Leur tunique est de gros drap brun et ceinte d'une corde. Elles portent la guimpe de toile blanche, et le manteau de même couleur que la tunique. Dans leur intérieur, leur voile est noir. Quand elles sortent, qu'elles vont à l'église, rien ne les distingue des séculières; leur voile est blanc, et, selon l'usage commun, les enveloppe depuis la tête jusqu'aux pieds.



148



SYRIE



MONTURES ET ANIMAUX DE TRANSPORT.

1 2 3
 4 5

N^{os} 1, 2 et 3.

Dromadaires et chameaux. (Damas.)

N^o 4.

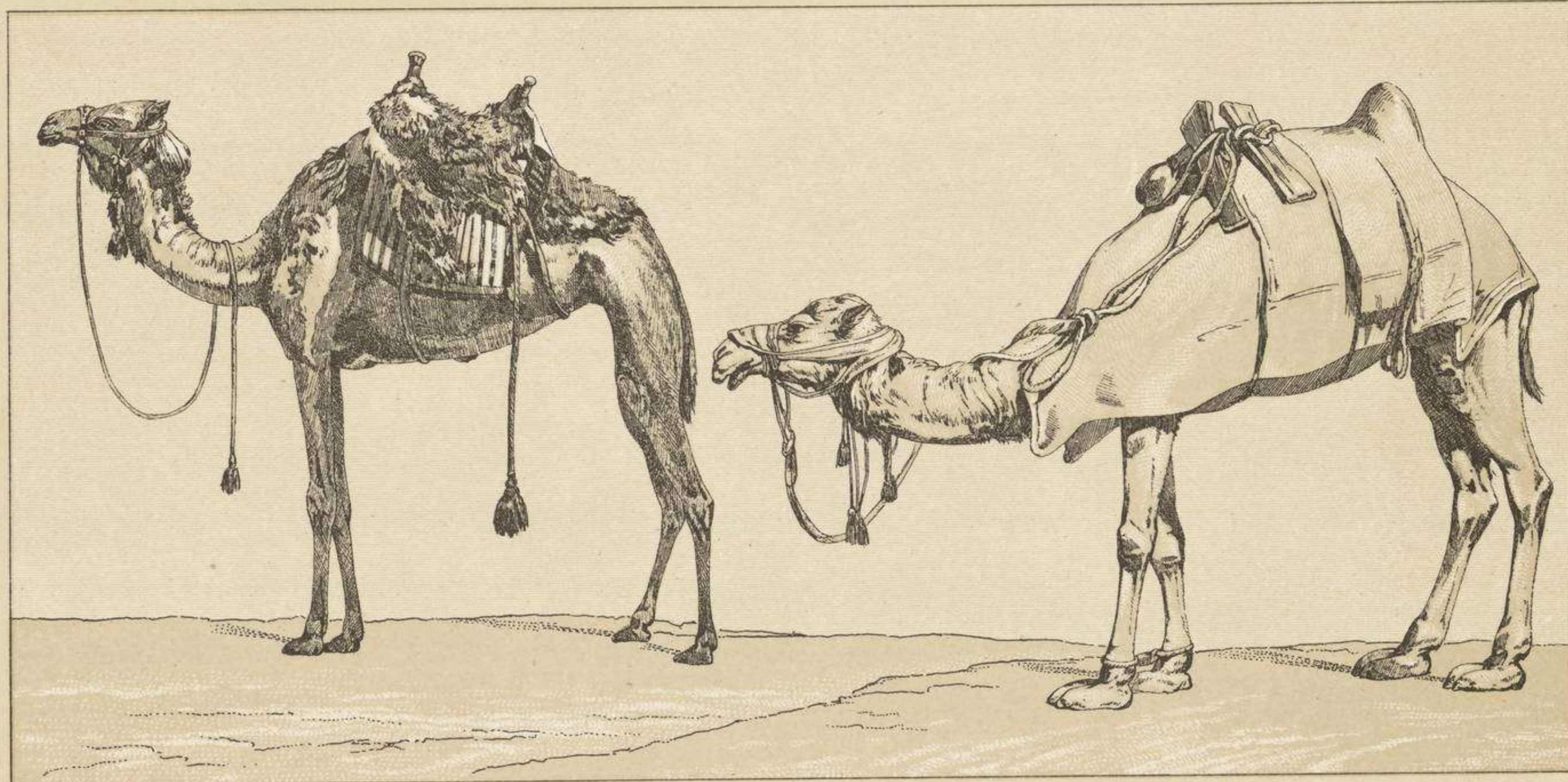
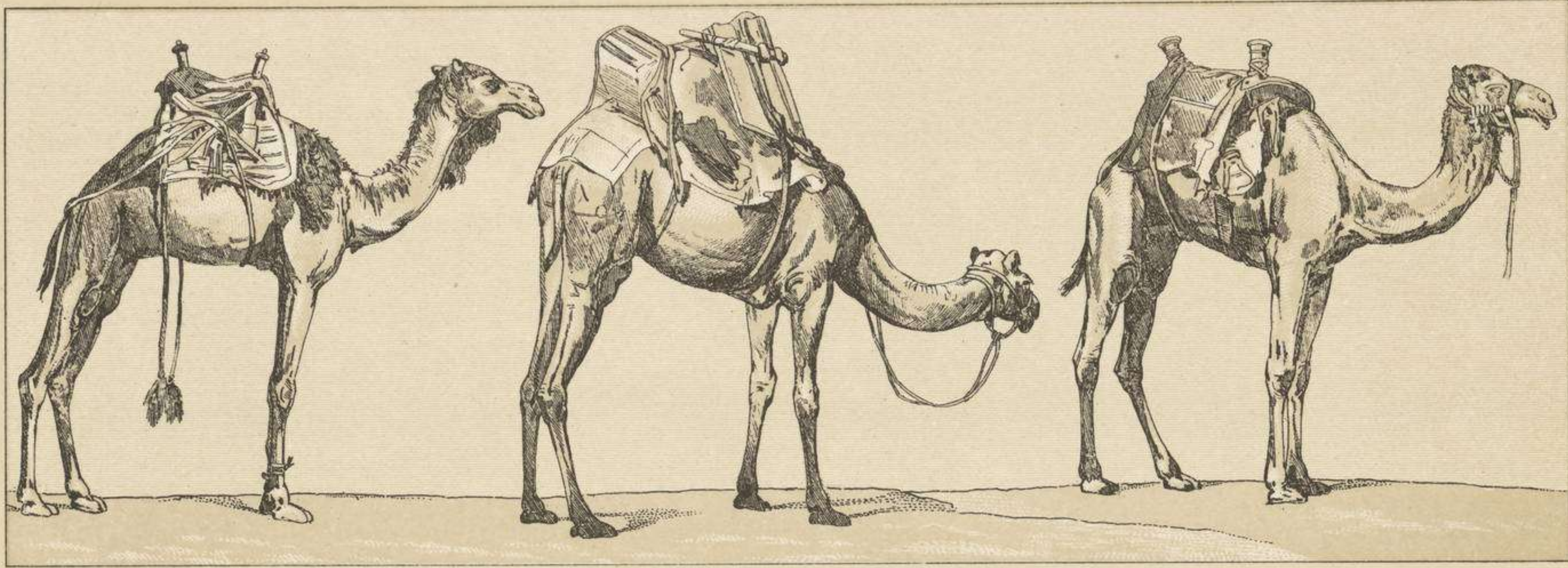
Dromadaire du désert. (Ghor méridionale.)

N^o 5.

Chameau de charge. (Damas.)

(D'après les dessins de Marilhat, tirés du Voyage en Orient de De Laborde.)





SYRIE

SYRIA

SYRIEN



IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Gaillard et Gaulard lith.

149



AFRIQUE. — PARTIE SEPTENTRIONALE

LES MONTURES ET LES ANIMAUX DE TRANSPORT.

LE TOUAREG. — UNE FEMME ÉGYPTIENNE EN COSTUME DE VILLE.

Le patient chameau, le *vaisseau du désert*, porte tous les fardeaux, traîne la charrue, tourne en Égypte la roue hydraulique, chemine avec les pèlerins. L'exemple que nous donnons montre qu'on attelle le dromadaire et que, sans doute, on peut pousser son éducation jusqu'à lui faire marcher l'amble, comme le font les mules portant des chaises.

Les marchands, les *gellâbys*, qui arrivent par caravanes au Caire, à Alger, à Tunis, avec leurs chameaux considérablement chargés, obligent les nègres et les négresses qui sont de la troupe à marcher à pied. Ils ont plus d'égards pour leurs chameaux que pour leurs esclaves; ils laissent l'animal prendre son pas et marcher à sa volonté, sans jamais presser son allure; mais si quelque esclave a peine à le suivre de près, le *kourbadj*, la cravache en nerf d'éléphant qui ne se brise jamais, lui tombe lourdement sur les épaules.

Le monteur de chameau qui a le plus de physionomie est le Touareg, corsaire redoutable, en même temps que hardi trafiquant, et intermédiaire nécessaire du commerce entre la race blanche et la race noire. Vrais rois du désert, les Touaregs trouvent moyen, par l'occupation en force des puits et des oasis, de rançonner les voyageurs en leur vendant la fraîcheur et la permission de se désaltérer.

Il y en a de blancs et de noirs; les blancs s'habillent comme les Arabes; les noirs, sur lesquels nous aurons occasion de revenir, ont un autre costume; en voyage, ils substituent au turban une pièce d'étoffe enroulée sur le front, descendant en spirale sur la figure soustraite ainsi à l'action du sable et du vent; ils se serrent la poitrine et le ventre d'une autre pièce d'étoffe qui prévient, dit-on, les nausées produites par le mouvement du dromadaire. Ainsi équipé, le *Targui*, masqué, enveloppé de trois blouses superposées, dont le *lebni*, celle de dessus, est d'un bleu foncé presque noir, ressemble à une apparition sinistre. Les Touaregs noirs sont grands, minces et raides, les Arabes les appellent *Poutres*. Leurs coursiers sont hauts et des plus rapides; les plus estimés sont les dromadaires appelés *méharas*, qui exécutent les marches les plus longues sans gêne et presque sans fatigue. La taille du méhari est plus élevée que celle du dromadaire commun, son corps est plus

volumineux, ses membres sont plus forts. Le Touareg le monte perché sur la selle ronde revêtue de peau rouge et ornée de bandelettes longues en cuir de diverses couleurs; ses jambes sont croisées sur le col de l'animal; il le conduit par une lanière passée dans un anneau fixé à la narine.

On ne rencontre plus le chameau au-delà de l'équateur, et les mulets et les ânes sont, en Orient, des montures habituelles.

L'âne y semble dans sa véritable patrie; il y vit trente et trente-cinq ans; il n'y est ni maltraité, ni méprisé. En Arabie, d'où on le croit originaire, les guerriers le montent et il est si vite que les chevaux barbes, selon le rapport des voyageurs, l'égalent seuls à la course. En Égypte, il est d'un service incessant, tant à la ville qu'à la campagne; au Caire, on le monte pour parcourir les rues, il y tient lieu de voiture de place. Les femmes s'en servent comme les hommes, et notre exemple montre leur attitude.

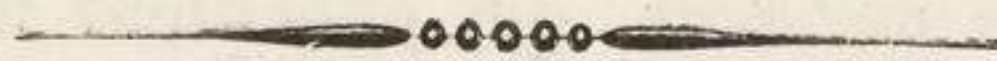
Le cheval est l'ami, le compagnon de l'Arabe; chaque chef de famille en possède au moins un; s'il en a plusieurs, il a un favori parmi eux, qu'il monte pour la guerre. Il le soigne avec amour et passe plus de temps à le contempler qu'il ne le fait pour ses femmes. Il tient à la descendance de son cheval, et conserve avec soin sa généalogie écrite sur un parchemin.

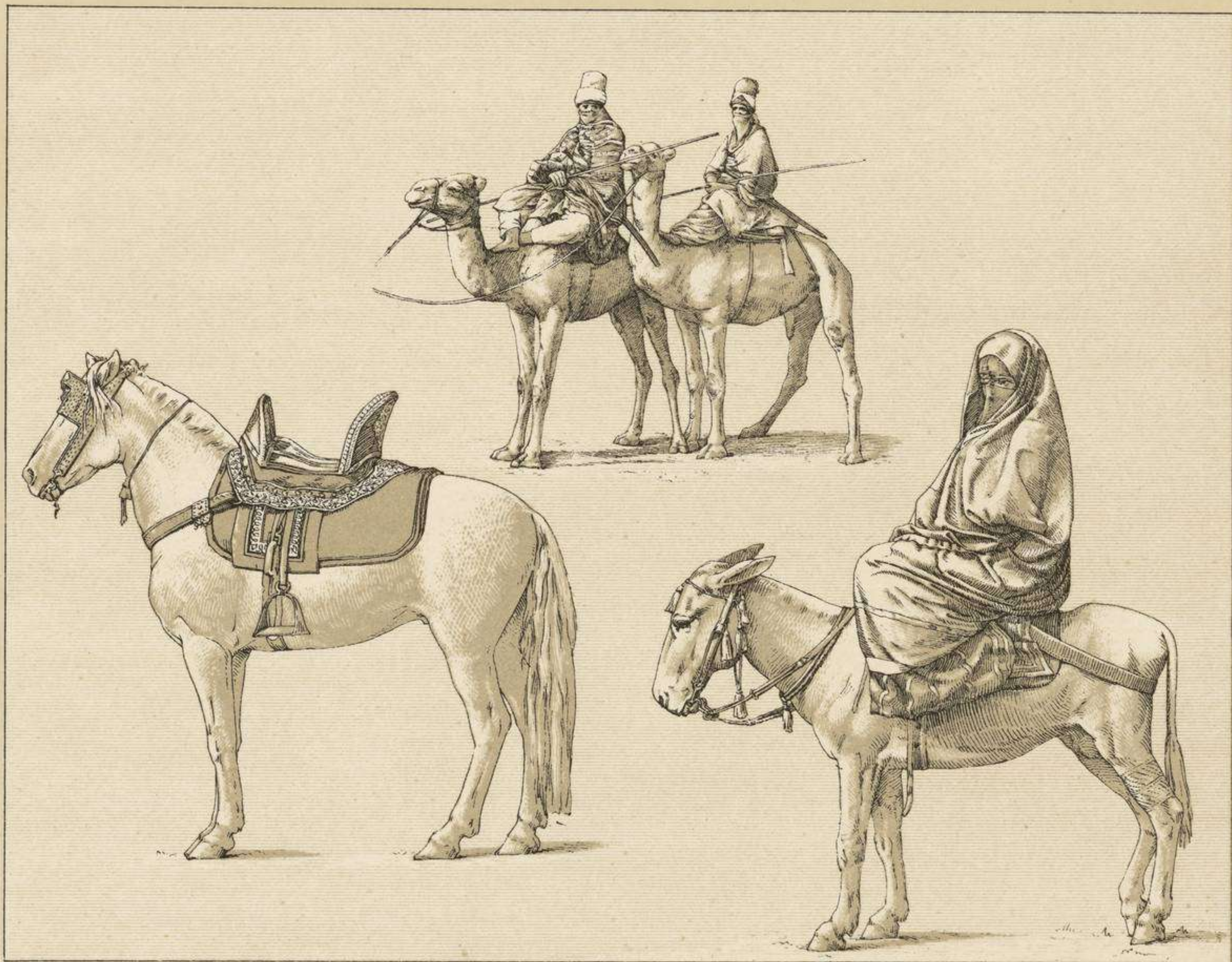
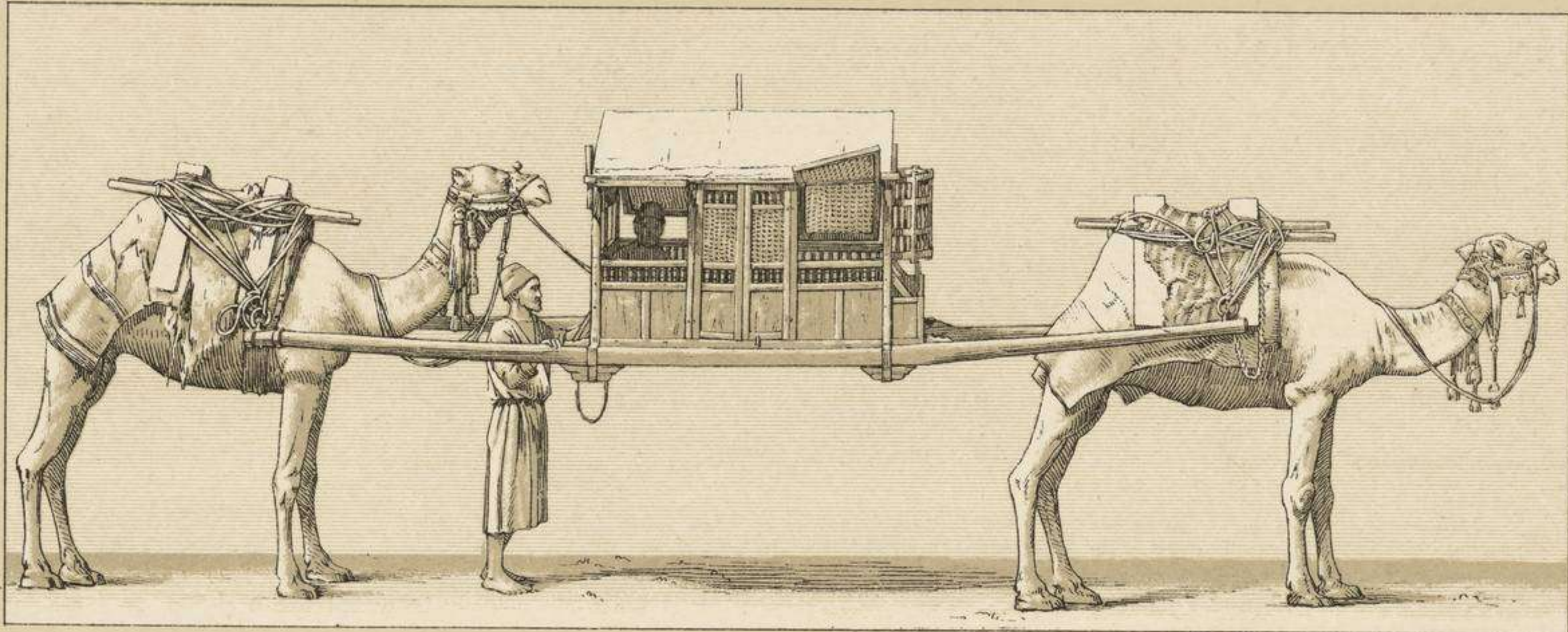
Les selles arabes et berbères sont semblables à celles des Turcs; elles sont douces et commodes; l'étrier est tenu court, la semelle en est large et le pied y repose à l'aise; mais nous la représentons et elle est trop connue pour qu'il soit utile d'insister. Le cheval de l'Algérie n'est pas de race arabe pure, et est moins beau que celui de l'Égypte et de la Syrie. Sa stature est moyenne; quoique très léger à la course, il est quelque peu paresseux et a besoin d'être stimulé; aussi quand il n'obéit pas à une simple piqure de l'éperon, on lui déchire les flancs, ce qui l'enlève; le mors est attaché de court et la manière dont il est construit permet au cavalier d'arrêter instantanément sa monture, même au grand galop.

Au Caire, les chevaux et les ânes sont parfois l'objet d'une coquetterie singulière. On les pare avec le fard dont les femmes orientales font un si large abus, le *henné*. Le cheval favori du maître a le poil orné de bandes orangées, et, parmi les ânes de louage que l'on y trouve à chaque coin de rue, celui sur lequel son conducteur veut attirer la préférence des pratiques est souvent décoré d'ornements de cette couleur.

Documents photographiques.

(Nos renseignements sont tirés de l'Égypte, par Georges Ebers, traduction de M. Maspero; Didot, Paris, 1880; Algérie, par MM. P. Rozet et Carette; — Tunis, par Frank et J.-J. Marcel, Univers pittoresque.)





AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Waret del.

150



AFRIQUE

ALGÉRIE ET TUNISIE. — LES KABYLES.

N° 1. Femme portant de l'eau.		N° 6. Kabyle.
N° 2. Femme portant du lait.		N° 7. Kabyle en tenue de combat.
N° 3. Travailleur des champs.		N° 8. Chef.
N° 4. Moissonneuse.		N° 9. Femme kabyle habillée.
N° 5. Autre, occupée au criblage des grains.		

Les Berbères, considérés comme les plus anciens propriétaires du sol africain, sont divisés en plusieurs rameaux : les *Amazighs* ou *Schellouh*, nobles, libres, à l'O. dans le Maroc; les *Tibbous*, entre le Fezzan et l'Égypte; les *Touareghs* dans la partie du Sahara comprise entre le Maroc, le Fezzan et le Soudan; enfin les *Kabyles* ou *Kobaïls*, habitant la chaîne de l'Atlas et du pays d'Alger et de Tunis, distante en Algérie de douze à quinze lieues de la mer. « C'est, dit M. Jules Duval (*l'Algérie*), le principal type de la race berbère, celui qui s'est le mieux conservé. Ces montagnards ne sont autres que les anciens Numides. »

Braves et industrieux, guerriers et commerçants, les Kabyles estiment leur nationalité plus que leur vie. Ils ne quittent jamais leur patrie que contraints par la nécessité : ils ne s'en éloignent qu'avec l'espoir du retour. Ils sont musulmans, n'ayant pu résister à la propagande armée qui au VII^e siècle envahit le nord de l'Afrique comme l'Asie; mais ce sont des sectateurs assez tièdes, ayant conservé même quelques pratiques de leurs anciennes traditions. Ils traitent leurs femmes avec plus d'égards et de déférence que les autres musulmans et se bornent presque toujours à en avoir une. Les femmes kabyles peuvent sortir le visage découvert, assister aux fêtes publiques, danser même avec les hommes, le yataghan ou le fusil en main, au son du *zorna*, espèce de hautbois à six trous, la *sgara*, la danse guerrière. Leur liberté, la considération que l'on a pour elles, leur permet de jouer un rôle important dans la société et d'aspirer même au pouvoir dévolu à la sain-

teté; car, semblables aux anciens Germains, les Kabyles supposant à leurs femmes une mission religieuse, leur reconnaissent une puissance d'inspiration. Elles contribuent d'ailleurs, par le travail manuel, à procurer l'abondance au foyer domestique. Dans toutes les tribus, les femmes tissent la laine et façonnent les burnous qui constituent un objet de commerce. Elles sont, en outre, chargées des rapports de la maison avec le dehors et le plus souvent, suivant les hommes à la guerre, elles ne craignent pas de s'exposer au danger pour les exciter à la bravoure par leur présence. Enfin, comme les hommes, comme les marabouts, elles peuvent remettre l'*anaya*, ce sauf-conduit peu prodigué dont l'investissement est d'une si grande utilité pour la sécurité du voyageur, de l'étranger faible ou persécuté, devant lequel toutes les haines elles-mêmes se trouvent désarmées. Les femmes sont blanches, et dans beaucoup de localités il y en a d'une grande beauté. On signale surtout les Saïdiennes et les Guisfariennes. Dans les villages situés sur les cimes des montagnes, régions glaciales souvent envahies par la neige, les femmes, selon l'expression d'un habitant du pays, sont parfois *rouges comme du corail*.

Le Kabyle, pasteur, agriculteur, forgeron, maçon, taillandier, armurier, fabricant de monnaie, ayant tout à la fois le goût du travail et de l'indépendance, est un homme simple et rude, pratique et positif, doué de l'imagination et de l'aptitude des mains. Pour lui le fusil est ce qu'était pour les Romains la toge virile; il le reçoit à seize ans des mains de son père; sans le fusil, dans cette société dont la base est cependant foncièrement démocratique, il n'y a ni considération, ni honneur. Ceux qui n'en ont pas servent les autres jusqu'à ce qu'ils aient gagné la somme nécessaire à son acquisition. Dans la détresse, le paysan kabyle vend un bœuf sur les deux qu'il possède, son âne, mais jamais son fusil (1).

Le Kabyle, dans la plus grande simplicité de son costume national, a pour coiffure la calotte, commune à toutes les classes indigènes; pour vêtement, la chemise de laine, le *derbal*, qui se porte avec ou sans la ceinture de laine, et un tablier de cuir. Le complément est le manteau à capuchon, le *burnous*, qui se met avec ou sans le haïck, et la chaussure. Souvent le Kabyle n'a pour tout bien qu'un *derbal* en guenilles.

La chevelure frisée des filles n'est jamais coupée. Celle des petits garçons est entièrement rasée.

Il faut le dire, tous les Kabyles sont d'une saleté révoltante, et n'observent jamais les lois de l'hygiène la plus élémentaire. « Il n'y a pas, dit M. le colonel Duhouset, un seul établissement de bains dans toute la Kabylie du Djurjura. Il en résulte des affections héréditaires que les générations se transmettent. »

N° 1. Le vase de terre porté par cette femme est un de ceux que fabriquent les Beni-Raten; il se termine par une pointe ou sorte de cône servant à le ficher en terre, et ne saurait se tenir d'aplomb sans appui. Celui-ci sert au transport de l'eau. Dès l'âge de douze ans, les filles sont obligées, pour aller aux ravins où

(1) Il s'en trouve cependant privé en ce moment par l'autorité française; mais cela cause une telle affliction qu'il lui sera probablement rendu.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Nordmann lith.

coulent généralement les sources, de descendre deux fois par jour les hauteurs où sont placés tous les villages, et de les remonter avec une charge que le contenant et le contenu portent à vingt-sept kilos. La partie la plus large du vase repose sur le dos, sa pointe à la hauteur des reins, et elle s'appuie sur la ceinture; une seule main accrochée à l'une des anses suffit généralement pour maintenir ce lourd fardeau qui exige qu'en marchant le corps soit extrêmement penché en avant; ces femmes ne mettant jamais de chaussures, leurs pieds sont aguerris à toutes les aspérités du sentier.

N° 2. Femme portant à la fois du lait et son enfant. Les Kabyles, bonnes mères, allaitent leurs enfants jusqu'à trois ou quatre ans et ne s'en séparent même pas pour accomplir leurs travaux. On voit la manière dont elles le portent dans le dos, sur leur ceinture disposée comme un hamac. Le large bassin en terre de forme hémisphérique est posé sur un coussinet qui asseoit la charge en adoucissant le contact. Cette habitude de faire de la tête un point d'appui pour les fardeaux explique la forme de la coiffure des femmes kabyles.

Le n° 3 montre le costume fort succinct d'un ouvrier des champs; il ne consiste qu'en un soupçon de derbal, un long tablier de cuir pendu au cou, et un large et haut chapeau de paille pour le soleil, ce qui n'empêche pas d'ailleurs que le hâle ne rende noirs comme des nègres ceux qui se livrent aux travaux agricoles.

Les n°s 4 et 5, montrent le costume féminin dans sa plus grande simplicité sous deux aspects. On emploie pour le dépiquage des grains de forts tamis servant à jeter au vent la paille que l'on fait tomber en pluie. C'est un travail d'homme dont on ne charge les femmes que dans des moments de presse.

N° 6. Kabyle en tenue ordinaire. Il a deux sacs de cuir : l'un est une cartouchière; l'autre, de plus grande capacité, peut servir de gibecière pour d'assez grosses pièces. Il est armé d'un long fusil dont la monture est en bois de noyer.

N° 7. Kabyle en tenue de combat. Les Kabyles font eux-mêmes la poudre, les fusils, jusqu'aux belles armes damasquinées aux capucines d'argent, et les *flissi*, en damas, si appréciés pour la bonté de leur trempe, leur éclat et leur poli merveilleux. Ils combattent presque toujours à pied. On voit ici comment ces alertes montagnards disposent leur armement, et comment le derbal retroussé et pris dans la ceinture, les jambières de laine noire serrant les mollets, le manteau soulevé sur un bras, rien ne contrarie leur remarquable agilité. Le fourreau de l'épée est en bois avec le bout en métal blanc. La poudrière est une corne.

N° 8. Chef kabyle. Il porte deux burnous dont le brun est en poil de chameau; le baudrier du yatagan passe par dessus; les babouches sont en cuir maroquiné.

N° 9. Femme kabyle. Costume très remarquable, de la plus grande antiquité. La tunique est la *palla* grecque, composée d'une seule pièce d'étoffe rectangulaire dont la partie supérieure était repliée en partie, et dont on s'enveloppait en reliant l'avant et l'arrière sur les deux épaules à l'aide de broches; *palla* qui laissait les bras à nu, se portait avec ou sans ceinture et dont les Romains firent la *palla succincta*, en réunissant les deux côtés par une couture jusqu'à la hauteur des hanches, comme on le voit ici. Les broches de la tunique servent aux femmes kabyles non seulement à fermer la tunique, mais encore à retenir le manteau de laine frangée. Le capuchon est indépendant et d'une coupe dont la simplicité est aussi très typique. Il est orné de broderies et d'une frange partageant horizontalement le milieu. Quant à la ceinture, elle se compose de cordelettes en fils de poils de chameau, les tresses se terminant en effiloches. L'anneau de la jambe est en cuivre.

(Les huit premiers numéros proviennent des documents communiqués par M. Duhouset; le neuvième est emprunté au Musée des colonies, créé à Paris par les soins du Ministère de la marine.)



191



AFRIQUE

ALGÉRIE ET TUNISIE.

FEMMES KABYLES, MZABITES, MAURESQUES. — L'ARTISAN AMBULANT DES MÉTAUX.
LES KROUMIRS ET LES OUCHETETTAS.

1	2	3
4	5	6 7

N° 1. — Mauresque.

N° 2. — Femme Kabyle.

N° 3. — Femme Mzabite.

N° 4. — Kabyle, orfèvre et armurier ambulant.

N° 5. — Femme Kabyle, pendant la cueillette des olives.

N° 6. — Femme de la Grande Kabylie.

N° 7. — Femme Kabyle, occupée à la récolte des figes.

Aux femmes Kabyles procédant à la confection du couscoussou quotidien, revenant de la fontaine, etc., nous ajoutons ici la Kabyle pourvue de son vase et du long bâton terminé en crochet pour la cueillette des olives; puis une autre Kabyle travaillant à la récolte des figes, l'aliment principal, indispensable, et dont la tunique fendue sur le côté, offre une variante nouvelle. Le n° 2 montre la Kabyle au front de laquelle brille le glorieux *thibezimin* ou *thabezimth*, le bijou en plaque ronde orné de pendants, les *thicherourin*, que l'on a mis à l'accouchée et qui annonce à tous qu'elle est mère d'un garçon. Cette femme est en outre ornée des grands pendants d'oreilles en corail, les *zerouïar*, qui se voient dans la planche au signe de la Roue d'engrenage, ainsi que la double broche, les *ibesimen* ou épingles à crochet qui maintiennent son manteau. La fille de la Grande Kabylie, n° 6, est coiffée de la calotte ancienne du genre des *ichouaoun*, qui jadis étaient ordinairement peints en noir, et qui maintenant ne servent plus, en général, que de support à une étoffe de soie. Cette femme a le visage orné de tatouages, mis en place dès l'enfance, le plus habituellement entre les deux yeux et sur une narine. Parmi ces tatouages, on en rencontre souvent un que l'on ne voit jamais sur la figure d'une femme arabe; il est en forme de croix et, vraisemblablement, remonte à l'ère chrétienne. Quoique la perpétuation de ce symbole soit maintenant une chose inconsciente, il se peut que ce tatouage, porté bravement par la courageuse Kabyle, qui ne voile pas sa figure, soit une survivance de la protestation contre la manière dont les Kabyles, restés tièdes musulmans, ont dû accepter le Koran, c'est-à-dire, sous le coup du cimenterre.

La femme mzabite, n° 3, appartient à l'Algérie du sud. « Mzabites, dit M. Jules Duval, est le nom que nous donnons aux Berbères, quand ils viennent de la ceinture d'oasis qui termine l'Algérie du sud (Oua-Rir, Tomacin, Ouargla, Beni M'Zab.) »

Mzabites ou Kabyles, il s'agit de la même race autochtone de cette Numidie qui fournissait les guerriers de

Massinissa, à laquelle appartiennent également les Kroumirs et les Ouchetettas. Le Kroumir habite le gourbi et non la tente arabe, et, comme chez le Kabyle, sa famille couche dans la pièce unique de la hutte avec toute la domesticité animale. Son langage, sauf quelques expressions locales, est le dialecte usité parmi les populations de l'Aurès, le *chaouïa*. Cent autres rapports, tels que la condition des femmes, établissent la communauté de race. Seulement, ces Berbères de la Tunisie, qui ont été dans un état de guerre incessant avec les deys d'Alger et chez lesquels les habitudes guerrières sont contractées depuis un très long temps, semblent préférer à l'existence industrielle de leurs frères du Djurjura la vie des razzias.

Le costume du Kroumir se compose de la *gandoura*, la large chemise de laine ou de cotonnade, celle même du Kabyle, portée avec un ou deux burnous par dessus, suivant la saison. Sa coiffure est la calotte de laine tricotée ou la chachia en feutre rouge. Ses bras, ses jambes, son cou, ne sont jamais couverts, et sa chaussure, lorsqu'il en fait usage, consiste en un morceau de cuir dont les angles, repliés derrière le talon et sur les orteils, sont reliés par des cordelettes s'entrecroisant sur le cou-de-pied. L'habillement des femmes se rapproche aussi de celui des femmes Kabyles, et présente un aspect du même caractère antique. C'est la grande pièce d'étoffe de laine pliée en deux et attachée à l'aide de la broche en métal. C'est la ceinture bariolée serrant les reins, et la toque enroulée d'un mouchoir de couleur. Les bras restent nus; et la façon dont la femme du Kroumir sait draper ses vêtements ne diffère pas non plus du style de la Kabyle, qui rappelle les statues antiques. Le costume de la mauresque, n° 1, montre d'ailleurs, quoiqu'elle ne porte ni la *palla*, ni les épingles en double crochet, que les choses varient peu parmi ces voisines.

Le n° 4 est le Kabyle, chargé du bagage nécessaire pour la fabrication sur place, qui parcourt les villages en offrant ses services d'orfèvre, ou de fabricant d'armes.

Dessins communiqués par M. le colonel Duhousset.

Voir pour le texte : La Grande Kabylie, par le général Daumas. — La Kabylie et les costumes arabes, par MM. Hanoteau et Letourneux. — La Kabylie et le peuple Kabyle, par le R. P. Dugas. — L'Algérie, par M. Jules Duval. Les Kabyles du Djurjura, par M. N. Bibesco, Revue des deux mondes, 1865. — Les Kroumirs et les Ouchetettas, par M. A. Cherbonneau, Revue de Géographie, dirigée par M. Ludovic Drapeyron, mai 1881.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Nordmann lith.

192-193



AFRIQUE

INTÉRIEUR D'UNE HABITATION KABYLE. — L'INDUSTRIE. LES TATOUAGES.

(PLANCHE DOUBLE.)

Les habitations kabyles sont construites tantôt en pierres, tantôt en briques ; parfois les matériaux proviennent des éclats du rocher sur lequel elles sont assises, ainsi qu'on le pratique sur le monticule de Moknia, à l'entrée du Djurjura, où l'on fait la toiture avec de grands morceaux de liège, chargés de pierre pour empêcher la prise du vent.

En général, le *gourbi*, construit sans aucun principe d'architecture, n'est qu'une cabane en charpente, couverte en lattis, dont les murs sont en pisé, le *mapale* des Romains. Beaucoup sont crénelés et garnis de meurtrières, motivées par des haines héréditaires et des divisions intestines. Le *gourbi* se compose d'une seule pièce, à peine élevée au-dessus du sol, et n'a pas de fenêtre ; la porte est la seule ouverture ; il n'y a pas de cheminée, mais une simple excavation dans la terre pour le feu de cuisine. Cette unique pièce sert de logis à neuf ou dix personnes ; le bétail : la vache, les chèvres, l'âne, les moutons, y ont leur place ; on y emmagasine les grains, les olives, les figues, dans de grands vaisseaux de terre : les uns droits, où l'on serre les olives, les autres de plus grande capacité, larges à la base et se rétrécissant vers le haut ; ces jarres sont posées sur un large soubassement dans lequel la bergerie est aménagée. L'étable est installée dans un coin. Les gens couchent à terre, sur le sol nu, rarement adouci par une natte. Il y a cependant des sybarites qui, pour éviter de s'étendre sur un sol humide, souillé d'ordures, établissent une soupenne au-dessus de l'étable ; cette chambre à coucher aérienne, dont le plancher est couvert de quelques poignées de foin, est bordée prudemment par un garde-fou en maçonnerie ; on y accède en montant sur la bergerie, et en passant derrière les grands vases. (Voir le sujet supérieur, à gauche de la planche.) Le mobilier ne se compose que d'ustensiles semés un peu partout, à l'aventure ; sauf, en effet, les cuillers de bois, toujours mises en place dans une espèce de crémaillère fixée au mur en soubassement, on trouve de côté et d'autre des vases de bois, de terre, écuelles, amphores, burettes, grands plats, pour le lait, l'eau, le miel, etc. ; tous gisent à terre avec le moulin à main servant à moudre le blé ou le maïs pour le *couscoussou* ; la

balance est suspendue à un appentis; des claies pour le séchage des figes vont d'une traverse à l'autre dans les combles.

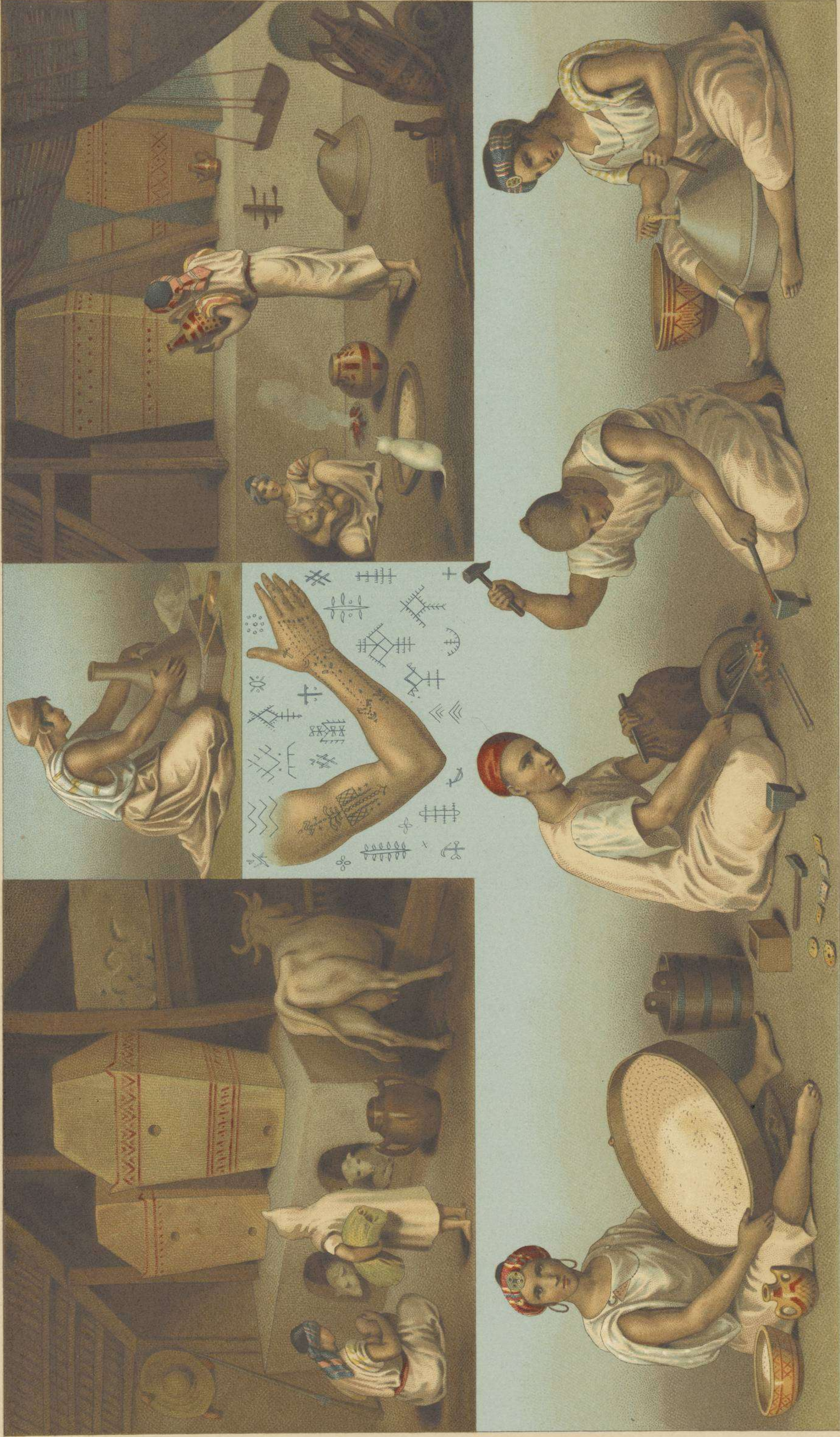
Nous représentons cet intérieur sous deux faces, afin de donner une idée aussi complète que possible d'une pareille installation qui, au dehors, comprend une cour peu spacieuse, commune à plusieurs maisons dont elle est l'unique accès. En général, cette cour est remplie d'immondices.

Telle est la demeure fixe où le Kabyle mène la vie sédentaire, dans de hauts villages, dont quelques-uns ont des proportions de villes, en regard de ses anciens maîtres, continuant l'existence des nomades et vivant encore sous la tente pastorale.

Nous avons parlé, dans la notice de la planche ayant pour signe *le Canif*, du rôle des femmes dans la société kabyle, de leur liberté relative, du respect qu'elles inspirent souvent malgré leur état habituel d'infériorité : il n'y a donc pas lieu d'y revenir ici. Il ne sera pas toutefois hors de propos d'indiquer la constitution du village kabyle, car son organisation sociale semble contribuer puissamment à l'attachement que fait éprouver à ce demi-civilisé sa demeure si rustique, cabane, resserre, étable, ressemblant beaucoup, si elle n'est absolument identique, à celle où l'Évangile place la naissance du Christ, étable où se trouvent encore le bœuf et l'âne de l'abri rayonnant de Bethléem.

Le village kabyle, ou *déhera*, est formé par la réunion de plusieurs familles, *kharoubas*, dont chacune choisit parmi ses membres un représentant au conseil municipal; un *dhaman*, qui au besoin, sert de caution pour chacun des siens; un *oukil*, gérant la caisse commune alimentée par les droits perçus pour les mariages, les naissances, les morts, et grossie par les amendes. L'autorité est exercée par un *amin*, choisi à l'élection et à tour de rôle dans chaque kharouba. Ce chef veille à l'exécution des *kanoun*, ou canons qui ne sont autres que l'énoncé des coutumes en usage de temps immémorial en Kabylie; le seul code en vigueur est le koran, et tous les délits se résolvent en *grotios* ou amendes. Dans chaque déhera est établi un *taleb* ou maître d'école, qui est l'iman de la mosquée; tout village possède ainsi son temple et son école. Cette mosquée est, en général, la plus belle maison de l'endroit, et sert d'hôtellerie aux voyageurs; elle est entretenue et les voyageurs y sont défrayés aux frais des habitants.

Le Kabyle industriel, qui montre tant d'incurie dans la disposition de sa demeure, centre d'insalubrité où règne une affreuse saleté contribuant à perpétuer des maladies héréditaires, est si profondément attaché aux anciennes coutumes qu'il ne paraît nullement se préoccuper des améliorations que pourrait recevoir son intérieur. Tiède musulman, mais fort superstitieux, il accepte certains maux avec la fatalité orientale, et il semble que chez lui il se plaise surtout à pouvoir contempler d'un seul coup d'œil tout ce qui lui est le plus cher : sa réserve alimentaire, ses bestiaux, sa monture, ses gens. D'ailleurs, il ne séjourne guère à la maison; le travail productif qui, dans ses goûts occupe le premier rang, le retient presque constamment au dehors où, heureusement, il vit dans un air



AFRICA

AFRIQUE

AFRIKA

Nordmann lith.

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

salubre. Dans la plaine, il est laboureur, pasteur, toujours au champ; sur les pentes des montagnes, il est jardinier, passant sa vie au milieu des vergers; c'est là qu'il cultive l'olivier, pour fournir aux innombrables pressoirs exprimant sans cesse les flots d'huile qui se répandent sur un espace cent fois plus grand que celui occupé par la Kabylie, des limites de la province d'Alger à la régence de Tunis, et de la Méditerranée au pays des noirs. C'est sur les mêmes marchés éloignés que les immenses provisions de fruits, entassées annuellement dans chaque village, dans chaque maison trouvent aussi leur écoulement. Ces produits sont principalement dus au travail des femmes; ce sont elles qui cultivent à peu près exclusivement les arbres fruitiers, et c'est surtout par leur labeur que l'aisance, et même l'opulence entrent à la maison.

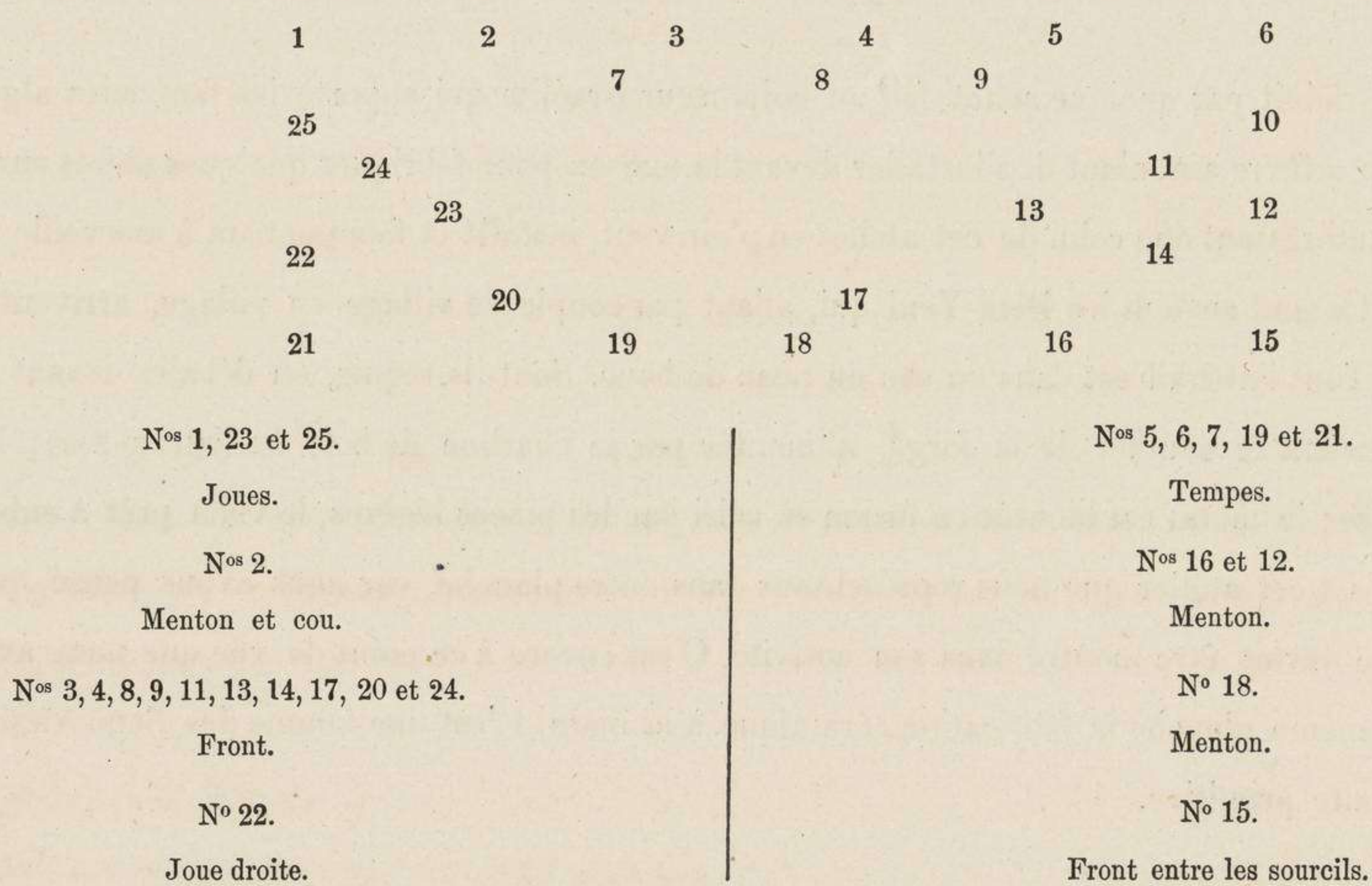
Cette aisance se traduit par quelque achat fait au colporteur israélite qui apporte les fantaisies algériennes, ou par l'invitation à un orfèvre ambulante de s'installer devant la maison pour fabriquer quelques objets sur commande. C'est un spectacle intéressant que celui de cet atelier en plein vent, installé et fonctionnant à merveille avec une incroyable rapidité. Ce sont surtout les Beni-Yeni qui, allant par couple de village en village, arrivent un jour offrir leurs services. Tout l'attirail est dans un sac en peau de bouc. Sont-ils requis, on déballe devant la porte du client le sac qui devient le soufflet de la forge, alimentée par le charbon de bois du laurier-rose; les enclumes sont fichées en terre; le métal est bientôt en fusion et saisi par les pinces légères, le voilà prêt à subir toutes les transformations. C'est cet atelier que nous représentons dans notre planche, car nous avons pensé que l'adroit et industrieux Kabyle devait être montré dans son activité. C'est encore à ce point de vue que nous avons fait figurer au haut de la même planche la fabrication céramique à la main. C'est une femme des Beni-Aïssi qui se livre à cette besogne toute primitive.

Quant aux deux femmes assises à droite et à gauche, au bas de la planche, elles se livrent à la confection du couscoussou, travail qu'il faut recommencer tous les jours. Comme on le voit, les femmes se servent d'un moulin à main pour l'écrasement du grain de froment, humecté avec de l'eau, et introduit au fur et à mesure par l'orifice de la meule conique. Cette opération terminée, le couscoussou offre l'aspect d'une grosse semoule, chaque grain ayant la grosseur d'une forte tête d'épingle. Il est blanc selon le choix de la céréale, la finesse de la manipulation, le soin et le temps mis à sa confection. On l'assaisonne avec du lait caillé, ou avec du *meurga*, graisse mêlée à beaucoup de poivre et de piment. On sert le couscoussou dans de grands plats de bois et les consommateurs accroupis autour y puisent avec de petites cuillers également de bois. Pour la *diffa*, on mêle en général à ce plat de la viande de mouton, des poulets cuits à l'eau, du lait aigre, du miel. Chacun ayant ouvert, en ce cas, son trou dans le plat avec la petite cuiller, y opère un mélange à sa guise, et déchire avec ses doigts la viande qu'il en tire. L'eau est la seule boisson en usage dans les repas, et l'ivresse n'est à la portée du plus grand nombre qu'au moment de la récolte des figes, ce fruit étant à ce moment dans un état de fermentation qui la produit. Ivre comme un Kabyle gorgé de figes, est passé en proverbe.

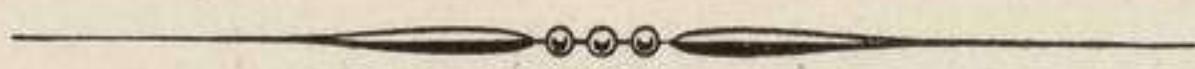
Les prototypes des dessins des tatouages kabyles, ayant des places consacrées, semblent avoir plus de rapports avec la structure de la lettre cadméenne qu'avec l'hiéroglyphe égyptien; mais en leur attribuant une ori-

gine hiératique, consacrée par l'usage et le temps, on ne sait rien de ce qu'ils veulent dire, et on ne peut que montrer à quelle partie du visage tel ou tel dessin est généralement appliqué. Le bras droit que nous représentons permet de constater une fois de plus, que ces tatouages, plus ou moins étendus, sont presque toujours d'un tracé régulier; la croix droite ou obliquée que l'on y remarque souvent se rencontre dans les écritures égyptiennes, comme on la trouve aussi des deux façons dans des caractères alphabétiques phéniciens, cadméens, lyciens, et même parmi les latins, où, obliquée, elle devient l'X.

Tatouages de la tête.



(D'après les documents communiqués par M. le colonel Duhouset.)



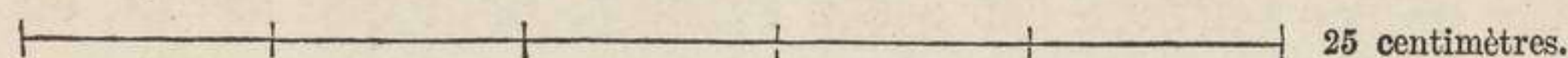


AFRIQUE

LES BIJOUX DE LA KABYLIE.

1		3	4	5	
	2				
6		8	7		
9	10	11	12	13	14
	15	16	17		

Échelle de proportion.



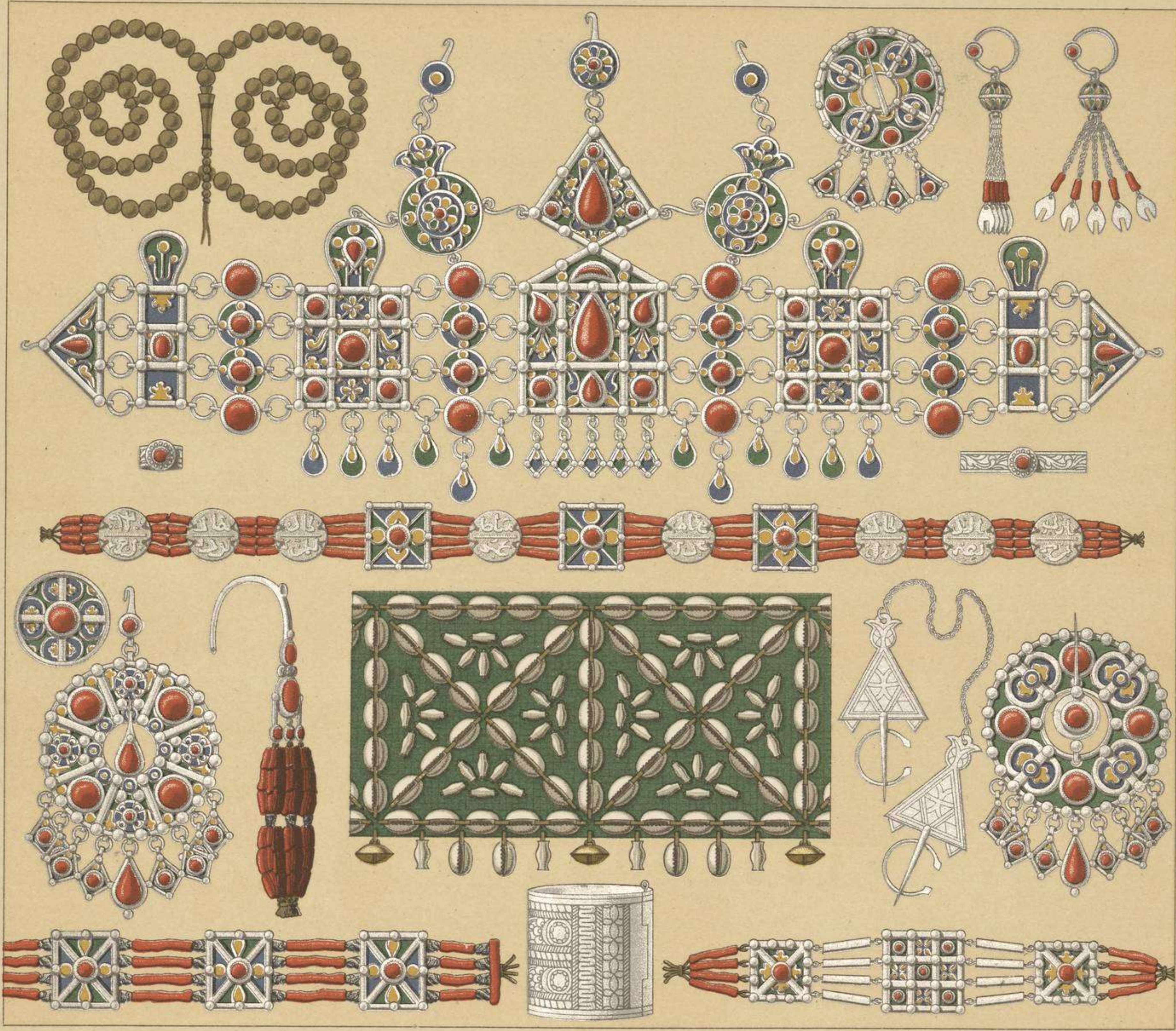
N° 1. Chapelet en bois.	N° 11. <i>Zérouïar</i> , grandes boucles d'oreilles que l'on passe à la partie supérieure de l'oreille; de profil, le haut offre un demi-cercle parfait.
N° 2. <i>Thacebt</i> , diadème : argent, corail, émaux et verroteries.	N° 12. Fragment de ceinture en laine, ornée de coquillages et de grains.
N°s 3, 9, 10 et 14. Broches et boucles de même nature.	N° 13. <i>Ibesimen</i> , épingles-crochets; cette double broche est d'un usage commun.
N°s 4 et 5. <i>Kouneïs</i> , boucles d'oreilles, dont l'une développée.	N° 16. <i>Khatkhal</i> , anneau de jambe, en argent repoussé ou estampé. Le <i>dah</i> , bracelet en argent, est de même nature, mais de dimension un peu moindre.
N°s 6 et 7. Bague avec son développement.	
N°s 8, 15 et 17. <i>Thazath</i> , colliers de même nature que le diadème et les broches, mais dont les liaisons sont de fil.	

Les bijoux kabyles sont de caractère sévère, aussi bien sous le rapport de la forme que sous celui de la décoration en corail ou en émaux, dont le corps mat ne peut recevoir qu'un poli ne dépassant pas l'éclat de la perle. Le métal généralement employé est ou l'argent, ou ce qu'on appelle le métal blanc, alliage de plomb et d'étain, auquel l'antimoine donne la dureté; le plomb ne le rend pas trop lourd, n'étant que dans la proportion de 26 %. Les objets de parure les plus communs sont en verre ou en corne; on sait combien le corail est abondant dans la Méditerranée et surtout sur la côte d'Afrique, où les petites forêts de ces polypiers atteignent jusqu'à deux cents mètres de profondeur. Depuis le rouge, généralement préféré, son ton décroît jusqu'à la couleur de chair;

il y en a du jaune, du blanc attribué à une maladie, du panaché, enfin il y en a du noir, celui qu'on appelle le *corail mort*. Le corail est aussi dur que la perle, et le lapidaire, pour le tailler et le polir, le travaille comme les pierres précieuses. Les peuples noirs ou basanés le préfèrent à toute autre pierrerie, parce que sa matité discrète est un heureux intermédiaire entre le brillant du métal et les tonalités de la peau. Les Kabyles donnent au corail travaillé de leurs bijoux la forme de perles longues ou rondes, et même de croissant; quant au corail brut, on se sert de ses petites branches, en les enfilant, pour relier les parties métalliques des colliers, des boucles d'oreilles, où elles alternent régulièrement. Les parties métalliques, dans les colliers, sont des surfaces rectangulaires, ornées de corail travaillé en figures de perles ou boutons, serties avec du laiton filigrané, et décorées en outre de fleurettes ou de fragments végétaux, colorés en émail; on emploie, pour les grandes divisions, de fort laiton enroulé en corde, lequel est rivé par des clous à têtes rondes qui sont une partie de l'ornement; on combine parfois avec ces plaques rectangulaires des piécettes de forme circulaire et de module inférieur, qui varient les alternances; les Kabyles, pratiquant la frappe des monnaies, en ont toujours à leur disposition. Pour les bracelets, dont le métal est une feuille légère, on se sert du repoussé, de l'estampage. Enfin le métal de l'épingle-crochet, la double broche portée par toutes les femmes, est incisé. Le fragment de ceinture, n° 12, dont l'ornementation est faite de *cauris* ou *coris* gris, petits coquillages reliés entre eux, d'une certaine valeur (car ils servent de monnaie dans quelques parties de l'Afrique), et de grains isolés disposés en demi-rosaces, montre, sous un mode autre que la joaillerie, la simplicité de bon goût et l'unité des principes décoratifs auxquels obéissent les Kabyles. L'originalité de ces parures est assez sensible pour que là-bas, en Algérie, on ne confonde pas les produits kabyles avec ceux qui sortent des mains arabes.

Il y a dans la grossièreté rudimentaire de la confection de ces bijoux forgés et montés par des paysans, dont l'instruction sous le rapport de la métallurgie et de l'art est toute de tradition, une sagesse qui n'est pas ordinaire. L'ordonnance, mesurée, correcte, est toujours sobre et claire; dans la plénitude des formes, la simplicité des lignes de division, la largeur de la répartition, on sent l'observation des principes généraux d'un certain ordre; il nous paraît intéressant d'indiquer à quelles antiques formules d'art peuvent être attribuées les qualités exceptionnelles des traditions kabyles, en dehors du contact arabe. Les caractères d'ensemble et de détail de la décoration des stèles des tombeaux carthaginois, exposés l'année dernière au champ de Mars, par le ministère de l'Instruction publique, leurs fleurettes régulières, le croissant même qui s'y rencontre fréquemment, la nature des divisions, indiquaient, autant qu'il peut exister d'analogie entre l'architecture et la bijouterie, de certains rapports entre ces restes imparfaits de l'art phénicien, et les modes en vigueur dans la Kabylie. L'histoire nous semble expliquer et confirmer ces rapports.

La Numidie, du nom donné par les Grecs, Nomades, *Νομάδες*, aux tribus errantes qui l'habitaient, n'était séparée du territoire de Carthage que par la rivière Tusca. Sans remonter jusqu'aux temps de l'antique Kambé, sur l'emplacement de laquelle Carthage fut bâtie, aux époques où, à la suite de l'invasion des Pasteurs en Égypte, quelque deux mille ans avant notre ère, naquit sur ce territoire une nation nouvelle, « celle des Liby-phéniciens » du mélange des Sidoniens nouveaux venus avec des descendants des tribus chananéennes, et les gens de race



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt lith.

« berbère qui formaient le fond de la population autochtone. » (G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*.) On connaît un fait plus récent, d'une certitude absolue, qui, en expliquant la transformation de l'existence d'une partie de la population nomade, pour qui la tente devint le *gourbi*, ouvre une voie nouvelle à la conjecture des contacts phéniciens. C'est grâce à ces contacts que les Numides errants, dès lors fixés, auraient pu recevoir des connaissances qui devaient leur manquer, et contracter l'habitude du travail indispensable pour faire réussir une entreprise désespérée, qui dure encore. Ce fait certain est celui rapporté par les historiens latins, que ceux des vaincus du littoral africain qui ne voulurent pas se soumettre aux Romains leur abandonnèrent la plaine, les bois et les ravins leur offrant un abri inaccessible aux centurions, et leur permettant de se soustraire aux exigences du fisc.

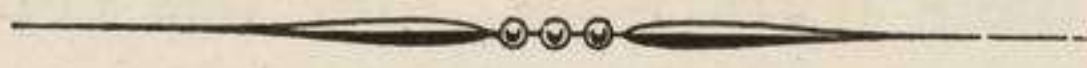
Nous avons dit que c'était là une entreprise désespérée, ne semblant pas avoir de chances de durée, et voici pourquoi : le Kabyle d'aujourd'hui, comme le Numide d'alors, des chaînes de l'Atlas, du pays d'Alger et de Tunis, a besoin d'une industrie active, produisant des objets de commerce, d'échange, pour vivre en conservant l'indépendance ; ses armes seules auraient été impuissantes pour résoudre ce double problème, le sol de plaine, propre aux céréales, qu'il exploite, étant trop restreint pour satisfaire à sa nourriture. Le travail allié à la bravoure est donc devenu la loi suprême ; et aujourd'hui on voit le Kabyle réunir, chose rare, l'amour de l'indépendance, habituel aux montagnards, à celui du labeur, plus fréquent chez l'homme de la plaine. Mais comment ces demi-sauvages qui ne pouvaient avoir, en se réfugiant dans leurs aires, que des connaissances de pasteurs errants, purent-ils acquérir l'expérience nécessaire au travail fructueux dont ils avaient un besoin immédiat ? Par qui leur furent révélés les secrets et les avantages de leurs fabrications comme de leurs cultures ? N'est-il pas vraisemblable que, par suite des rapports qu'ils avaient eus avec Carthage détruite, à laquelle ils avaient fourni des troupes mercenaires, un certain nombre de *Pœni*, comme les écrivains latins appellent les Carthaginois à cause de leur origine phénicienne, qui devaient être ardents entre tous à se soustraire à la domination romaine, s'étaient réfugiés parmi les Numides ; et n'est-il pas à croire que c'est surtout par ces Pœni qu'ils furent initiés aux pratiques d'une agriculture perfectionnée, dont les Carthaginois avaient la réputation ; que c'est par eux que leur sont venus les formules traditionnelles de leurs arts populaires, leur permettant de fabriquer des objets de commerce et d'échange dont les Phéniciens connaissaient de longue date toutes les ressources ?

Si l'on admet une origine si fortement indiquée, il semble que cette probabilité doive être d'un certain intérêt ; car on pourrait considérer dans les bijoux d'antique formule de la Kabylie, malgré le contact arabe, un reflet vivant, bien rudimentaire, mais enfin un reflet direct des arts si peu connus de la phénicienne Carthage, de l'industrie de ceux qu'Hiram, roi de Tyr, prêtait à Salomon pour la construction et l'ornement du temple de Jérusalem de ces artisans de Sidon dont il est parlé en tant de passages d'Homère.

Le Kabyle est généralement agriculteur ; arboriculteur ; son industrie varie néanmoins selon la situation de sa tribu. Vers les sommets des montagnes, où règnent d'immenses espaces couverts de forêts vierges, il est bûcheron et tourneur ; ce sont les *Beni-Aïssi* qui font toute la vaisselle indigène, et particulièrement les grands plats

en bois de hêtre, appelés *gaça*, où s'appête et se sert chaque jour le mets national : le *couscoussou*. Les *Beni-Abbès* confectionnent les burnous rayés; les *Flissahs* trempent l'acier et fabriquent les armes; enfin, dans le canton des *Zouaoua*, à peu près au centre de la Kabylie, où le pays est pauvre et ingrat, trois tribus : les *Beni-Rbah*, les *Beni-Ouasif*, les *Beni-Yeni*, se livrent particulièrement à l'orfèvrerie.

(D'après les documents en nature appartenant à M. le colonel Duhouset, ceux du musée des Colonies, fondé par le ministère de la marine, et d'après les photographies de l'Art ancien, publié par M. Frank.)





AFRIQUE

LA TENTE ARABE. — LES NOMADES ET LES SÉDENTAIRES. — COSTUMES FÉMININS DE L'ALGÉRIE.

La tente arabe s'installe sur un poteau central ayant 2 mètres 50 centimètres de hauteur; deux perches de 2 mètres de hauteur soutiennent l'édifice; les extrémités de la tente sont fixées au sol par des cordes de laine raidies sur des piquets plantés en terre. La couverture est une réunion de bandes tissées de laine et de poil de chameau, cousues ensemble. Chacune de ces bandes qu'on appelle *felidj* (au pluriel, *feldja*) a une largeur de 75 centimètres et 8 mètres de longueur. Le felidj est d'un dessin uniforme; les lignes brunes et blanches qui alternent avec des largeurs diverses ne changent jamais dans leurs dimensions respectives. Toutes les tentes sont semblables; elles ne varient que par le plus ou moins grand nombre de feldja et l'état de leur conservation. Dans les contrées où la gomme laque ou le kermès abondent, le felidj est teint en rouge, mais sans altération du dessin primitif. Quelques tribus, se rattachant à la noblesse religieuse, font surmonter le poteau central d'un bouquet de plumes d'autruche.

L'intérieur de la tente arabe ne contient pas de mobilier proprement dit. On place au pied du pilier principal deux ou quatre sacs, les *tellès*, qui contiennent la provision d'orge, de blé ou de dattes, nécessaire à la famille pour huit ou quinze jours. C'est à cette place que sont disposées, dissimulées par les tellès, les cachettes où les femmes mettent leurs petits trésors : la peau de bouc contenant les boucles d'oreilles dépareillées, les colliers, les grains de corail, les bijoux de diverses sortes. Chez les familles aisées, les objets précieux ont un écrin spécial, l'*ougada*, oreiller en laine ouvert par le milieu, que le maître de la tente pose sous sa tête pendant la nuit pour le garder plus sûrement. Un peu partout, la place est occupée par les ustensiles de cuisine et des outres pour l'eau, faites de peau de bouc, goudronnées à l'intérieur, munies de leur poil à l'extérieur; d'autres sacs, également en peau de bouc, mais non goudronnée et grossièrement mégissée, auxquels on donne le nom de *megoud*, renferment tantôt du grain, tantôt des objets indispensables à la vie, le sel, le poivre, quelques piments, de la viande sèche, etc.; puis, vient la série des objets en bois, en terre ou en sparterie : le *keskès*, employé pour la préparation du couscoussou; le *tabag* pour le servir, ainsi que pour offrir les dattes; la *guenina*, la tasse pour traire les chèvres; l'entonnoir pour le remplissage des outres; le *sindoukh* ou l'amphore, aux dimensions variées; le *guessaa*, le simple plat en bois; le petit moulin à bras pour la mouture du grain, etc., etc. Le foyer, généralement placé du côté de la campagne, est formé de deux grosses pierres réunies; une marmite en terre sert à cuire le repas. Si la tente est riche, elle possède un tapis, quelquefois deux, mais c'est l'exception. La plupart des gens dorment sur l'*asseïra*, la natte d'alfa ou de diss. Enfin, chaque tente possède un assortiment de cordes en laine mélangée de poils de chameau, et un assez grand nombre de liens en alfa et en diss. Ces cordes servent à attacher les chevaux au campement, ou à maintenir, dans les migrations, le chargement des mulets ou des chameaux.

A l'exception des montants et des piquets, aucun des accessoires de la tente ne doit être en bois ou en fer;

tout doit être fabriqué en alfa ou en diss, qui se tressent en cordes, et dont on fait des nattes, des paniers, des coussins, sans que le végétal subisse aucune altération préalable.

De même que le maître du lieu doit toujours être prêt à monter à cheval et à combattre, tout dans la tente doit pouvoir se plier, s'enlever, se répartir sur les bêtes de somme, facilement et avec rapidité. Tous les indigènes vivant de la vie nomade sont dressés dès l'enfance à ces manœuvres et aussi à des travaux divers; ils savent non seulement tisser l'alfa ou le diss, mais il n'est aucun d'eux qui ne soit en état, si un objet usuel vient à manquer, de le remplacer à l'instant. L'existence sous la tente exige que tout ce qui y est fabriqué à la main puisse l'être promptement, en tous lieux, par chacun.

Le soir venu, on clôt la tente en baissant les feldja de l'entrée; les vieilles femmes, les enfants, dorment d'un côté; les époux, de l'autre. Dans les régions froides, dans les montagnes, on entoure la tente et les troupeaux de branchages qui ne sont pas utiles seulement pour se préserver des intempéries, mais servent encore à se défendre contre les voleurs, les entreprises des amoureux et les attaques des fauves. Un *douar* est la réunion d'un certain nombre de tentes, habitées généralement par des membres de la même famille. (Chez les musulmans, la famille, par suite de la polygamie, de l'adoption, de la légitimité des enfants nés des femmes esclaves, de la parenté de lait, prend des proportions considérables.) Les tentes sont placées en rond, l'entrée regardant l'intérieur du douar.

La vie sous la tente diffère selon les occupations de ceux qui l'habitent. Le pasteur est nomade, et il change de campement tous les jours, s'il en est besoin ou si tel est son bon plaisir. Le laboureur est forcément retenu au champ de culture pendant un temps plus ou moins prolongé; son douar n'a pas la mobilité de l'autre et prend facilement l'aspect d'un village fixe. En Algérie, le nomade est l'Arabe saharien, le laboureur est le paysan tellien. Au printemps, pendant l'été, le Saharien, amène ses troupeaux dans les vertes campagnes du Tell; c'est l'hiver seulement qu'il retourne s'enfoncer dans les solitudes sahariennes. On dit que ce nomade, qui parle dans sa pureté native l'idiome du Coran, regagne avec d'autant plus d'empressement ces solitudes qu'il considère les campements sédentaires des laboureurs telliens comme des lieux inférieurs, corrompus. Dans sa vie de cultivateur, le paysan tellien se réserve tout ce qui n'est pas du domaine de la tente; c'est lui qui laboure, moissonne, dépique le grain, l'ensilote; il tond les brebis, surveille les troupeaux, court les marchés, enfin monte à cheval pour la chasse ou la guerre. La femme allume le feu, au matin, pour faire bouillir l'orge, prépare les galettes, compte le bétail, va à l'eau, au bois; elle traite les brebis, fait le beurre, nettoie les enfants; c'est elle qui tisse le felidj, les burnous, les tapis, etc.

Ainsi que nous le disons, pl. Afrique, au signe de la Tête de nègre, il n'y a pas de tribus errantes en Algérie; y en eût-il que la tente représentée leur conviendrait entièrement. La femme indigène, non seulement tisse la tente, mais encore la bâtit.

La Kabyle appuyée sur un vase, occupant le bas de la planche, est habillée pour un jour de cérémonie; elle est mariée, car la coiffure, l'*achouaou thabenikt*, annonce la femme soumise à la puissance conjugale; elle n'est pas mère d'un garçon, car on ne voit pas sur son front le radieux *thabezimth*, le bijou de forme ronde qui annonce qu'elle a donné un défenseur au village; à moins que depuis ce glorieux enfantement elle ne soit accouchée d'une fille et n'ait dû déposer le bijou dont elle s'enorgueillissait. La Kabyle qui se pare quitte la robe en chemise ordinaire, fixée par une ceinture simple, vêtement unique, à peine suffisant pour la préserver du froid et sauvegarder la pudeur; elle prend une robe à bords frangés, se couvre de ses bijoux émaillés et se drape de mouchoirs à dessins, de couleurs généralement voyantes. Ces draperies à plisures fines, souples, disposées avec goût, sont fixées aux épaules, aux hanches, et, comme un voile rejeté en arrière, elles descendent de la coiffure plate et caractéristique de la montagnarde habituée à porter des fardeaux sur sa tête. (Dans leurs villages les femmes kabyles ne se couvrent pas le visage, le voile étant réservé aux femmes de marabouts.)

Mais les grands jours, il ne s'agit pas seulement de prendre les vêtements, les bijoux d'exception; le matin même de la solennité, il faut se préparer à l'avance, et les préliminaires de la toilette, malgré la rus-



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Durin lith.

ticité de la vie en Kabylie, demandent plus de temps que n'en exige la recherche des jeux d'une draperie et sa fixation avec les *ibesimen*.

Quel que soit son âge, toute Kabyle teint sa chevelure; si noirs que soient naturellement ses cheveux, ils ne le sont jamais suffisamment à son gré. On emploie pour cet usage un composé de trois parties de noix de galle et d'un mélange de sulfate d'antimoine et de pyrite de cuivre; l'*hadida*; le tout délayé dans de l'huile d'olive, puis soumis à la chaleur, de manière à former une pâte. La chevelure, empreinte de cette mixture, doit rester sous le linge pendant trois jours; ce n'est qu'au bout de ce temps que les cheveux sont peignés, huilés, et que l'opération est terminée. Les sourcils se teignent par le même procédé.

Une femme en toilette a toujours sur elle, dans les plis de ses vêtements, parmi ses objets de parure, le petit étui en roseau ouvragé, avec l'aiguille dépolie en argent ou en fer, contenant le *kohl* ou *koheul*. A propos de cette teinture spéciale des cils, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la coquetterie n'est pas la raison unique de l'emploi de cet ingrédient qui, en Kabylie, n'est que du sulfure de plomb natif. Le *kohl* est considéré par les Arabes comme un véritable collyre, comme un remède souverain contre les ophtalmies dont on sait la fréquence dans ces climats. La couche pulvérulente que l'aiguille dépose sur les cils en les colorant d'un noir bleuâtre, qui a pour effet principal de donner de la douceur au regard, préserve, en outre, l'œil de la vivacité et de l'éclat des rayons lumineux.

La pommade de teinture pour les cheveux, et le fard employé par les femmes kabyles, sont des cosmétiques tout à fait primitifs. La salive joue un rôle important dans la confection du fard, et il en est de même pour son application, car c'est sur une couche de salive qu'on enlumine la joue. Ce fard se compose d'une gomme laque de belle couleur rouge, réduite en poudre, et d'alun mêlés en parties égales et incorporés dans une pâte faite de raisins secs, triturés avec de la salive que l'on ne se procure en quantité suffisante qu'en mâchant de l'écorce de noyer; roulée dans une poudre odorante, le *sembel*, cette première pâte devient un opiat que l'on fait sécher et dont on se frotte légèrement les joues, après les avoir préalablement mouillées de salive, comme on vient de le voir. Il paraît que les filles en toilette de mariage abusent de ce rouge un peu vif qui contraste d'une manière choquante avec le bistre de leur visage; mais les matrones, plus expérimentées, en usent si adroitement qu'il semble que le rose de leur visage soit sa coloration naturelle.

Dans les notices, Afrique, ayant pour signes : l'Étrier, le Canif, la Roue d'engrenage, etc., il est parlé assez amplement des Kabyles, du vêtement de leurs femmes, de leurs bijoux, du caractère de l'épouse, pour n'avoir à relever ici que quelques traits complétant leur physionomie. Le vase typique que tient notre dame kabyle est de cette argile commune, *thalakht*, très abondante partout en Algérie, dont sont faites toutes les poteries, depuis l'humble tasse jusqu'aux plus grandes amphores; les couleurs y sont fixées au moyen d'un vernis composé de résine de pin et d'un peu d'huile d'olive. Ce sont tous travaux de femmes, et les Kabyles montrent une grande habileté dans ces sortes d'ouvrages faits avec goût. Les principaux ustensiles de ménage dont elles peuplent le gourbi sont l'*assagoum*, l'*achmoukl*, l'*aziar*, ou les cruches à eau de diverses espèces dont quelques-unes rappellent, par leur forme, les amphores romaines; l'*aboukal*, le *thaboukalt*, pots à eau; des petits vases pour le lait, l'huile, etc., *tassa*, *thabouiddouth*; des casseroles pour la cuisson des galettes, *aferrah*, *tadjin*; des marmites, *thasilt*, *thakedourth*, *timesebbouith*, *thimeserbah*.

Relativement au découvert habituel du visage de la Kabyle dans son village, il est encore utile de savoir que les coutumes environnent cette liberté de certaines précautions. Les femmes doivent être respectées, être à l'abri de toute rencontre fâcheuse, de tout propos inconvenant, et même de tout regard indiscret. La loi interdit aux hommes de se trouver sur leur passage ou de se présenter à la fontaine pendant qu'elles s'y trouvent; s'il y a dans la localité plusieurs fontaines, il y en a de particulières réservées à leur usage exclusif; s'il n'y en a qu'une, les femmes ont des heures spéciales pour y puiser l'eau ou pour y laver, sans qu'aucun homme s'y trouve. La femme ne doit pas s'arrêter dans la rue; il lui est défendu d'y marcher en se regardant dans un miroir. « *Le miroir attire les amants aussi bien que les alouettes.* » Enfin, si elle est mariée, il lui est enjoint de ne pas sortir tête nue.

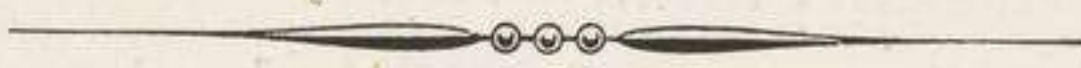
La montagnarde représentée ici a une beauté d'aspect et une franchise d'allure qui conviennent bien à son caractère empreint d'héroïsme. On sait que ces confectionneuses de cartouches, ces fondeuses de balles, ne se séparent pas de leur mari pendant la guerre; que leurs cris, leurs chants, se mêlent au bruit de la poudre; mais il faut savoir encore que, sur le champ de bataille où sa présence excite jusqu'au délire l'ardeur des combattants, la Kabyle se montre parée de tous ses bijoux. Elle est là comme un beau défi. Le costume reproduit a donc un double caractère : c'est la parure en temps de paix et c'est le costume du cérémonial guerrier.

A côté de cette Kabyle de la chaîne de l'Atlas et de Tunis, c'est-à-dire, de celle qui paraît la plus proche du type numide, se trouve, assise sur un divan, une autre femme indigène, dont la parure a tout à la fois des rapports et des dissemblances sensibles avec ce que l'on vient de voir. Cette seconde femme est de Biskra ou Biskara, ville principale du *Zab* ou, au pluriel, des *Ziban*, c'est-à-dire des oasis. Cette contrée est la partie extrême de la province de Constantine et se trouve à l'entrée du grand désert. Les habitants de Biskra ne sont pas de race arabe et leur souche est probablement quelque peu voisine de la Kabyle. Leur position les rapproche des Touaregs, et il semble, à voir cette femme surchargée de parure comme une idole syriaque, qu'un reflet direct asiatique, passant par l'Égypte et le Fezzan, se soit immobilisé dans le goût des dames du pays. Les cheveux nattés, le cercle orfévré, la jugulaire en chaînettes, les rangées de sequins, les colliers d'amulettes et d'orfèvrerie, les bagues, parlent assez pour qu'il soit inutile d'insister. Le vêtement supérieur est du genre de la palla des Kabyles, et attaché par des épingles du même genre. Cette femme a de légers stigmates au menton, à chaque joue, au front.

Quant à la Mauresque debout, en costume d'intérieur, qui figure dans ce tableau, elle offre un exemple en pied et une variante de deux fragments, n^{os} 5 et 8, qui se trouvent dans la pl. Afrique ayant pour signe la Tête de nègre. Cette femme est jeune et déjà lourde; c'est une de ces mauresques du *far-niente*, auxquelles l'âge donnera les formes exubérantes, sans lesquelles elles ne croient pas avoir tous les charmes de la distinction.

Documents photographiques.

Voir pour le texte : M. le Capitaine Villot, Mœurs, coutumes et institutions des indigènes de l'Algérie, Constantine, Bastide; 1871; MM. Hanoteau et Letourneux : la Kabylie, les mœurs et les coutumes kabyles, Paris, Challamel, 1873; 3 vol.



196
BH

MAURESQUE

COSTUMES DE CHEFS. — *ESPADAS* OU ÉPÉES.

1	2	3	4
	5	6	7
12			11
	8	9	10

COSTUMES DE CHEFS.

Les dix personnages représentés décorent une des voûtes de la *Sala de Justicia* de l'Alhambra de Grenade. Ils sont peints sur des panneaux de cuir cousus ensemble et cloués sur une surface concave composée de planches d'un bois résineux. Ces peintures sont les seules qui offrent des exemples authentiques du costume mauresque; elles prouvent assez que les fondateurs de l'Alhambra n'ont pas toujours tenu compte des préceptes du Coran qui interdisent la représentation de tout être animé.

Les dix chefs maures qui délibèrent assis sur des *almohadas* (coussins), forment un divan (*al-dyônan*) ou conseil de chefs des tribus de Grenade. Ils ont le teint brun, la barbe noire taillée en fourche, et portent le costume des Maures du quinzième siècle : *xasia*, ou turban, recouvert de la *marlota*, sorte d'écharpe ou de voile qui retombe en plis flottants sur les épaules; *albornoz* ou burnous descendant jusqu'aux pieds et rappelant le *djubbé* turc (chez quelques-uns des chefs, ce burnous est mi-parti ou accompagné d'un *almofar*, capuchon, ainsi que le montre la figure n° 10); *feredjé* formant robe de dessous; *borcequies* ou bottines de cuir teint; baudrier du cavalier consistant ici en une bande de velours garnie de clous d'or, à laquelle est suspendue l'*alfange*, épée mince et large à deux tranchants dont la poignée est munie d'une garde en forme d'écusson. Bien que l'épée à poignée en forme de croix des chevaliers chrétiens ait été longtemps bannie chez les musulmans, on rencontre des gardes de sabres à quillons droits dans l'armement des Arabes du seizième siècle, représentés dans la suite des tapisseries de la « Conquête de Tunis » dont les dessins ont été tracés par Vermeyen, et qui appartiennent au Musée de Madrid.

Au moyen âge, il n'y eut pas d'objets de luxe plus recherchés que les soieries de Valence et d'Almería, les

draps de Murcie, les *jaiques* ou gazes, et les tissus de coton de Grenade. Les rois maures faisaient présent de ces étoffes aux souverains étrangers : en 1333, à la conclusion d'un traité de paix, on voit Mohammed IV, roi de Grenade, offrir à Alphonse XI, roi de Castille, plusieurs pièces d'étoffe en or et soie, de celles qui « se fabriquent à Grenade ».

Ce sont les Arabes qui perfectionnèrent les procédés en usage pour le travail du cuir, et qui apprirent à l'Europe l'art du fourbisseur et de l'armurier. Leurs épées de Cordoue, de Saragosse et de Tolède jouissaient d'une grande renommée; elles avaient tant de formes et de noms, qu'un auteur arabe, Mohammed-al-Heraury, a fait un livre intitulé « Esmā-al-Saïf », c'est-à-dire les *noms de l'épée*.

Pendant sept siècles de domination en Espagne, les Arabes déployèrent une activité qui s'étendit à toutes les branches de l'industrie, des sciences et des arts; ils réussirent, sous ce rapport, à transformer matériellement et intellectuellement le pays et à le placer à la tête des nations de l'Europe.

Espadas ou épées.

N° 11.

Épée dite de Boabdil, dernier roi de Grenade.

Poignée et pommeau couverts d'émail, d'ivoire, de filigrane, et ornés de légendes arabes; la garde, aux quillons recourbés, est formée de deux têtes d'éléphants et décorée de l'écusson des rois Maures; des caractères arabes sont gravés sur la lame.

Cette arme, trouvée à l'Alhambra, a appartenu, suivant la tradition, au dernier roi de Grenade, Boabdil, surnommé *el rey chico*. On aurait peut-être là un échantillon précieux du talent de l'un des favoris du roi arabe, Julian del Rey, surnommé *le Maure*, armurier célèbre qui, après la chute de Grenade, fut l'un des premiers à embrasser la religion catholique, ayant pour parrain, à son baptême, le roi Ferdinand V. Les

espadas du renégat, par l'excellente trempe de leurs lames et la rare perfection de leurs ciselures, ont placé Julian en tête de ces fameux artistes de Saragosse, de Saint-Clément, de Cullar, de Tolède surtout, dont les produits resteront toujours comme un témoignage de la supériorité que l'Espagne a longtemps conservée en ce genre d'industrie.

N° 12.

Épée mauresque de Don Juan d'Autriche.

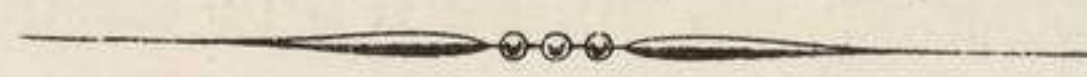
Les ornements de la lame, légèrement en relief, sont dorés sur un fond d'azur; ceux de la poignée à quillons recourbés, avec un relief plus fort, ont le même genre de décoration; l'étoile, au centre du pommeau, est formée d'un émail rouge, blanc et vert.

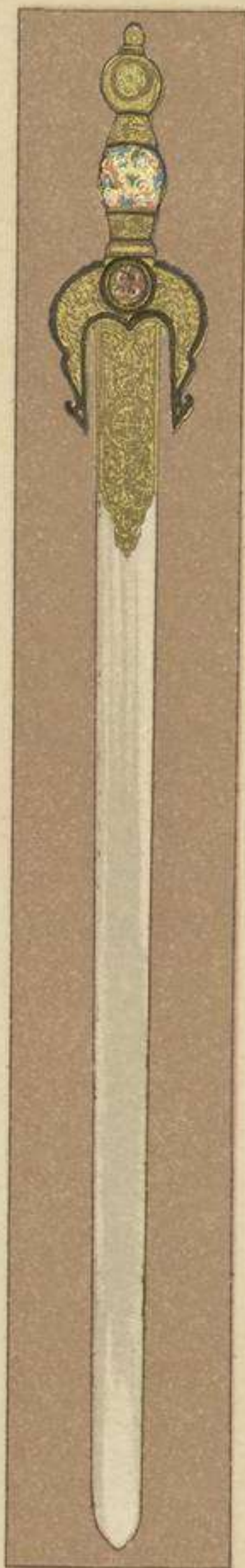
Cette épée a été dit-on, conquise par Don Juan sur un chef maure, à la bataille de Lépante.

Figures tirées des peintures de la Sala de Justicia, de l'Alhambra de Grenade.

Les épées font partie de l'Armeria de Madrid et ont été reproduites ici d'après les photographies de la collection Laurent.

Voir, pour le texte : comte de Circourt, Histoire des Mores Mudejares et des Morisques, 1845-48. — Viardot (Louis), Histoire des Arabes et des Maures d'Espagne, 1851. — Catalogo de los objetos de la Real armeria, Madrid, 1863. — Baron Charles Davillier, Voyage en Espagne.





MAURESQUE

MORESQUE

MAVRICH

BH

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Fieg lith.

157



AFRIQUE

PARTIE SEPTENTRIONALE. — L'ALGÉRIE

1	2	3
4	5	6

La calotte de feutre, la *chachia*, rouge, blanche ou brune, est portée par tous les indigènes et sert de base à toutes les coiffures masculines. Le Turc et le Maure y enroulent le turban; l'Arabe le recouvre du *haïk*, dont il se sert pour préserver sa nuque et entourer son visage. Cette pièce d'étoffe est d'une laine légère qui se fabrique surtout dans une oasis tunisienne, le Djérid; on fixe cette enveloppe en l'enroulant d'une corde faite de poil de chèvre ou de chameau, tantôt ronde, tantôt plate.

L'Arabe porte sous son haïk deux et trois chachias superposées, la rouge par dessus; s'il est en mission, cette coiffure, qu'il ne quitte jamais, ni le jour ni la nuit, lui sert de portefeuille; il place entre les calottes étagées les dépêches qu'on lui a confiées, et elles y demeurent jusqu'au terme de son voyage.

Le haïk étend ses plis sur une chemise de laine, la *gandoura*, couvrant le corps et les épaules sous le burnous. On porte le manteau de diverses manières, noué sur le devant avec des cordons (n^{os} 1 et 6); relevé et rejeté sur une épaule (n^o 3); relevé et contenu sur la poitrine au moyen d'une courroie (n^o 2).

Notre n^o 1 représente un laboureur arabe du Tell, un de ces paysans dont la principale occupation consiste dans l'élevage des bestiaux, des moutons surtout.

Le n^o 2 met sous nos yeux un Arabe de la tribu des Smelas, de la province d'Oran. Le n^o 3 est un *Chaouïa*, Berbère du massif intérieur. Son burnous de laine rayée est de ceux que deux tribus industrielles, habitant les montagnes, les Beni-Abbès et les Beni-Ourtilan, fabriquent pour les Kabyles.

Le n^o 6 représente un grand chef arabe du désert. Les tribus sont de caractères différents : il y en a de religieuses, commandées par des marabouts, et d'autres où la noblesse militaire remplace l'autorité religieuse. Les tribus religieuses ne sont pas les plus paisibles : ce sont elles qui, depuis la conquête, ont fourni les plus ardents agitateurs. Les tribus nobles ou militaires sont désignées dans l'ouest par le nom de *Djouad* et de *Mehal* dans l'est, par celui de *Douaouda*. L'origine en remonte aux invasions arabes. Elles traînent à leur suite d'autres tribus dépendant entièrement d'elles : ce sont les *tribus serves*, subissant en effet, et sans se plaindre, un véritable servage. Le chef ici représenté porte, par-dessus le haïk obligatoire, un chapeau de plumes dont les larges bords peuvent procurer de l'ombre au visage. Ce chapeau au sommet pointu est enjolivé de cordonnets en soie rouge, tendus de la partie supérieure à ses bords. Nous n'insisterons pas sur le vêtement du corps, taillé à l'ottomane; la veste courte est de soie avec broderies d'or; la ceinture est également en soie et les culottes sont de drap, ainsi que le burnous blanc et garance devenu celui de nos spahis. Des bas de coton rayé, montant plus haut que le genou, et des bottines en maroquin à tiges largement fendues, ornées de glands, complètent l'ensemble de ce costume original. La pièce de soie rayée à la tunisienne, qui ceint les hanches et est nouée un peu sur le côté, n'est pas une pièce essentielle de ce costume. C'est une parure que l'on rencontre souvent en Kabylie, où elle entre dans les atours féminins. La chaussure est beaucoup plus indispensable, et mérite l'attention; elle se compose de deux pièces, la bottine, dont les montants aident à se préserver des vipères, et une sandale grossière, faite de peau de bœuf ou de chameau, avec son poil, nouée sur le pied au moyen de lanières de cuir. Cette sandale est la *torbaga*, la chaussure d'été. On la porte, comme on le voit ici, par-dessus le maroquin des bottines légères, mais tous les Arabes du désert en font usage en l'attachant avec de simples ficelles; elle est indispensable aux pieds nus pour marcher sur les sables brûlants de la plaine.

Notre chef arabe tient un coran de sa main droite; sous son burnous, par-dessus sa veste, se trouve un étui pour ce coran, car c'est un péché que de porter le livre sacré sous la ceinture.

Les n^{os} 4, 5, 7 offrent des types de Juives d'Alger et de ses environs. Les mœurs et les usages des Juifs de ces contrées sont presque les mêmes qu'au moyen âge. Le costume féminin est un mélange hétéroclite des modes anciennes du Nord de l'Europe et de celles de l'Orient. Le *yémèni* qui serre le front et barre hermétiquement le passage aux cheveux est la coiffure de rigueur pour les femmes mariées. Les Juives ne se tatouent pas le visage, la Bible leur interdisant ce genre d'ornement; elles sont en général remarquables par la blancheur de leur teint. Comme elles ne quittent guère la maison (c'est le mari négociant qui court au dehors), elles ne cherchent pas à briller, et se contentent du confortable pour leur accoutrement. L'élégance de leur costume s'en ressent; la plupart du temps, il est fait de tissus assez grossiers, il n'a pas la coupe gracieuse de celui des Mauresques bien qu'il leur soit emprunté en grande partie. Le corsage n'est pas taillé pour soutenir la gorge, comme chez ces dernières, et les Juives l'ayant communément volumineuse, ce défaut de goût, de soin, quoiqu'il y en ait nombre de fort jolies, leur fait de bonne heure le plus grand tort. Leurs longues jupes ne laissent voir que le bas de la jambe nue et leurs pieds chaussés d'une espèce de pantoufle sans quartier, ne recouvrant que les doigts. Elles portent des caleçons, et lorsqu'elles sortent, enveloppées depuis le haut du bonnet jusqu'aux talons, elles ne se cachent que la moitié du visage, se conformant ainsi à un usage antérieur à l'islamisme, car il proviendrait des anciens peuples idolâtres de l'Asie et de l'Afrique.

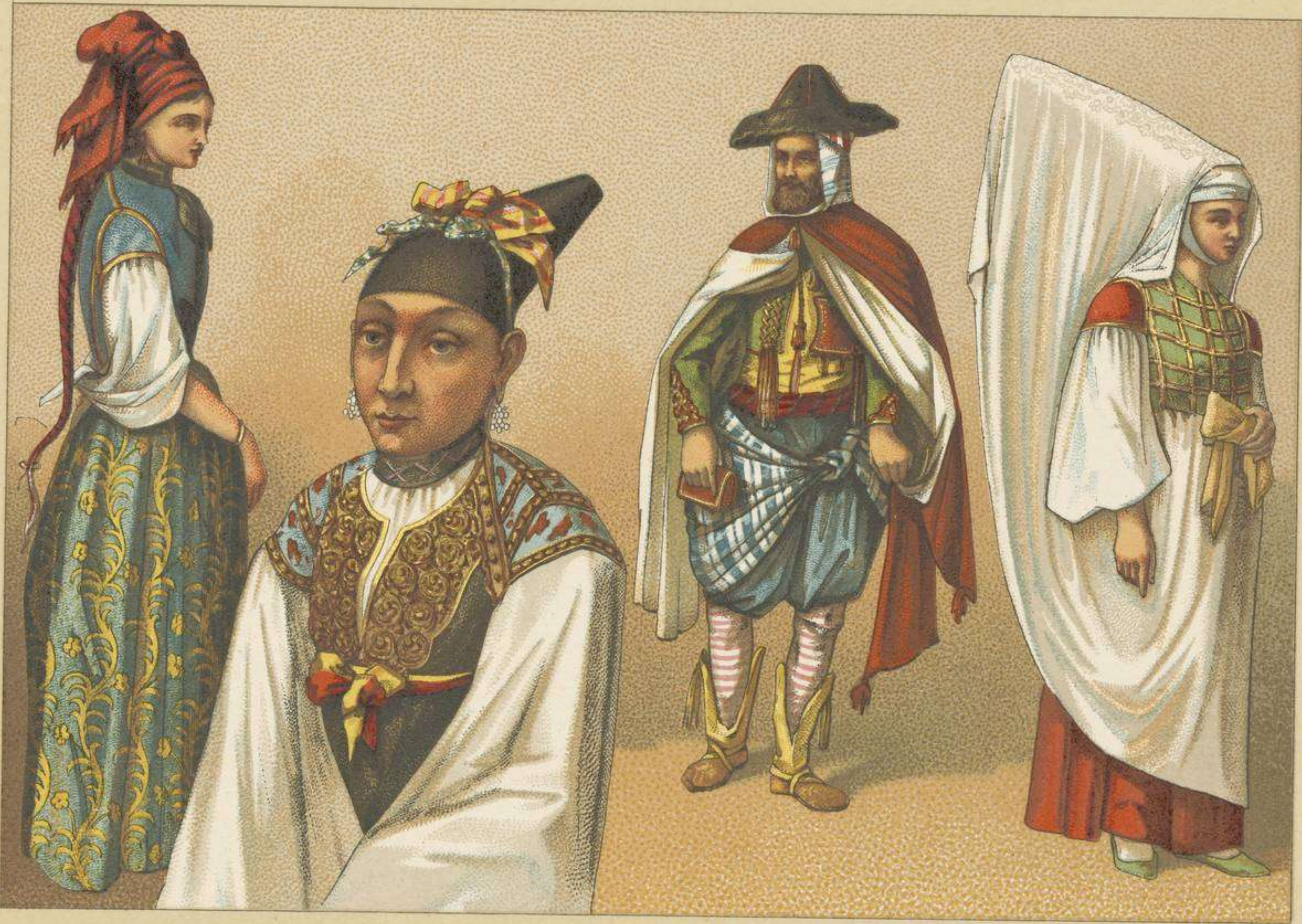
En résumé, le costume de ces Juives de l'Algérie semble plein des traces du passage de leur peuple sur tant de points divers du vieux monde. La forme élevée de la coiffure en cotonnade, portée par la demoiselle juive n^o 4, rappelle celle des musulmanes du commun de Tchanak-Kalé, à la presqu'île asiatique des Dardanelles; ses cheveux, tombant dans le dos en une tresse unique, sont enroulés dans de la soie, comme on le voyait en Perse au XVI^e siècle, selon Vecellio; ses manches de linge, taillées en pointe, sont nouées par derrière l'une à l'autre, et, dans plus d'une peinture de notre moyen âge occidental, on retrouve l'exemple de manches de cette coupe, nouées de la même façon. La longue coiffure du n^o 7 a tout à fait la physionomie du hennin des dames françaises du XV^e siècle; l'édifice était de même forme et portait aussi le long voile traînant à terre ou relevé. Cette coiffure, vint-elle d'Europe lorsque les Juifs d'Espagne s'établirent à Alger, à la suite des Maures chassés de leur conquête? Ne viendrait-elle pas de la Syrie? Voici ce qui appuierait cette dernière hypothèse. Le bonnet en pointe de notre n^o 5 est de forme analogue, tout en étant moins long: or, ce bonnet se trouve dans Vecellio comme étant celui de la Juive de Syrie. Enfin, au mont Liban, les femmes druses portent encore aujourd'hui sur le haut du front une longue corne d'orfèvrerie, le *tantour*, du haut duquel descend, en le recouvrant, un long voile épais et noir traînant à terre dans la maison.

Les étoffes de ces costumes offrent peu de variété. Au n^o 4, la demoiselle juive est coiffée avec une étoffe assez épaisse, espèce de madras en coton. Son corsage mal ajusté est de soie, galonné d'or aux coutures, la jupe est en cotonnade à larges dessins. Le bonnet du n^o 5 est une espèce de feutre; le nœud est en soie, ainsi que la ceinture. Le corsage, également de soie, est décoré sur la poitrine d'épaisses broderies d'or; linge de coton. Le long voile du n^o 7 est en mousseline, brodée sur le travers du bonnet qu'il recouvre; le corsage est en soie, largement quadrillé de gansés d'or, plus propres à dissimuler les formes qu'à les faire valoir; la jupe est en laine; les chaussures sont en soie.

Les n^{os} 1, 2, 3, 5 sont reproduits d'après des aquarelles appartenant au Muséum d'histoire naturelle de Paris. — Les n^{os} 4, 6, 7 proviennent du Musée des Colonies.

(*Voir pour le texte : Voyage dans la régence d'Alger, par P. Rozet; Paris, 1833, in-8°; — L'Algérie, par M. E. Carrette (L'Univers pittoresque); — Exploration scientifique de l'Algérie, par A. Ravoisié; Paris, 1846 et suiv., in-fol.*)





AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Urrabiétta lith.

AFRIQUE

PARTIE SEPTENTRIONALE. — L'ALGÉRIE.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	

La population indigène de cette colonie française est composée de sept races d'hommes : l'Arabe et le Berbère en constituent les éléments fondamentaux ; viennent ensuite les Maures, les Turcs, les Kouloughlis, les Juifs et les Nègres.

Les Arabes sont absolument les mêmes que ceux de l'Égypte et de toutes les autres parties de l'Afrique ; ce sont eux, conquérants, qui ont apporté l'islamisme. La race arabe habite surtout les plaines ; il y en a deux groupes : l'*Arabe du Tell* et l'*Arabe du Sahara* dont les habitudes diffèrent sensiblement.

Les Berbères passent pour être aborigènes. C'est l'élément numérique le plus important de la population de l'Algérie. Ils habitent surtout les montagnes. Cette race se divise aussi en deux groupes principaux ; elle s'appelle *Kabyle* dans le massif méditerranéen et *Chaouïa* dans le massif intérieur.

Les Maures appartiennent à une espèce altérée par tous les jougs qu'il lui a fallu subir ; leur origine est incertaine. Quelques-uns se prétendent issus de tribus de l'intérieur, et rentreraient à ce titre dans l'une des catégories, arabe ou berbère. La population maure est presque toute renfermée dans les villes, ou dans des villages construits en maçonnerie.

Les Turcs sont les descendants de la milice qui a possédé la Régence d'Alger pendant trois siècles. Nous n'avons rien à dire ici de leur origine asiatique ; on les recrutait en Orient, à Smyrne, à Constantinople, etc. Leur nombre est actuellement fort restreint.

Les Kouloughlis (enfants d'esclaves) sont le produit de l'alliance des Turcs et des filles maures ; ils forment plusieurs groupes intéressants et composent la population de deux tribus considérables : celle des *Zammôra* et celle des *Zouatna*.

Les Juifs sont répandus dans toutes les villes, et y ont droit de cité, malgré la répugnance que les Barbaresques leur ont toujours témoigné ; beaucoup se sont même établis dans les tribus, vivant à l'état nomade ; ils

y habitent la tente ou le gourbi, cultivant, labourant, combattant, comme les peuples parmi lesquels ils vivent, se pliant à toutes les exigences dans l'intérêt de leur foi. Par prédilection, les Juifs des tribus sont cependant plus généralement colporteurs et orfèvres.

Les Nègres qui se rencontrent en Algérie proviennent d'esclaves amenés jadis de l'intérieur de l'Afrique; il y en avait un nombre considérable de libres, émancipés par leurs maîtres, jouissant, en qualité de musulmans, des mêmes droits que les Arabes et les Maures, avant que l'abolition de l'esclavage eût été décrétée par la France.

La principale différence qui existe entre les tribus et sert à les désigner est celle du langage; elles sont arabes ou berbères, selon le sang et la langue qui dominent. Les tribus qui vivent sous la tente sont des nomades, se mouvant autour de points fixes, obéissant dans leurs mouvements aux besoins de la culture, selon le retour des saisons et l'inégalité du partage des eaux. Il n'existe pas de tribus errantes en Algérie. Les tribus sédentaires sont celles qui, habitant sous le chaume, la tuile ou la terrasse, ne se déplacent jamais.

L'ensemble de la population indigène est un mélange, à dose variable, des conquérants et du peuple conquis malgré l'éloignement que le Berbère et l'Arabe éprouvent l'un pour l'autre, « tenant, dit M. E. Carrette, à des différences organiques que le temps et la civilisation affaibliront par degrés mais ne détruiront jamais. »

Le Maure et le Turc sont deux types similaires; ce sont surtout les classes citadines de la population musulmane, ayant des costumes analogues, mais avec une démarche différente; celle des Turcs est empreinte de fierté et même d'arrogance; ils portent le turban légèrement incliné et l'usage des bas est plus répandu parmi eux que parmi les Maures; mais, encore une fois, c'est surtout dans l'ensemble du maintien que les deux natures se dessinent.

Toutes les classes de la population algérienne observent d'ailleurs, dans la forme et la couleur de leurs vêtements, certains usages particuliers qui permettent de les reconnaître.

N° 1. — Nègre d'Oran, de la tribu arabe Zmélas.

Ce Nègre a la barbe peu abondante. Il porte le haïk par-dessus la chachia. Ses oreilles sont ornées d'anneaux d'or; son burnous est en laine. En général, le Nègre montre une prédilection marquée pour les couleurs claires; il porte presque invariablement le turban et le *séroual* (la culotte) blancs, et presque toujours aussi une veste blanche; les industries même qu'il exerce sont pour la plupart en opposition avec sa couleur naturelle: s'il est marchand de chaux, sa femme vendra de la farine. Sa profession spéciale dans les villes est celle de badigeonneur, et c'est à ses mains noires qu'Alger doit le voile blanc qui l'enveloppe et la dessine au loin.

N° 3. — Type vandale du groupe d'élément berbères des montagnes de l'Aurès, groupe du massif intérieur désigné sous le nom de *Chaouïa*. Le turban n'est pas enroulé; il est en soie, et à bordure bordée, sans le haïk. Le burnous gris en laine est doublé de bleu.

N°s 4, 5, 6 et 8. — Jeune garçon maure, et Mauresques d'Alger. Malgré l'altération générale du sang maure, il existe cependant encore quelques familles qui ne se sont point mésalliées et chez lesquelles on retrouve les caractères de la race primitive. Il y en a aussi un certain nombre qui se disent descendants des musulmans de l'Es-



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Urrabieta lith.

pagne et que l'on désigne sous le nom d'Andalous. Leur peau est un peu basanée, mais elle est plutôt blanche que brune. Un certain embonpoint distingue, en général, au premier coup d'œil ces citadins peu actifs de l'Arabe et du Berbère industrieux.

Le jeune garçon n° 4 est coiffé de la chachia rouge de Tunis qui se rencontre partout; son gilet est en soie brodée, et sa chemise, en coton.

Le n° 5 représente une Mauresque de sang bistré. Elle est coiffée d'une calotte posée droit, maintenue par une jugulaire dorée, donnant à la tête la figure d'un assez long ovoïde. Ce bonnet est entouré d'une espèce de turban plat en soie rayée de couleurs vives; une étoffe prise sous la calotte, attachée sous le menton, et tombant dans le dos, cache entièrement le cou; c'est une réduction du haïk. Les cheveux qui apparaissent aux tempes sont courts. Cette femme a des boucles d'oreilles composées de deux anneaux de grandeur inégale en or, d'où pendent, en éventail, cinq rangs de perles montées; elle est encore parée d'un collier à double rang, assez lâche, formé de perles rondes en corail, ou en graines rouges. Son corsage entr'ouvert, non ajusté, est en mousseline sur laquelle de légers tracés d'or forment des carreaux. Enfin, il y a encore des bordures en lacet doré au haut des manches et au-dessous des seins, où commence la robe de laine attachée par un bouton d'or.

Le n° 6 représente une Mauresque andalouse. Celle-ci ne porte ni boucles d'oreilles ni collier; un simple bouton métallique fixe l'ourlet de la veste en soie orange, qui dessine et soutient les seins sous la mousseline dont elle est couverte. C'est avec un simple mouchoir de coton, capricieusement arrangé sur une chevelure en liberté, que se trouve complétée cette gracieuse toilette d'intérieur.

La Mauresque n° 8 est coiffée d'une calotte conique, en soie brodée d'or, avec jugulaire. Cette calotte est posée beaucoup plus en arrière que celle du n° 5; elle cache à peine la chevelure abondante, régulièrement divisée sur le front, et retombant sur les épaules, sans cacher les oreilles. La robe, non ajustée, est brodée d'or sur soie aux manches et à la poitrine; la ceinture nouée est en soie; la chemise, à la manche ample et courte, est en léger coton; les anneaux des bras sont en or.

Nos 2, 7 et 9. — Types de femmes Kouloughlis. Quoique leur état social soit le même, la condition de ces femmes est plus relevée que celle des Mauresques, à cause de leur parenté avec les Turcs. Le costume des Kouloughlis est celui des Turcs et des Maures; mais celui des femmes est empreint d'un caractère asiatique qui sied à leur figure où la tranquillité et la douceur sont peintes.

Le n° 2 porte une coiffure de ville dont la forme élevée se rapproche de celle des hommes, lorsqu'ils portent deux et trois chachias superposées. Cette coiffure est entourée d'une bande en coton à plusieurs tours, fixant le haïk de mousseline retombant sur les épaules, et encadrant le visage, non sans laisser passer d'un côté une partie libre de la chevelure. Cette femme porte, par-dessus sa robe, un vêtement de coton rayé couvrant les épaules, qu'on retrouve dans la figure n° 9. C'est un habit fermé, avec un trou pour le passage de la tête, retombant par devant et par derrière; sa disposition est tout à fait antique, rappelant la *pænula* sans capuchon des Grecs, des Romains et des Gaulois, dont l'un des dérivés fut la chasuble ecclésiastique du moyen âge.

Le n° 7 est en costume d'intérieur. La robe, aux larges manches, est en coton, ainsi que le mouchoir noué qui retient la chevelure. La veste aux longues épauettes formant le corsage, qui dessine et soutient les seins, est en

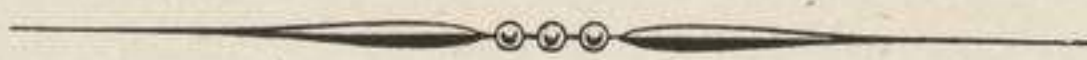
soie brodée et passementée d'or. Ses boutons sont en passementerie; la ceinture est en soie; les boucles d'oreilles sont en perles.

Le n° 9 est une jeune femme kouloughlis coiffée, avec un goût exquis, d'une étoffe de soie frangée, rayée d'or. La chevelure est divisée en deux parties; en avant, les cheveux couvrent le front jusqu'aux sourcils et descendent de chaque côté du visage, sans cacher l'oreille; ceux de l'arrière, ramenés d'abord au sommet et contenus par un peigne, s'en échappent et, retombant dans le dos, y étalent toute leur opulence. La moitié environ de l'étoffe carrée servant de coiffure fait le tour de la tête, au-dessus de l'oreille; elle est ramenée, puis nouée sur le haut du front; l'autre partie retombe librement en arrière, montrant sa frange. Un large anneau d'or monté de pierres pend aux oreilles; un fin collier de corail à double rang est posé à la base du cou, par-dessus le vêtement. Ce vêtement, composé de deux pièces, est entièrement en mousseline : celle de dessus est légèrement rayée de carreaux d'or et brodée en quinconce de fleurs colorées; celle de dessous est simplement rayée. Enfin, cette jeune femme a l'avant-bras largement tatoué de rayures en quadrillé.

C'est un usage encore fréquemment pratiqué que celui de ces tatouages fixes ou passagers; les femmes de la Kabylie, comme les Mauresques, et, en général, toutes celles du littoral barbaresque, se décorent ainsi diverses parties du corps. Outre le *kohol* dont elles se noircissent le tour de l'œil pour l'agrandir, ainsi que l'ont pratiqué les Orientaux de tous les temps, elles emploient encore cette poudre d'antimoine pour dessiner sur leur front et leur menton de légers dessins symétriques, ou pour piquer des mouches éparses sur leur figure. Ces tracés à l'aiguille, d'un noir bleuâtre, durent cinq à six jours. Il y en a d'autres, plus tenaces et résistant à tous les détersifs ordinaires, dus à la poussière colorante de la feuille du henné. Cette teinture, rouge-orangé, est employée là, comme dans l'Indoustan, comme en Perse, pour teindre les ongles et les paumes des mains; les courtisanes en embellissent jusqu'à la plante de leurs pieds, les ongles de leurs orteils et les malléoles de leurs chevilles. Ce genre singulier de parure est principalement porté aux jours de fêtes, et surtout dans les célébrations de noces. Il est aussi commun aux chrétiennes qu'aux musulmanes.

Tous les originaux de ces reproductions appartiennent au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Voir pour le texte : Voyage dans la Régence d'Alger, par P. Rozet, 1833, in-8°; — l'Algérie, par E. Carrette (Univers pittoresque); — Exploration scientifique de l'Algérie, par A. Ravoisié; Paris, 1846 et suiv., in-fol.





AFRIQUE

ALGÉRIE ET TUNISIE.

COSTUMES POPULAIRES. — LES ENFANTS.

1	2	3	4	5	6	7
8		9		10		11

Les n^{os} 1 et 11, proviennent de la Tunisie; les autres de l'Algérie.

« Dieu fasse que ta femme te donne cinq garçons! » c'est là un souhait arabe. Pourquoi ce nombre de cinq? se demande le général Daumas; parce qu'il rappelle les cinq doigts de la main droite qui a le pouvoir de conjurer tous les dangers du mauvais œil. Le nombre cinq porte bonheur. Sur la porte de la maison, dans les villes, on voit souvent imprimée la main aux cinq doigts ouverts. Les campagnards comme les citadins se plaisent à disposer sur la *châchia* de l'enfant cette même main, que les riches brodent d'or ou d'argent, que les autres rappellent en plaçant sur le même rang cinq pièces de monnaie.

L'inégalité entre les sexes se marque, dès la plus tendre enfance, par l'importance donnée à tout ce qui concerne les garçons (première coupe de cheveux à deux ans, prise du burnous au même âge, circoncision à sept ans, toutes cérémonies accomplies avec une certaine solennité). Rien de pareil pour la fille, la *telfa*, préparée dès le plus jeune âge par sa mère aux travaux manuels qui caractériseront son état d'infériorité.

Les principales pièces des costumes représentés ici sont les suivantes :

La chemise algérienne est courte; elle a des manches très larges qui s'attachent sur le poignet. Le costume ordinaire des peuples de l'intérieur est un *haïk*, une paire de petits caleçons, et, selon les circonstances, le turban ou, à son défaut, une calotte en laine rouge. On trouve encore dans le costume algérien plusieurs petites vestes avec ou sans manches; les culottes à larges plis qui descendent jusqu'au bas de la jambe; la ceinture dans les plis de laquelle on met la montre, la bourse, etc.; puis les pantoufles. Il n'y a guère que les gens âgés qui portent des bas, et cela dans les temps froids.

Les diverses pièces de l'habillement des Maures dans la régence de Tunis se désignent ainsi :

Chéchia, fez ou bonnet rouge avec flot de soie bleue. — *Alarakia*, petit bonnet blanc en calicot pour mettre sous la chéchia. — *Djémala*, turban. — *Farmela*, gilet de dessous. — *Sadria*, gilet avec boutons. — *Abaïa*, veste brodée. — *Samla*, ceinture. — *Seroual*, pantalon. — *Seroual-dakélani*, caleçon. — *Tuka*, lacet pour attacher le pantalon sur le premier gilet. — *Kelasset*, bas. — *Sebbat*, souliers marocains. — *Sebbarla*, pantoufles de maison. — *Rihéa*, petites pantoufles de dessous en peau. — *Babra*, souliers très minces à semelles souples. — *Besmak*, savates sans talon. — *Kabkab*, socques. — *Kaftan*, grand habit descendant jusqu'aux talons, et porté par les tolbas, les scribes. — *Zouka*, caftan allant seulement jusqu'aux genoux. — *Gefara*,

petit burnous en laine fine et blanche, pour l'été. — *Barnus*, burnous. — *Haïk*, grand vêtement en laine et soie, qui se place sous le burnous et peut envelopper la tête et le corps entier.

Nos exemples montrent, dans leur variété, une partie de ces costumes portés par les enfants et les grandes personnes. La petite mauresque n° 3 porte le bonnet en cône tronqué qu'en Algérie on appelle le *sarmah*; cette coiffure couvre la tête de manière à ne laisser voir que deux boucles de cheveux; on l'orne de rubans, de cordons de soie, de chaînes d'or, et les riches y ajoutent des perles et des diamants; on la recouvre encore en entier par un voile de gaze blanc qui descend sur les reins. Parmi les broderies que l'on voit ici au *sarmah*, la palmette placée sur le devant est à cinq divisions sur la photographie originale: c'est la confirmation de ce qui a été dit ci-dessus au sujet de la main ouverte ou des figures qui la rappellent. Cette petite fille qui porte une riche ceinture, des bas et des babouches à brides, appartient à la classe aisée; chez les Juifs on voit souvent les enfants habillés tout en blanc; c'est la conséquence d'un vœu, de la nature de celui que font parfois

les chrétiens. Les Juifs vouent au blanc leurs enfants avec d'autant plus de facilité qu'il est dans l'usage que ce soient leurs parents ou leurs amis qui en fassent les frais et soient chargés de fournir les vêtements. Les enfants ainsi voués sont généralement en guenilles.

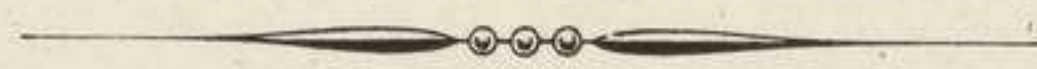
Les Arabes portent habituellement pour chaussures des savates jaunes, *belgha*; elles sont de cuir du Maroc, *filali*. Le plus souvent, ils ne les chaussent pas; cela est plus commode, soit pour entrer dans les mosquées, soit pour les ablutions.

Le n° 9 représente un Arabe sur un âne, portant un volumineux paquet; c'est un de ces exemples que l'on rencontre partout en Orient, où les transports se font encore comme au temps de Joseph. A Tunis, les bêtes de somme sont innombrables. On y voit parfois passer des caravanes composées de cent ânes au moins, d'autant de mulets et de chameaux.

Les n°s 8 et 10, montrent l'un un jeune garçon, l'autre un homme arabe, tels qu'on peut les voir dans les marchés aux herbes et aux fruits, particulièrement à Tunis, où toute la vie de la ville est concentrée en ces endroits.

Documents photographiques provenant d'Alger, de Bône et de Tunis, dus à M. Boyer, à M. et M^{me} Prod'hôm, et à M. J. Garrigues, photographe de S. A. le bey de Tunis. Reproduction d'après les aquarelles de MM. Bastinos et Garcia.

Voir pour le texte : M. Arsène Bertheuil, L'Algérie française, Paris, 1856. — M. Henri Dunant, la Régence de Tunis, 1858. — Émile Feydeau, Alger, 1862. — M. A. de Flaux, la Régence de Tunis au XIX^e siècle, 1865. — Le général Daumas, la Vie arabe et la société musulmane, Paris, 1869. — M. le capitaine Villot, Mœurs, costumes et institutions des indigènes de l'Algérie. Constantine 1871, Bastide éditeur. — M. Émile Andrieu, Algérie, types et costumes, 1875. — M. E. de Lorrail, Tlemcen (Tour du monde), 1875.





AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Urrabieta lith.

160-161



AFRIQUE

ALGÉRIE, TUNISIE ET ÉGYPTÉ.
COSTUMES FÉMININS DES POPULATIONS BERBÈRES, ARABES, MAURESQUES,
JUIVES, NÈGRES ET FELLAHINES. — LE *ROUMI*.

Le Champignon.					L'Ours.				
1	2	3	4	5	10	11	12	13	14
6		7	8	9	15	16		17	18

Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14 et 18.

Algérie.

Nos 8 et 11.

Tunisie.

N° 15.

Égypte.

Nos 16 et 17.

Roumains : le *Roumi*.

Ethnographiquement, l'Algérie et la Tunisie ne peuvent se séparer, toutes deux renfermant les mêmes grandes catégories de populations : les Berbères, les Arabes, les Maures, éléments auxquels sont venus se joindre les Juifs et les noirs du centre de l'Afrique.

Les types féminins de ces populations aux costumes si variés, apparaissent ici tels qu'ils peuvent être dans le désert, dans les montagnes, ou lorsqu'ils se mêlent et se coudoient dans les rues étroites des villes barbaresques.

C'est d'abord la femme berbère, l'aborigène, que plusieurs de nos planches font connaître dans tous les détails de sa vie si active. On sait que cette utile auxiliaire du Kabyle, dont elle partage la rude existence, est traitée sur le même pied que son mari et jouit d'une égale considération.

En regard, la condition de la femme arabe nomade est mauvaise, surtout dans les populations serviles, et ne peut être comparée à celle de la Berbère, l'Arabe étant foncièrement polygame. C'est sur les femmes qu'il

a achetées que retombe le fardeau de toutes les besognes; aussi ces malheureuses vieillissent-elles rapidement à leur dur métier de servante.

Dans les classes riches, la femme à qui l'on fait parcourir les vastes espaces commodément installée dans un attatouch (palanquin placé sur le dos du chameau), supporte une existence qui se consume dans l'inactivité; sa situation morale n'est guère plus enviable que celle de la femme qui, vêtue de guenilles, marche pieds nus sur le sol brûlant de l'Afrique.

Dans les villes, la femme arabe des classes aisées est toujours plus ou moins voilée. A Alger, on lui voit les yeux et une étroite bande du front; à Constantine et à Bône, on ne voit plus qu'un œil; à Bizerte, le mystère est absolu, ce sont alors de vraies statues qui marchent.

Il en est de même des Mauresques qui, sortant peu d'ailleurs, ne circulent jamais dans les rues sans *beslik*; leur *sassari*, espèce de haïk d'étoffe légère qui couvre entièrement le corps, empêche de bénéficier de la vue d'un costume d'intérieur, toujours empreint d'une certaine grâce et d'une grande richesse.

Quant aux Juives, on les voit avec des costumes variant selon les localités; la Juive de Constantine est différente de celle d'Alger; dans une autre partie de l'Algérie, sa mise offrira de nouvelles variétés. Il n'y a qu'à Tunis que le costume de la femme israélite soit d'un aspect tout particulier et d'une originalité du plus mauvais goût.

On ne voit rien d'intéressant à relever dans le costume des noirs, hommes ou femmes, soit comme ouvriers, soit comme domestiques; ils portent tous les vêtements en usage chez la population qui les emploie.

Dans les villes des États Barbaresques, si les vêtements féminins ont encore conservé leur forme primitive, ils ne sont plus faits de ces tissus de laine soyeuse aux tons si doux à l'œil, œuvres délicates des mains mauresques. Ce sont aujourd'hui des étoffes vulgaires généralement à carreaux bleus; le bleu est la couleur favorite des femmes arabes civilisées.

A côté de ces différents éléments ethnographiques se trouve, dans l'une de ces deux planches (n° 15), une Fellahine portant une cuve sur la tête.

Les Fellahs représentent l'ancienne population agricole de l'Égypte mélangée des éléments qui firent successivement invasion dans le pays. Néanmoins, la longue continuité du séjour en Égypte a modifié les lignées issues de cet amalgame de types, de façon à imprimer aux générations modernes une ressemblance quelquefois frappante avec l'ancien type égyptien. Ainsi, bien que les descendants de la célèbre race égyptienne soient plutôt les Coptes et les Nubiens qui se sont peu mêlés aux races envahissantes, il n'est pas absolument surprenant que les traits des habitants de l'antique Mesraïm se soient mieux conservés chez les Fellahs; car les Coptes, ainsi que les Nubiens ont varié dans leur mode d'existence et n'ont pas eu, de génération en génération, cette unité de travaux, cette immobilité d'intelligence et de sensations dont la puissance a pu déterminer chez leurs compatriotes la continuité des mêmes phénomènes physiques.

ALGÉRIE.

Berbères ou Kabyles.

N°s 3 et 5.

Femmes kabyles des environs de Bône.

Sur la *cheloulha* ou chemise de laine, un haïk, de couleur tranchante chez l'une de ces deux femmes et de couleur brune chez l'autre; cette pièce de laine, longue d'environ dix-huit aunes, enveloppe plusieurs fois le corps de ses larges plis; il est d'usage de la remonter en partie dans la ceinture pour faciliter la marche. Les bras restent nus.

Les femmes kabyles remplissent leurs travaux quotidiens à visage découvert; le voile est réservé aux femmes de marabouts.

La femme n° 3 est coiffée de l'ancienne calotte dite *ichaoun*, sur laquelle on enroule une pièce d'étoffe de laine.

La jeune fille n° 5 a la tête nue; au milieu de ses cheveux frisés passe un ruban qui sert à suspendre d'énormes anneaux en métal blanc. Cette jeune Kabyle porte un bracelet estampé.

La femme n° 3 a le poignet entouré de bandelettes et les doigts chargés de bagues (voir les bijoux kabyles de la planche ayant pour signe la Roue d'engrenage).

N° 6.

Jeune montagnarde.

Beskir, tissu léger encadrant le visage, avec un *ichaoun* d'étoffe brodée autour duquel flotte un voile de mousseline. Large tunique remontée dans la ceinture.

Cette jeune fille tient un vase fait avec le *thalakht*, argile généralement employée en Algérie pour la confection de toute sorte de poteries.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Brandin lith



AFRIQUE

AFRICA



AFRIKA

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Brandin lith.

Arabes.

N° 1.

Femme arabe des environs de Bône.

Gandoura descendant à mi-cuisse et serrée aux hanches par une ceinture de poil de chameau ou d'alfa; les bras sont nus. Burnous rejeté sur les épaules. Lambeau d'étoffe roulé autour de la tête; les femmes de la campagne ne se cachent pas la face. A la main, un bâton noueux.

La splendeur du haïllon est assez générale en Algérie. Pendant les saisons où une chaleur excessive enlève aux Arabes livrés à eux-mêmes le peu d'activité qu'ils possèdent, leur toilette offre des lacunes qu'ils ne songent guère à combler. Une pièce de flanelle ou de grosse laine, taillée en burnous, forme quelquefois la garde-robe complète de l'Arabe; à quelques-uns de ces burnous, il manque autant d'étoffe qu'il en reste, comme on le voit par l'exemple ci-joint.

N°s 2, 10 et 14.

Femmes du sud de l'Algérie.

N° 2. — Haïk d'étoffe légère couvrant la tête et les épaules. Indépendamment de ce haïk, la tête est coiffée d'une petite calotte et d'un turban de laine. Quelques-unes de ces femmes se contentent de dissimuler leur visage en relevant avec la main un coin du haïk. Sur la *gandoura*, on voit une robe de laine blanche et un manteau s'attachant comme la palla grecque (voir la palla dans la femme kabyle n° 9 de la planche le Canif); ce manteau antique, laissant les bras libres, est fixé sur les épaules au moyen de ces broches de métal que les Kabyles qui les fabriquent appellent *ibesimen*.

N° 10. — Coiffure composée d'un haïk léger couvrant la tête et les épaules, et d'un turban d'étoffe autour duquel s'enroulent des fils de laine. *Gandoura* à larges manches, remontée dans une ceinture.

N° 14. — Ici, le voile à l'aide duquel les femmes accompagnent leur visage à la façon d'une mentonnière, consiste en un tissu de proportion moindre couvrant la tête et s'enroulant autour du cou; la coiffure se compose en outre du burnous recouvert par un turban en poil de chameau. Ce même burnous est fixé sur les épaules au moyen d'une cordelière transversale. La *gandoura* est mise sur une autre tunique couvrant immédiatement le corps. Bracelets estampés. Grandes anneaux d'oreille.

N° 4.

Arabe des environs de Bône.

Turban de poil de chameau maintenu par des cordelettes de laine et recouvert du classique burnous dont les larges pans sont rejetés sur les épaules. Sous ce burnous, la *gandoura*.

Bône, elle-même, est une ville arabe dont l'ancien aspect n'est pas encore transformé.

N° 7.

Coiffure plate de la femme obligée de porter souvent des fardeaux sur la tête. Colliers de sequins. Robe de couleur voyante sur une tunique blanche.

Maures.

N° 12.

Mauresque en costume d'intérieur.

Mouchoir de tête. Sur un *djaboli* de soie aux manches courtes, la *farmla*, veste brodée garnie d'or et d'argent, descendant sur les hanches comme une redingote courte. Les dames mauresques portent ordinairement

avec cette veste, une ceinture flottante et un *seroual* (pantalon) de tissu léger descendant jusqu'aux pieds (voir d'autres exemples de femmes mauresques aux planches le Rouet, la Marotte et la Tête de nègre).

Juifs.

N° 9.

Juive de Constantine.

Kuffia brodé, genre de coiffure rehaussée sur le sommet en forme de corne. Collier de perles. Corsage garni de broderies épaisses, faisant cuirasse sur la poitrine. Robe ouverte laissant apercevoir une jupe de dessous aux larges manches pendant sur le côté. Tablier brodé. Babouches.

Cette femme s'appuie sur la grande mandoline arabe dite *durbakka* (voir quelques types de juives d'Alger et de ses environs dans la planche ayant pour signe la Gerbe).

Nègres.

N° 18.

Marchand ambulante.

Chechia dont le gland retombe sur un turban de couleur voyante. *Gandoura* de couleur blanche, recouverte d'un burnous rayé garni d'un capuchon.

Assis devant sa petite boutique d'objets indigènes étalés sur le pavé, ce nègre attend patiemment un acheteur. En Afrique, les marchands dorment ou s'agitent, attendent la clientèle ou la provoquent, suivant qu'ils sont arabes, juifs ou nègres.

Les nègres algériens descendent pour la plupart d'anciens esclaves soudanais amenés par les caravanes à travers le Sahara depuis Haoussa, Tombouctou et les villes du Bornou jusqu'en Algérie. Le nègre musulman est affranchi par cela même qu'il a embrassé l'islamisme.

N° 13.

Jeune fille.

Chechia ornée d'un large gland. Le buste est recouvert d'une chemise brodée dont le fin tissu est relevé par des espèces de bretelles en galons jaunes. Collier de verroterie. Jupe d'indienne.

Les négresses algériennes sont, en général, masseuses dans les bains maures, boulangères ambulantes ou domestiques.

TUNISIE.

N° 8.

Femme arabe des classes aisées; costume de ville.

Takrêta, long voile de tête enveloppant le *kuffia*, dont on n'aperçoit que la silhouette. Le bas du visage est couvert par le *beskir*, pièce d'étoffe ici nouée derrière la tête et retombant jusqu'à mi-jambe. Riche collier orfévre. *Sassari*, haïk d'étoffe légère cachant complètement le costume intérieur. Bas de soie; babouches.

Souvent, ces femmes mystérieusement voilées dissimulent ainsi une maturité hâtive. Dans ce pays où les femmes se flétrissent de bonne heure, les Tunisiens ont un mot pour qualifier une beauté disparue ou en train de disparaître, ils disent : « C'est une *enchir*, » ce qui, dans l'idiome local, signifie une ruine, une antiquaille.

N° 11.

Femme arabe des classes pauvres.

Les femmes de ces classes vont presque toujours à visage découvert : coiffure formée d'une *saffaka*, mouchoir de tête, et d'une pièce d'é-

toffe encadrant le visage; on remarque encore dans cette figure le *beskir*, mais cette pièce d'étoffe n'est pas ici destinée à cacher le bas du visage, elle fait partie de la coiffure et couvre immédiatement la tête.

Gandoura aux larges manches. Burnous de grosse laine fixé sur l'épaule (arrangement qui rappelle l'antiquité). Bracelet de cuivre.

ÉGYPTE.

N° 15.

Fellahine ou paysanne.

Les *Fellahs* forment la population agricole de l'Égypte. La conformation et la physionomie de la fellahine offre une grande analogie avec les figures sculptées sur les anciens monuments; telles sont les statues d'Isis, telles sont ces Égyptiennes modernes. Malheureusement, la beauté de la femme fellah se flétrit vite par les fatigues de la maternité et les souffrances d'une situation misérable.

Le seul luxe de la famille du cultivateur est, avec l'usage du café, celui du tabac. La figure ci-jointe tient à la main une des longues pipes de terre dans lesquelles les fellahs fument un tabac indigène soumis à une simple dessiccation et dont le parfum est, paraît-il, très agréable: c'est pour eux un enivrement et une tonification tout à la fois.

Sur la tête de cette fellahine on voit un ustensile de cuivre. Elle a pour vêtements, un *ielech*, grande robe bleue recouvrant un *libas* (caleçon) de toile ou un *chintyan*, petite robe d'indienne, et un long tablier bordé d'un liseré rouge. La coiffure présente une certaine complication: *acbeh*, fichu, en soie de couleur éclatante, posé sur le *libdeh* ou petite calotte, de manière à laisser tomber une des pointes de chaque côté du visage et la troisième sur la nuque; sur ce fichu, on met le *tarbah*, le grand morceau de toile de coton ou de mousseline qui part du sommet de la tête et descend en arrière comme un voile jusqu'au bas de la robe. Quand les femmes veulent sortir de la maison, elles prennent le *borquo*, longue bande de gros crêpe noir couvrant la figure à l'exception des yeux et retombant assez bas sur le tablier; ce borquo est garni de rubans qui l'attachent de chaque côté de la calotte. Une rangée de grosses perles de métal ou de verroterie est adaptée à cette même calotte ou libdeh, afin de maintenir le borquo au milieu du front en même temps qu'elle l'écarte du nez et permet à l'air de circuler sur le visage; à droite et à gauche pendent quelquefois des chaînettes formées également de perles fausses ou de piécettes de métal (voir la bijouterie rustique de l'Égypte à la planche AY, Orient).

Cette femme tient aussi un tamis pour le dépiquage des grains.

Les paysannes égyptiennes se servent peu du *henné*; les rudes travaux de la campagne auraient bientôt enlevé cette coloration orangée dont les femmes oisives ornent le bout de leurs doigts. Ces femmes substituent à l'usage du henné un tatouage indélébile ordinairement bleu ou vert, dont elles se couvrent le front, la poitrine, le dessus des mains et les bras; les plus modérées de ces fellahines en ont au moins sur le front et sur le menton. Ce raffinement de coquetterie exotique forme un étrange contraste avec les misérables occupations auxquelles ces femmes sont condamnées.

N°s 16 et 17.

Mendiants; types slaves.

La mise de ces deux mendiants offre un mélange hétéroclite de vêtements empruntés à différentes populations de l'Orient européen. Celui qui joue de la *guzla* (n° 16) et qui paraît aveugle, porte sur sa chemise croisée une longue veste rapiécée qui n'a pas de caractère bien tranché; un large *seroual* (pantalon) d'aspect ture, est maintenu autour des reins par une *samla* ou ceinture.

Le compagnon (n° 17) qui guide cet aveugle vrai ou feint, est armé d'un gros bâton et porte un sac vide sur l'épaule droite; il est vêtu d'un pelisson bulgare en peau de mouton, au poil tourné en dedans et garni d'applications de drap coloré, du genre valaque. Ses longues chausses sont aussi de peau de mouton.

Tous deux ont des chaussures munies de cordelettes s'entrecroisant autour des jambes, comme en portent toujours les Roumains et les riverains du Danube.

L'un est coiffé d'un bonnet en fourrure et l'autre d'une sorte de *chchia*.

Le *Roumi*, corruption du *Romain*, est le « chien de chrétien » par excellence; l'expression, appliquée indifféremment à tous les Européens, désigne encore l'ennemi du temps de Jugurtha, comme elle indique, avec le même sens hostile, le non-musulman qui, pour les fidèles, sera toujours aussi un ennemi. Ce que l'on peut observer ici, au point de vue spécial du costume, c'est combien sous des haillons, le Roumi du littoral de la Méditerranée conserve toujours le caractère, du moins général, de sa nationalité. Il y a là, on peut le dire, tout autant de fierté que de misère; car ces mendiants ont, malgré tout, l'intuition qu'ils sont une avant-garde de ces populations européennes pour lesquelles l'envahissement définitif de l'Afrique septentrionale n'est plus qu'une affaire de temps.

Documents photographiques provenant d'Alger, de Bône et de Tunis.

Voir, pour le texte: les Classes pauvres en Égypte (Magasin Pittoresque, année 1847). — *Dunant (Henri)*, La Régence de Tunis, 1858. — *Michel (Léon)*, Tunis et l'Orient africain, 1867. — *M. J. de Crozals*, Bizerte, son passé, son présent et son avenir (Revue de Géographie, octobre 1881). — *M. Maurice Wahl*, l'Algérie, *Germer-Baillière*, 1882. — *M. Paul Gaffarel*, l'Algérie, histoire, conquête et civilisation, *Didot*, 1883.

162



AFRIQUE

LES POPULATIONS BARBARESQUES. — COSTUMES DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE.

1	2	3	4	5	6
7	8		9		10

La diversité des races (on en compte sept, voir la notice de la planche Tête de nègre) qui composent la population indigène du nord-ouest de l'Afrique, depuis Tripoli jusqu'au Maroc inclusivement, met en contact les costumes originaux les plus divers. Isolée en quelque sorte du continent africain par le désert auquel elle se trouve adossée, cette partie saillante dans la Méditerranée, en regard de l'Orient, dont elle est comme une péninsule prolongée, lui doit la plus grande part de sa physionomie. Tous ceux cependant qui ont visité l'un et l'autre trouvent au pays barbaresque une empreinte particulière qui en fait bien un peuple à part. De combien de vestiges de civilisation se compose cette vieille terre historique sur laquelle rien, jusqu'à présent, n'a pu s'asseoir définitivement? Le Berbère s'y est rencontré avec le Phénicien et le Chananéen, le Grec et le Romain, le Vandale, l'Arabe, le Turc, sans compter le *Roumy*, le *chien de chrétien*, français, italien, espagnol, le Corse, le Maltais, le Génois, le Sicilien, le Basque, sans compter non plus les émigrations volontaires des noirs de l'intérieur venant chercher fortune, ni le nègre du Darfour, ni celui du Fezzan, amenés sous le kourbadj, se trouvant là comme en une terre promise, après les souffrances de la traversée du désert.

Certes, il ne s'agit point de conclure que ces aïeux si divers ont tous laissé dans les usages l'empreinte distincte de leur passage, encore moins, que ceux qui sont demeurés sont restés tels qu'ils étaient; mais qui pourrait discerner ce qu'il en subsiste parmi les caractères tranchés du costume, et surtout parmi les nuances qui distinguent les groupes entre eux? Là, où le mouvement des modes est inconnu, au moins insaisissable, où la vie en tribu, si favorable à la transmission des traditions, est, au contraire, si loin de favoriser les nouveautés, il semble que tout changement, toute modification, soit le résultat d'une volonté arrêtée, créant des types, introduisant dans les choses du costume des signes de ralliement, des marques d'affiliation à des sectes

nombreuses, divergentes; tantôt les différences proviennent de l'obstination de vaincus, conservant imperturbablement certains de leurs usages originels devant leurs vainqueurs; tantôt c'est la survivance, sous le drapeau de l'Islam, de quelques débris des cultes anciens passés à l'état de fétichisme. Les exemples que la photographie nous transmet, sauf les courtisanes, ballerines, chanteuses et autres, maures, juives, espagnoles, qui se trouvent là, comme sur tout le littoral levantin, et s'affublent selon un caprice où l'étranger a une part plus ou moins large, ces exemples ont le caractère de types, et servent, en montrant leur diversité, à faire connaître l'aspect réel de populations où, comme le dit M. Carette (1), « toutes les classes observent, dans la forme et la couleur de leurs vêtements, certains usages particuliers. » Beaucoup des nuances différentes échappent à l'œil des étrangers, non à celui des indigènes; pour lui, elles sont aussi sensibles que l'est pour nous le ravalement du Juif, auquel le turban fut interdit : le Juif devant lequel une Mauresque dédaigne de se voiler, « un Juif n'étant pas un homme. » De ces complications, il résulte de grandes difficultés pour se reconnaître. A l'heure qu'il est, par une anomalie étrange, malgré cinquante ans d'occupation, l'Algérie semble, sous certains rapports, moins connue que ne le fut de Pline, de Solin, d'Isidore de Séville l'*Africa propria* des Romains. On peut d'ailleurs entrevoir la complication d'un problème à peu près inextricable lorsqu'il s'agit, comme ici, de peuplades accumulées sous un même drapeau religieux, dont le Dieu a quatre-vingt-dix-neuf noms, ayant chacun sa vertu particulière et, peut-être, chacun ses dévots, sans compter les grands schismes (2).

Nos n^{os} 1 et 7 représentent des Mauresques; la première, de Tunisie, l'autre, d'Algérie. Leurs costumes peuvent se passer de description. Toutes deux sont en tenue d'intérieur. Au dehors, ces femmes sont tellement couvertes et voilées qu'on ne peut guère distinguer que leur embonpoint, d'ailleurs fréquent, et dont elles tirent vanité. Ce charme est si estimé parmi les Maures, qu'il l'emporte même à leurs yeux sur les agréments de la figure et la régularité des traits; aussi les femmes se le procurent-elles par tous les moyens possibles; quand la vie du harem, oisive, sédentaire, ne suffit pas, on mange force farineux et, dit-on, toutes sortes de choses étranges comme les scarabées, dont usent les Égyptiennes qui sont dans le même cas. En général, ces Mauresques du *far-niente* engraisent jusqu'à acquérir des formes assez exubérantes pour être gênées dans leur marche; cela prête à leur allure habituelle une physionomie particulière, celle des canes de basse-cour. Par une affectation de ton, les femmes qui n'ont pu parvenir à se procurer les inconvénients physiques qui occasionnent cette démarche, ne manquent pas de prendre la tournure forcée des autres; cela leur sert à se distinguer des femmes des basses classes dont la marche est aisée et agile.

N^o 2. — Chef arabe. Variante du costume décrit.

N^{os} 3 et 4. — Enfants mendiants.

(1) *L'Algérie (Univers pittoresque)*.

(2) Les mystiques musulmans portent, en l'honneur de ces quatre-vingt-dix-neuf noms, des chapelets ayant un nombre pareil de grains, sur chacun desquels ils récitent un des noms divins. Ils disent que le centième nom est resté caché aux hommes, et que celui qui parviendrait à le connaître en recevrait la puissante universelle, le don des miracles; qu'il deviendrait le maître de l'univers, commandant aux génies, aux anges; enfin, que ce nom n'a été révélé qu'à Adam, à Salomon et à Mahomet. (J. Marcel, dans *l'Univers pittoresque*.)



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Urrabiétta lith.

N° 5. — Porte-faix. Un caleçon, une chemise, une calotte de feutre : c'est le fellah d'Égypte. Alger est plein de ces serviteurs de la rue, qui couchent au hasard.

N° 6. — Spahis indigène. La formation des corps militaires indigènes remonte au 1^{er} octobre 1830, époque où des bataillons d'infanterie furent créés sous le nom de *zouaves*. La cavalerie prit naissance le 10 décembre de la même année. Elle était formée primitivement d'un mélange de Français et d'indigènes; l'organisation actuelle consacre, en principe, la séparation complète des corps français et indigènes, réguliers et irréguliers. En conservant à ces troupes leur costume national, en rapport avec le climat, le gouvernement français, qui l'a même appliqué à des troupes françaises, a certainement montré plus de discernement que les princes musulmans qui donnent à leurs armées régulières le costume européen.

Le n° 8, dont le voile ample, attaché par le bas, a une physionomie si particulière, provient des environs d'Alger. Cette femme porte, au bout d'un collier, l'une de ces amulettes dont l'usage est si répandu, que les personnes les plus éclairées, comme les plus ignorantes, ont toujours sur elles quelque chose de cette nature. Le *mauvais œil* ou l'*œil envieux*, accusé de toutes les maladies, de tous les événements fâcheux qui surviennent, c'est la croyance de tout Oriental. Ce sont les marabouts qui font et donnent les talismans, nommés *telsem*, auxquels est reconnu le pouvoir préservateur. Il y en a de beaucoup de sortes, doués de vertus particulières, servant de moyens curatifs, en grande réputation. Un médecin arabe contente son client en lui remettant un morceau de papier, un fragment de parchemin, sur lequel sont inscrits les noms de Dieu, des prophètes, certains versets du Koran. C'est toute une pharmacopée talismanique, en pierres plus ou moins précieuses, tantôt chargées d'inscriptions, tantôt non gravées, mais toutes infaillibles. Le Maure regarde la topaze (*yagout-astar*) comme un spécifique souverain contre la jaunisse et les affections bilieuses. La cornaline ou sardoine, la gemme rouge, que les Arabes nomment *hadjar-ed-dam*, pierre du sang, est excellente contre le flux de sang et l'hémorragie. Les nourrices manqueraient à tous leurs devoirs si elles ne portaient pas de bagues dont les chatons sont des turquoises, qui augmentent la qualité nutritive de leur lait. Le rubis fortifie le cœur, éloigne la foudre et la peste; il apaise la soif, etc. L'émeraude guérit la piqûre des vipères, ou toute autre blessure venimeuse. Elle aveugle même les serpents auxquels on la présente; elle chasse les démons et les mauvais esprits; c'est un spécifique contre l'épilepsie, les douleurs d'estomac, les maux d'yeux. Le diamant (*elmâs*) n'est pas moins utile et a des vertus analogues. La cornaline a encore d'autres qualités que celles signalées plus haut, elle calme la colère, guérit les maux de dents; elle préserve de la mauvaise fortune, est un gage de bonheur constant et de prolongation de la vie. L'hématite (*maghnâttys*) calme les douleurs de la goutte, facilite l'accouchement, détruit l'action des poisons. Le jade (*yechm*) garantit de la foudre et des mauvais rêves. Enfin la gemme appelée œil de chat (*ayn-el-hor*) préserve de l'influence des mauvais regards, et met à l'abri des coups du sort; bien plus, dans un combat, elle rend celui qui la porte invisible aux yeux de son adversaire, etc. Ces précieuses recettes sont consignées par un écrivain arabe, nommé Teyfâchy, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque nationale de Paris. Cette étrange pharmacopée occupe l'ouvrage entier; tous les spécifiques y sont indiqués contre la gale, la fièvre et la rogne, et même contre les chutes de cheval et les blessures de toute espèce.

N° 9. — Ce costume, de grand caractère, attaché des deux côtés par une double épingle, a plus de rapport avec la palla grecque, que nous avons déjà reconnue sur une femme kabyle; le mode de la coiffure plate, faite pour servir d'appui à des fardeaux, comme les femmes le pratiquent en Kabylie, permet de rattacher à leur groupe ce costume ample et pudique avec lequel le haïk, sans le voile, suffit d'après l'usage.

Le n° 10 est un costume de paysanne de la Tunisie; nous n'avons pas besoin de faire remarquer que la chaussure n'a pas le caractère oriental.

(Documents photographiques provenant de chez MM. Mouttet et Boyer, à Alger; Prod'hom, à Bône; J. Garrigues, photographe de S. A. le bey de Tunis. — Aquarelles de M. J. Bastinos.)



163



AFRIQUE.

ALGÉRIE ET TUNISIE.

TYPES DIVERS. — COSTUMES ET HABILLEMENT DES CLASSES INFÉRIEURES.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

« Les classes inférieures, dit le général Daumas, celles qui constituent la masse du peuple, n'offrent pas, à beaucoup près, chez les Arabes, la même variété que chez nous; on ne trouve, en effet, au-dessous de l'aristocratie, que les propriétaires fonciers, les fermiers et les domestiques ou manœuvres. » Chez les tribus des Arabes pasteurs où, à de très rares exceptions près, la propriété ne consiste qu'en troupeaux, cette uniformité est plus grande encore. En outre de ces deux classes, le *hall-el-badia*, vivant sous la tente, et le *rehhala*, pasteur ou nomade, il y en a une troisième, le *haddar*, citadin indigène, né de père et mère arabes, pauvre, dégénéré, peu enthousiaste pour le travail; et enfin, il y a les *Berranis* ou gens du dehors, d'origines et de races diverses. Ce nom de *Berranis*, étrangers, s'applique d'abord généralement aux *mar'rarba* ou marocains, *rifiens* et *chelauk*, exerçant le métier de charbonniers et de manœuvres; aux *r'araba* ou Arabes de la province d'Oran, tous muletiers ou bouviers; enfin aux Tunisiens, portefaix et manœuvres. Mais, parmi les Berranis, qui viennent momentanément exercer une industrie dans les principaux centres de la population du Tell, on distingue encore : le *Biskri*, originaire du Zab, portefaix, porteur d'eau, cureur du puits; le *kabyle*, manœuvre, terrassier, maçon, boulanger; le valet de ferme, le *mzitis*, venant de Mansoura, mesureur du blé; le *nègre*, sans monopole d'industrie, enfin le *lar'ouati*, exerçant généralement dans les villes la profession de mesureur et porteur d'huile. Puis il y a les mendiants qui ne vivent que d'aumônes et d'hospitalité, et, à côté d'eux où il convient de les placer, les *tolbas* (savants) et les femmes expérimentées qui remplissent dans le Sahara le rôle qu'avaient, au moyen âge, les magiciens, les alchimistes, les sorciers, etc. « L'homme du peuple est infatigable marcheur, dit encore le général Daumas; il parcourt en une journée des distances incroyables; son pas ordinaire est ce que nous appelons le pas gymnastique; il l'appelle, lui, le *trot du chien*. »

Au premier rang des bonnes œuvres que la religion commande aux Arabes figure l'aumône. L'assistance dans les campagnes se fait surtout en nature, et la glane permise aux femmes rappelle là les temps bibliques.

Les nos 5, 6 et 9 sont de la Tunisie; les autres de l'Algérie.

N° 1. — Mendiante. N° 2. — Glaneuse et son fils.

N° 3. — Celui-ci est un des Berranis dont il a été parlé. Les *Mzabis* ou *Mozabites* appartiennent au Mزاب, contrée située sous le méridien et à deux cents lieues d'Alger. Leurs professions sont fort diverses : ils sont baigneurs, entrepreneurs de charrois, bouchers, fruitiers, marchands et banquiers au besoin. Le fruitier, comme l'est notre Mzabi, habite souvent une de ces excavations, moitié rez-de-chaussée, moitié cave, dont sont, d'ordinaire, percées sur la rue les maisons mauresques. Son fonds se compose de quelques bottes de légumes, de piment rouge, d'œufs de poule, de lait aigre ou doux, d'oranges, de balais en palmier nain, de petites bougies, d'huile rance, de quelques poteries grossières; toutes choses peu coûteuses. Notre homme porte une espèce de *gandoura*, sorte de chemise de laine épaisse et rayée que l'on fait bleue, rouge, ou jaune.

N° 4. — Ce jeune garçon bien planté, aux traits rappelant ceux de la race nègre quoiqu'il ne soit pas noir, est un de ces produits hybrides qui se rencontrent fréquemment en Algérie. De tous ceux qui figurent ici, il est le seul qui porte un costume correct. C'est l'un de ces serviteurs que l'on gâte dans les maisons des riches particuliers.

N° 5. — Mesureur et marchand d'huile, le *lar'ouati*, dont il a été parlé plus haut.

N° 6. — Soldat régulier de la Tunisie. Il tricote; le pantalon européen est, de par le fait du gouvernement, une introduction ne datant que de quelques années, depuis que le *en avant arche!* de nos sous-officiers

résonne à Tunis. Ce Tunisien porte deux de ces *chiachias* qu'en Algérie et en Tunisie, l'Arabe accumule d'habitude sur la tête; l'une est en feutre blanc, l'autre en feutre rouge. Les Tunisiens excellent dans la fabrication de ces petites calottes; ils en exportent des millions dans tous les pays dont Mahomet est le prophète.

N° 7. — Nous ne saurions préciser quel est ce Berrani; il n'a point le type arabe, ni le berbère. Sa tenue est celle d'un chasseur, il en a l'équipage : le fusil, la cartouchière, le couteau pour dépecer, la provision d'eau sans laquelle on ne peut s'aventurer. Le vêtement est à capuchon; les pieds sont nus, pour la solidité de la marche.

N° 8. — Femme rapportant du bois mort.

N° 9. — Femme de la Tunisie, portant son enfant en allant faire la provision d'eau. Il en est là de même qu'en Kabylie, où les mères allaitent leurs enfants jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, sans s'en séparer en allant à leurs travaux.

N° 10. — Ce costume a le caractère de ceux de la Kabylie; le vêtement supérieur est attaché comme la *palla* grecque, ainsi que nous le faisons remarquer dans la notice de notre planche ayant pour signe la Roue à engrenage, et c'est la fibule kabyle qui remplit cet office; seulement, à la différence du vêtement grec, l'arrière de la robe couvre la tête et y est fixé par le *haïk*. Celui-ci est enroulé d'une façon particulière; la robe est remontée en partie dans la ceinture pour faciliter la marche. La stature de cette femme n'est pas moins remarquable que son costume où tout annonce la plus haute antiquité.

D'après les documents photographiques de MM. Prod'hom, à Bône; Boyer, à Alger; J. Garrigues, photographe de S. A. le bey, à Tunis. Aquarelles de M. J. Bastinos.

Voir pour le texte : Mœurs et coutumes de l'Algérie, par le général Dumas; Histoire et description de l'Algérie, par M. L. Piesse; Voyage à Tunis, par M. Amable Crapelet, Hachette; l'Algérie, par M. E. Carette, Didot; l'Algérie française, par M. Arsène Bertheuil, Dentu.





AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Urrabiétta lith.

164



AFRIQUE

POPULATIONS DU LITTORAL ALGÉRIEN.

3	7	8	10
5	1		6

Les figures n^{os} 1 et 2 représentent des danseuses de profession. La danse est, en effet, abandonnée chez les Arabes au peuple, aux esclaves et à des femmes qui en font métier. Celles-ci se divisent en deux classes, dont l'une ne va que dans les maisons riches, et dont l'autre court les rues. — Les *a'ouâlem* du premier rang font la grande distraction des harems; les paroles de leurs chants sont décentes et leur danse ne se compose que de poses et de mouvements gracieux; leurs pieds ne quittent pas le sol. Les unes dansent pendant que les autres chantent en s'accompagnant du tambour de basque ou du *darâboukkéh*, ou enfin de la petite mandoline, *tanbour boulghâry*, dont nous donnons la description plus bas. Ce chant est mélancolique, et on répète le même air douze ou quinze fois, jusqu'à ce que la fatigue oblige la danseuse à s'arrêter.

Les *a'ouâlem* publiques ne se trouvent que dans les villes; on leur donne le nom particulier de *ghaouâzy*. Les Européens les appellent à tort des *almées*, celles-ci étant simplement chanteuses et ne dansant pas. Les *ghaouâzy* sont accompagnées par un musicien dont l'archet fait résonner le *rabâb* (instrument à deux cordes), et par une vieille femme marquant le rythme avec le *darâboukkéh*; les deux mains de la danseuse agitent des castagnettes métalliques qu'elles font résonner d'abord avec éclat, pour finir par en étouffer graduellement la sonorité. La danse de ces filles, au pantalon rayé, à la robe transparente, est à vrai dire une pantomime dont l'action est toute dans les hanches, dans la partie inférieure du corps jusqu'aux genoux, et dans les mouvements des bras; elle finit par un ralentissement gradué, jusqu'à l'immobilité.

Le n^o 3 représente une Mauresque en costume de ville.

Le n^o 4 — une servante à Alger.

Le n^o 5 — une juive d'Alger.

Le n^o 6 représente un paysan des environs d'Alger, jouant du *tanbour boulghâry*. Quoique Mahomet ait proscrit la musique, les Arabes ont des chants pour la plupart des circonstances de la vie, pour les funérailles comme pour les divers travaux. Ces chants peuvent différer de forme et de caractère; mais il en est de même à Bagdad, à Damas, à Alep, au Caire. Le *tanbour* ou *tounbour* est d'un usage général en Orient: c'est un instrument à

cordes dont le corps de résonance est surmonté d'un manche sur lequel sont tendues des cordes métalliques pincées avec un plectre ; il y en a de toutes les grandeurs. Le *tanbour boulgâry*, dont le nom semble indiquer une origine bulgare, est le plus petit de ces instruments ; la table est de sapin, le manche et le cheviller de bois d'érable incrusté de nacre de perle ; il a une corde de laiton et trois d'acier. Le joueur ne fait résonner qu'une corde ou plusieurs cordes à l'unisson avec une plume d'aigle ou un morceau d'écaïlle, mais jamais avec les doigts (1).

Les n^{os} 7, 8, 9, 10 représentent des Maures des campagnes ; le n^o 9, avec ses enfants, a toutes les allures des sorcières ; le n^o 10 offre un type de mendiant.

(*Ces costumes, donnés par les photographies de M. Boyer, à Alger, et de M. Prod'hom, à Bône (Algérie), ont été gravés d'après les peintures de M. J. Bastinos.*) Voir aussi Lane, *Manners and Customs of the modern Egyptians* ; London, 1846, 2 vol. in-12.

(1) Fétis, *la Musique chez les peuples d'origine sémitique*.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Urrabiétta lith

AFRIQUE

POPULATIONS NOMADES ET SÉDENTAIRES DU SAHARA ALGÉRIEN. PARURES FÉMININES; LE *CHEBKA*.

La majorité de la population du Sahara algérien est composée de Berbères. Comme les Kabyles montagnards dans leurs villages, ils sont, dans leurs oasis, sédentaires, industriels et amis de la paix. On retrouve dans leurs mœurs et dans leurs habitudes politiques ou religieuses tous les traits caractéristiques des aborigènes.

Leurs ancêtres vivaient autrefois dans les villes et les villages du littoral; mais, chassés par les invasions successives, refoulés dans l'intérieur, ils y ont porté les mêmes instincts et se sont établis où l'on retrouve aujourd'hui leurs descendants.

Chaque grande oasis du Sahara algérien a sa ville principale autour de laquelle rayonnent les *ksours* (villages) de sa dépendance et les tentes des tribus alliées. Celles-ci errent au printemps pour faire paître leurs troupeaux, émigrent pendant l'été pour aller acheter des grains dans le Tell, et sont toujours de retour en novembre pour les emmagasiner, cueillir les dattes et enfin passer l'hiver en famille.

Les Arabes sont nomades, vivent sous la tente et n'ont en réalité que deux occupations, l'élevage des troupeaux et l'agriculture.

Les Sahariens s'habillent avec plus de recherche que les habitants du Tell, et, chez les Arabes comme chez les Berbères, on reconnaît l'opulence à l'abondance de la soie, des bijoux de femme, des lourds anneaux de jambes, des bracelets, des colliers de corail, des plaques, etc., dont l'ensemble se nomme *chebka*. Ce sont les Juifs qui ont pour ainsi dire le monopole de l'orfèvrerie dans ces contrées; quant aux étoffes, elles y arrivent par l'intermédiaire des caravanes ou sont l'objet d'une des occupations principales des femmes.

Nos 1, 2, 3 et 10.

Lallas (dames) de Touggourt.

N° 2. Costume d'intérieur : turban en étoffe de Tunis; fausses nattes; *doumaci*, pièce d'étoffe en lin fin comme de la soie; jupe d'indienne à fleurs.

Nos 1, 3 et 10. Costumes de ville : large coiffure dont l'édifice est formé d'une écharpe de soie et d'un long voile, les cheveux disparaissant sous des paquets de fausses nattes en poils de chèvre ou de chameau; *malhafa*, amples robes à larges manches ne recouvrant que la partie supérieure du bras; ceinture de laine; *ghamma*, manteau.

Principales pièces du *chebka* : frontal richement orfévré et orné de

chaînettes et de piécettes; larges boucles trop lourdes pour être soutenues par les oreilles, passées dans les fausses nattes; collier de corail brut et de grosses perles de verre; bracelets en argent, en métal blanc ou en cuivre; larges boîtes dans lesquelles sont conservés les *kheourouz* (talismans); tubes pour mettre le *koheul*; plaque d'argent filigranée sur la ceinture; bagues. Quelques-uns de ces bijoux se retrouvent dans le n° 2, costume d'intérieur.

N° 4.

Femmes de la tribu des Beni-Saad.

Écharpe de soie enroulée sur les faux cheveux; long voile; *malhafa*, robe et *ghamma*, manteau. L'une de ces figures reproduit les exemples de bijouterie indigène que l'on rencontre dans la parure des femmes de Touggourt.

N° 5.

Négresse au service d'une femme maure: bonnet avec frontal à pende-loques; voile et *gandoura* sans manches.

N° 6.

Lalla de Biskra.

L'attitude gênée de ces femmes, posées par un photographe, s'explique par le peu d'habitude qu'elles ont de s'asseoir autrement qu'en s'accroupissant, la coutume générale étant, comme on le sait, de s'asseoir les jambes croisées sur un divan ou sur un tapis.

Frontal courant obliquement dans un turban; à ce turban sont atta-

chées plusieurs chaînettes encadrant le visage; larges boucles en argent suspendues aux fausses nattes; manteau fixé sur les épaules au moyen d'une attache reliée par deux grosses broches; tunique et robe; colliers de corail et de perles de verre; bracelets en argent; bagues; longue chaîne terminée par une boîte contenant les talismans; anneaux de jambes et babouches brodées.

Nos 7 et 9.

Groupe de femmes de la tribu des Ouled-Naïl, Arabes nomades.

Les filles des Ouled-Naïl sacrifient toute pudeur au but de se faire une dot. On les rencontre dans les principales villes du Sahara, notamment à Biskra. Mouchoir doré retenant un voile de mousseline blanche qui les drape par derrière; énormes tresses de laine noire simulant les cheveux; grands anneaux d'argent passés dans ces tresses; robe attachée avec des broches et des chaînettes d'argent; ceinture de laine; colliers d'ambre et de corail; au poignet et à la cheville, des anneaux en argent et des bracelets de verroterie.

N° 8.

Femme kabyle parée de ses bijoux et portant le costume de la montagne.

Ichaoun, coiffure, ornée du *thacebd*, diadème en argent garni d'émaux et de corail; *zerouoïar*, grands pendants d'oreilles; *gandoura* à manches courtes; manteau maintenu par les *ibesimen*, épingles à crochet; colliers et bracelets. (Pour les détails de la bijouterie kabyle, voir la planche l'Engrenage; Afrique.)

Documents photographiques.

Voir, pour le texte: général Daumas, le Grand Désert, 1861. — M. V. Largeau, le Sahara algérien, Hachette, 1882.
— M. P. Gaffarel, l'Algérie, Dilot, 1883.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA

EI

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Vierne del.

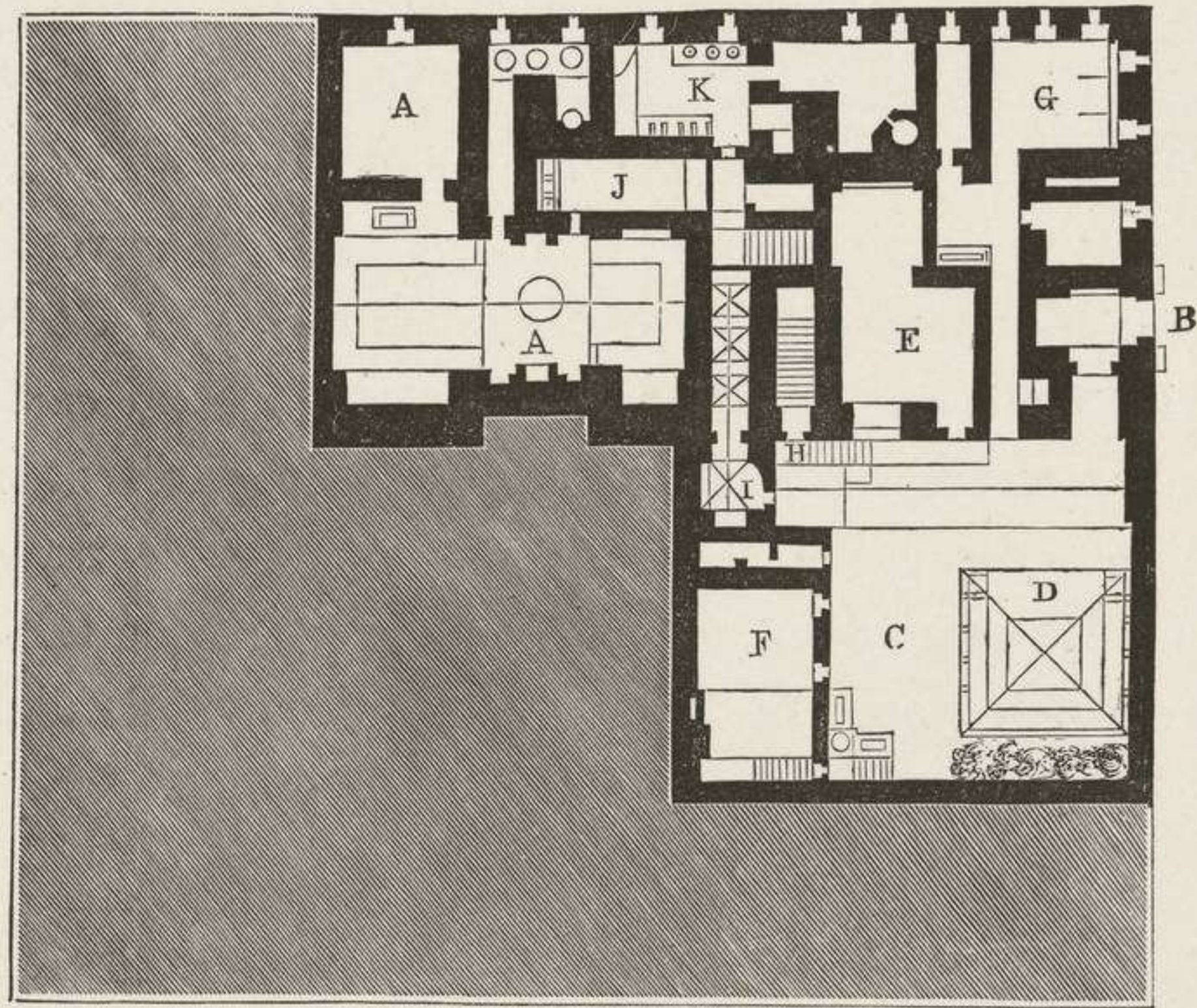
166



AFRIQUE

INTÉRIEUR DE L'HABITATION RICHE AU CAIRE.

LE SALON DE FRAICHEUR OU D'ÉTÉ.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAISON.

- A. Grande salle pour l'été avec bassin et jet d'eau.
- B. Entrée de la maison.
- C. Cour.
- D. Kiosque.
- E. Chambre pour les étrangers.
- F. Chambre pour les domestiques.

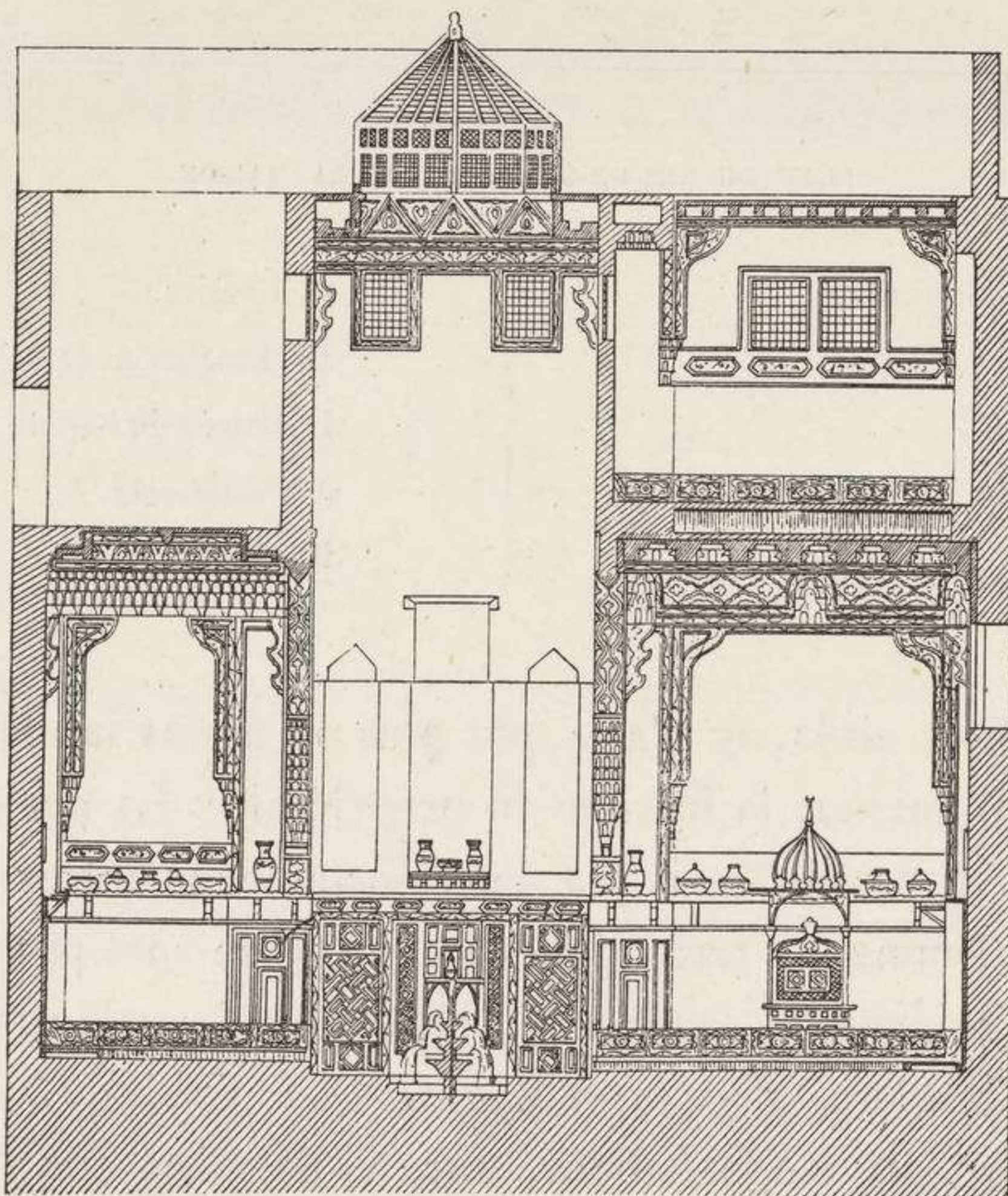
- G. Écuries.
- H. Escalier pour le logement du maître.
- I. Entrée du harem.
- J. Petite cour.
- K. Cuisine.

Toutes les maisons des particuliers aisés, au Caire, ont plus ou moins la même disposition, au dire de Pascal Coste, et sont décorés à l'intérieur suivant la fortune du propriétaire. La porte d'entrée est gardée par un portier qui n'a d'autre logement que le vestibule; il y a deux portes pour entrer dans la cour de la maison; l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. « Les femmes en Orient ne sont pas recluses, mais elles sont séparées des hommes; comme les femmes grecques de l'antiquité, elles sont libres de sortir du gynécée, mais les hommes ne sont pas libres d'y entrer. » (Ampère, *Voyage en Égypte et en Nubie*.) La maison est ordinairement à deux ou trois étages. Le rez-de-chaussée est composé d'une cour, d'une pièce pour les étrangers, d'une grande salle fraîche pour l'été, de cuisine et dépendances. C'est au premier étage que le maître reçoit les visites; il voit du

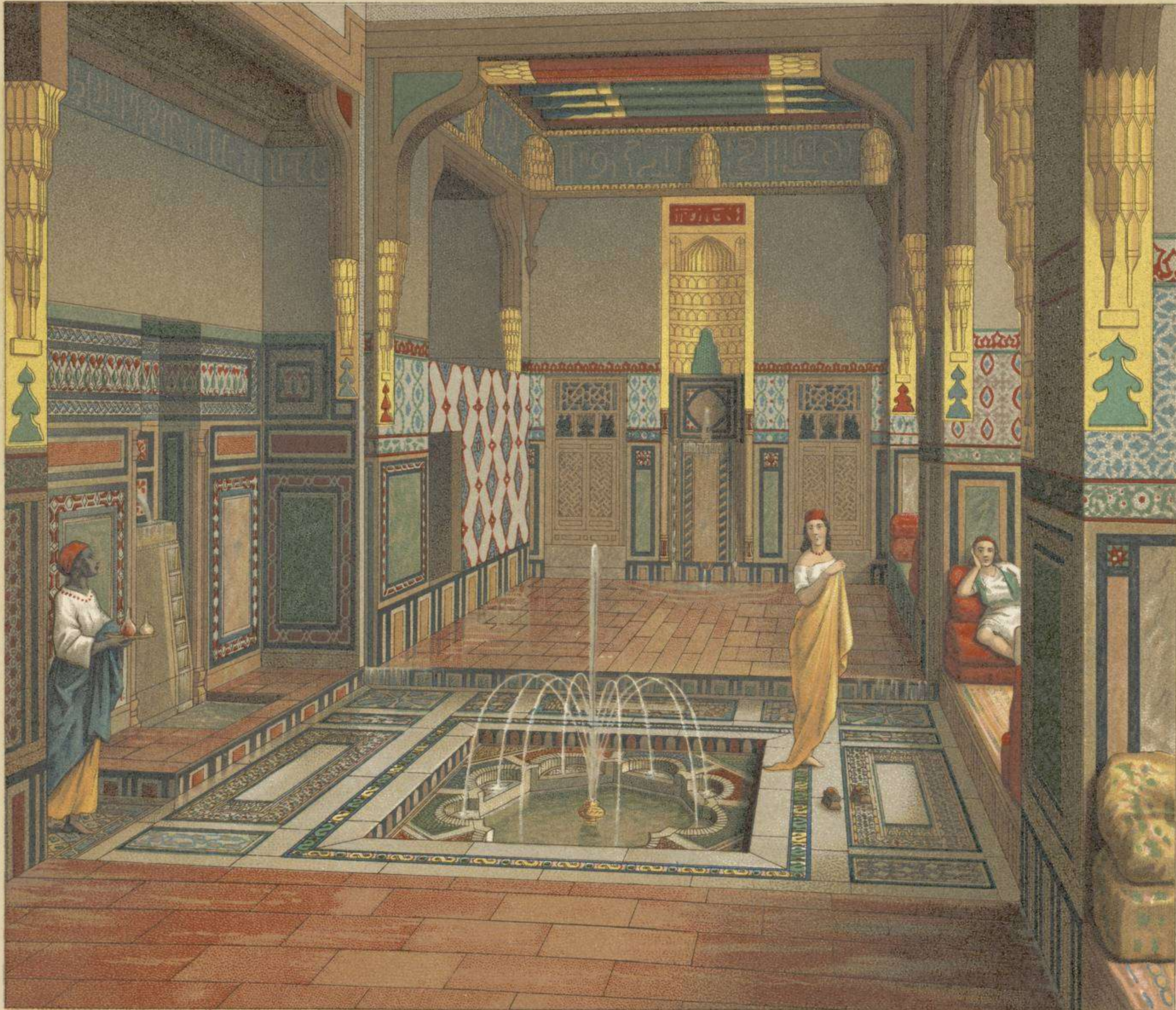
mandarah tout ce qui se passe dans la cour. Le second et le troisième sont destinés aux femmes; au dernier étage se trouve toujours la salle des festins. La distribution de ces maisons est toujours fort irrégulière; selon Jomard, « les pièces d'un même appartement sont rarement de plain-pied; il faut toujours descendre ou monter quelques marches pour aller de l'une à l'autre. » On sait assez que le luxe de la vie orientale ne montre toute sa splendeur que dans l'intérieur des maisons. Ainsi que le disait Vivant-Denon en l'an XI : « Lorsqu'on a pénétré dans ces espèces de forteresses, on y trouve quelques commodités. » L'élégance est surtout remarquable dans le salon d'été; nous donnons le plan du rez-de-chaussée d'une maison, relevé par Coste, montrant l'emplacement de ce salon.

L'élévation géométrale de la construction du salon de fraîcheur est nécessaire aussi pour apprécier le mérite d'une combinaison dont toute la valeur est surtout sensible au Caire, où la température est plus élevée que celle de la plupart des lieux qui se trouvent sous la même latitude. Un passage de Gérard Nerval sur l'époque du *Khamsin* nous suffira pour montrer les inconvénients du climat et les moyens employés pour y remédier. « Depuis le matin l'air était brûlant et chargé de poussière. Pendant cinquante jours (Khamsin veut dire cinquante) chaque fois que le vent du midi souffle, il est impossible de sortir avant trois heures du soir, moment où se lève la brise qui vient de la mer. On se tient dans les chambres inférieures revêtues de faïence ou de marbre et rafraîchies par des jets d'eau; on peut encore passer sa journée dans les bains..... » (*Scènes de la vie orientale.*) De Chabrol achève ce tableau : « Dans les appartements les plus frais, et même dans la basse Égypte, le thermomètre de Réaumur se soutient à 24 et 25 degrés pendant les mois de juillet et d'août. » (*Description de l'Égypte.*)

Le salon d'été se compose d'une cour couverte par une coupole en bois et à jour, très élevée, de manière que le soleil ne puisse pénétrer et que l'air circule librement dans les ouvertures de la coupole. Au-dessous de la haute toiture est un bassin en marbre avec des eaux jaillissantes. Ce bassin, et son niveau marginal même, sont en contre-bas du sol de la rue. Les latéraux de cette petite cour carrée sont sous des plafonds moins élevés. L'ensemble affecte souvent la forme d'un T, comme le disent Jomard et Ampère. En ce cas, une grande chambre meublée de sofas prend la pièce aquatique par le travers. Le salon de fraîcheur que nous reproduisons se rapproche de cette configuration, qui doit sembler telle si on examine la salle en se tenant dans l'alcove du milieu; nous voyons que l'ensemble se complète de deux autres chambres, n'ayant pas d'ailleurs l'attrait du centre du salon.



Élévation en coupe du salon d'été figurant dans le plan ci-dessus; d'après Pascal Coste.



AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Durin lith.

C'est de l'une des maisons abandonnées du vieux Caire, aux trois quarts en ruine, que provient notre exemple. « Il faut aller, dit M. Maxime Du Camp, jusque dans le quartier autrefois occupé par les Mamelucks pour trouver quelques belles constructions arabes ornées de stalactites et de longs versets du Koran déroulés sur la frise des murailles. » (*Le Nil, Égypte et Nubie.*)

Le document photographique qui nous le fournit ne saurait contenir d'indication plus précise. « Le Caire est un dédale, écrit M. Edmond About dans son *Fellah*; toutes les rues, sauf une ou deux, semblent construites au hasard; non seulement elles ne portent pas de nom et les maisons n'y sont pas alignées, mais elles n'ont ni commencement ni fin; on y entre par une porte, on en sort par une brèche. »

Ce salon aquatique ancien (nous verrons quelles peuvent être les probabilités de son âge) nous semble d'un agencement plus complet que ce qu'on a décrit jusqu'à présent. Si l'eau ne jaillit plus aujourd'hui de son bassin central, ni ne coule plus légèrement sur les gradins de ses cascates, il est facile d'en reconstituer le jeu et de reconnaître la combinaison à l'aide de laquelle la pièce se trouvait irriguée dans toute sa longueur, de façon que, de chacune des chambres, on pût jouir de la fraîcheur d'un véritable parterre d'eau en mouvement. Pour obtenir ce résultat, le dallage en carreaux rouges était incliné dans la direction du bassin central et, de plus, sa surface légèrement convexe, en dos d'âne très adouci, était disposée de façon que la pluie de la cascade s'écoulât sur le sol en une nappe transparente comme un voile et vint, après une dernière, douce et large chute, s'épandre sur le sol inférieur où le bassin l'absorbait. C'est parce que l'écoulement de l'eau des cascates des deux fonds de la pièce se faisait ainsi, qu'on ne voit pas à leur pied le bassin qui reçoit immédiatement les eaux de la cascade du milieu. Les jeux de ce genre devaient être vivement appréciés chez une race intelligente et sensuelle, pour laquelle ils étaient un véritable bienfait.

Ce qu'était un tel séjour, décoré avec un art si exquis, à l'époque où la demeure fut construite, qui ne le pressent en voyant ces mosaïques de marbre, ces carreaux émaillés, ces boiseries fines, ces murs enduits de stuc aux frises ornées d'inscriptions magistrales, ces stalactites soutenant de leur encorbellement les poutres des plafonds, ces sofas, ces tapis, etc., etc.? N'est-ce pas en des endroits pareils que l'on peut redire ce qu'éprouvait Ampère en parcourant les rues du Caire : « Il semble qu'on relit les *Mille et une nuits*. » De fait, ces maisons abandonnées, d'âge incertain, ne sont peut-être pas très éloignées de l'époque même où ces contes merveilleux furent rédigés au Caire, dans la forme qu'ils ont présentement (vers le commencement du seizième siècle, selon M. Lane qui en a donné la première version exacte.) N'est-il pas vraisemblable qu'une splendeur d'aussi bon goût, d'aussi beau style appartienne aux époques qui ont précédé la conquête des Turcs, ou que du moins elle se rapproche de ces temps anciens? Car, ainsi que l'affirme Ampère, « depuis cette conquête le Caire n'a jamais recouvré la fraîcheur et l'éclat que les mœurs, les habitations, les costumes, ont dans les récits de Scheerazade. » En tous cas la pureté de cette décoration est bien éloignée de l'Égypte moderne où, dit encore M. Maxime Du Camp, « l'art n'est pas même en décadence, il n'existe plus. »

Document photographique. — Aquarelle de M. Stéphane Baron.

Voir pour le texte : P. Coste. Architecture arabe ou Monuments du Caire, Paris, Didot. — Description de l'Égypte, Institut d'Égypte, tome II, deuxième partie.





MAURESQUE

INTÉRIEUR DE L'HABITATION SEIGNEURIALE. — XIII^e-XIV^e SIÈCLE.

L'Alhambra, d'où provient l'intérieur représenté, était une vaste forteresse, considérée comme imprenable et formant un des quartiers de la ville de Grenade, en Espagne : « une ville dans une autre ville, » selon l'expression des historiens arabes. Cette citadelle, située au sommet d'un coteau escarpé, avait une double enceinte d'épaisses murailles, était environnée de tous les côtés par les eaux du Xenil et du Darro. Elle contenait le palais des rois maures qui, pour en alimenter les nombreuses fontaines, y amenèrent, par un aqueduc qui existe encore, les eaux provenant des pentes neigeuses de la Sierra Nevada. Le fond des bâtiments est d'une brique rouge qui paraît avoir valu à l'Alhambra le nom qu'il porte : *Medinet Alhamra*, la ville rouge.

Le palais est placé au centre de la forteresse ; rien au dehors n'en annonçait la magnificence. Outre les appartements du souverain et ceux de ses femmes, il renfermait une mosquée, les habitations particulières des imans et celles des officiers attachés au service du prince. Il était divisé en cinq parties, dont chacune avait à son centre une vaste cour entourée de portiques, plantée de myrtes et d'orangers, avec un bassin ou fontaine jaillissante au milieu. Les chambres et les salles, disposées tout à l'entour, ne prenaient, en général, leur jour que sur cette cour intérieure, sorte de *cavædium*, appelé le *patio*. Tout était disposé à l'intérieur des appartements pour assurer la circulation des émanations et de la fraîcheur du patio. Les issues étaient larges. Dans leur encadrement rectangulaire, les tympans des arcades, construits avec de grandes briques plates ou carreaux placés diagonalement, de manière à former une série de losanges, étaient sous les ornements à jour dont on décorait la surface, un véritable réseau, laissant passer l'air extérieur jusqu'au fond des chambres ou alcôves.

Les matériaux de revêtement étaient de nature à seconder cet appareil si bien adapté aux exigences du climat. On y employait le marbre, le stuc, le porphyre, le plâtre en dessins ajourés, les faïences émaillées à la manière persane, dont on formait tous les soubassements. Le pavé était en dalles de marbre ou en carreaux de brique émaillée, les plafonds en charpente menuisée.

Quant à la décoration, dont l'aspect a fait conjecturer que les architectes arabes avaient pour principes d'imiter les tentes tapissées des riches étoffes de l'Orient, pour rappeler les premières habitations militaires des conquérants de l'Espagne, elle est d'une magnificence, d'une élégance, d'un goût, qui ne semblent avoir été dépassés nulle

part. L'ornementation, d'où la représentation de la figure humaine est bannie, offre partout l'accord d'une variété infinie et d'une invariable régularité. Aux soubassements, elle se compose généralement de figures géométriques, aux parois des murs, de dessins sans fin en léger relief, et de frises formées par des inscriptions se jouant dans les arabesques. Les plafonds sont à compartiments, ou en forme de voûte ; de petites niches superposées en encorbellement y semblent appendues comme des cristallisations.

Partout brille la couleur : dans la mosaïque de marbre, sous l'émail des faïences et des briques, sur le stuc ou le plâtre des dentelles des murs, comme aux verrières des fenêtres, comme à la menuiserie des plafonds. L'or, l'argent, le cinabre, et surtout l'outremer, sont les couleurs les plus employées dans les parties peintes ; le vert, le jaune, le bleu, le brun, le noir, le sont davantage dans les parties émaillées.

La pièce ici représentée est la *sala de la Barka*, salle de la *bénédiction* (Owen Jones), dont le nom figure dans les ornements. Elle précède la fameuse salle des Ambassadeurs, la plus importante du palais de l'Alhambra, et donne sur la cour de l'Étang ou patio de la Alberca. Son état de conservation, bien meilleur que celui des autres parties du palais, a déterminé notre choix. Il ne manque ici que les verres de couleur de la fenêtre, dans leur armature de plâtre disposée en dessins géométriques.

La profonde baie de la large et haute fenêtre à balustrade qui décèle ici le palais-forteresse est à remarquer. Dans l'épaisseur des murs de la tour de Comarès, la principale de l'Alhambra, il y en a de ce modèle qui atteignent jusqu'à neuf pieds de profondeur.

Les quelques figures placées dans ce cadre n'ont d'autre objet que d'y servir d'échelle de proportion. Nous n'avons point cru devoir essayer de reproduire, d'après des données hypothétiques, l'ameublement de la grande pièce ; on sait d'ailleurs que les Orientaux en sont fort sobres. Quant aux alcôves latérales ou espèces de boudoirs aux larges entrées, il est facile d'en garnir les planchers des tapis moelleux de l'Orient ou d'y dérouler des nattes, selon la saison. C'est par une tenture mobile, portée par une traverse posée sur le tailloir des chapiteaux ou sur la console recevant l'archivolte de l'arcade, que se faisait la clôture de ces pièces, laissant ainsi passage à l'air extérieur.

(Documents photographiés d'après nature. Aquarelle de M. Stéphane Baron.)

Pour le texte, voir l'Alhambra, par Owen Jones ; Voyage en Espagne, par de Laborde, Batissier, Gailhabaud, etc.





MAURESQUE

MORESQUE

MAVRICH



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Brandin lith.

168
GF

AFRIQUE

TYPE DE LA COUR PRINCIPALE D'UNE HABITATION MAURESQUE. LES GALERIES DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DU PREMIER ÉTAGE.

La cour intérieure de l'habitation, comportant une galerie couverte, au rez-de-chaussée, et une autre galerie également couverte, au premier étage, est un des types les plus antiques et que l'on retrouve dans tous les pays chauds, en Asie et particulièrement dans l'Inde, à Constantinople comme en Égypte, et du littoral méditerranéen de l'Afrique jusqu'en Espagne.

La cour de la maison mauresque ici représentée, avec ses arceaux en fer à cheval, appartient à l'architecture arabe. Les habitations de ce genre, jamais trop luxueuses au dedans, sont du plus triste aspect à l'extérieur, et affectent la pauvreté, presque la laideur, comme pour mieux faire valoir les délices de l'intérieur; ces maisons sont comme le symbole de la vie musulmane.

Cette cour forme un carré parfait, dont chaque côté a trois arceaux se répétant à la galerie supérieure. L'air circule partout librement, et l'ombre est assurée à toutes les heures du jour, tantôt par la position du soleil, tantôt par les tentures que l'on accroche aux tirants en bois horizontalement scellés entre chaque arcade; ces dispositions sont celles du *patio* rudimentaire représenté dans la planche double le Broc, Espagne. La galerie de ce rez-de-chaussée ne comporte pas de voussures en maçonnerie, ce sont des poutrelles qui en garnissent le plafond; le sol est entièrement pavé d'un carrelage de terre cuite à six pans; le bas des murs a un revêtement de faïences vernies (*zelaidj*) qui contribue à entretenir une certaine fraîcheur dans la cour; dans le pourtour, on voit des fenêtres garnies de forts treillages en fer; extérieurement, les arcades sont encadrées par une frise et des montants enrichis de faïences de plusieurs couleurs.

La galerie du premier étage, dont un fragment forme le côté droit de cette planche, a des arcades semblables à celles du rez-de-chaussée et est également lambrissée de faïences vernies. Cette sorte de promenoir, qui

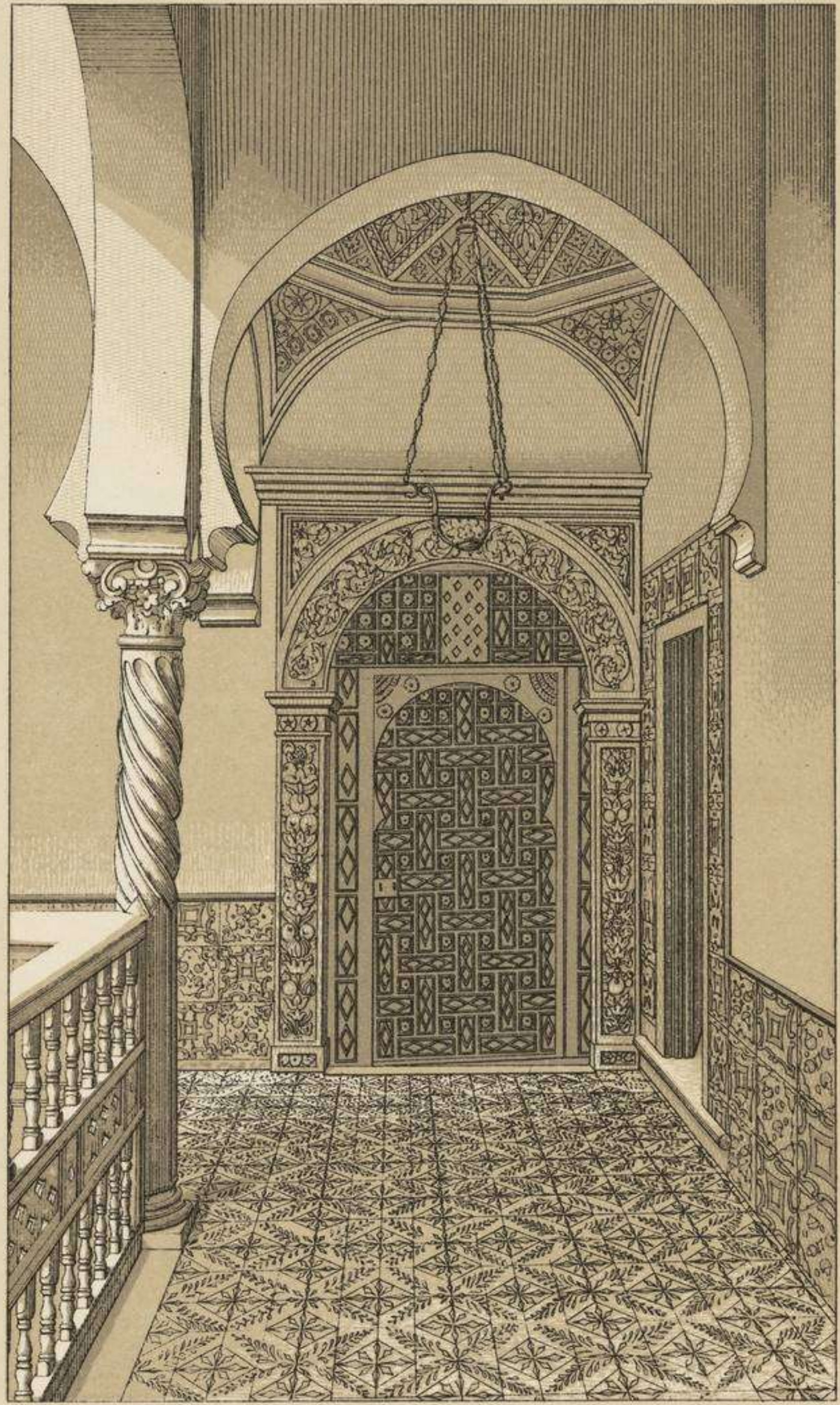
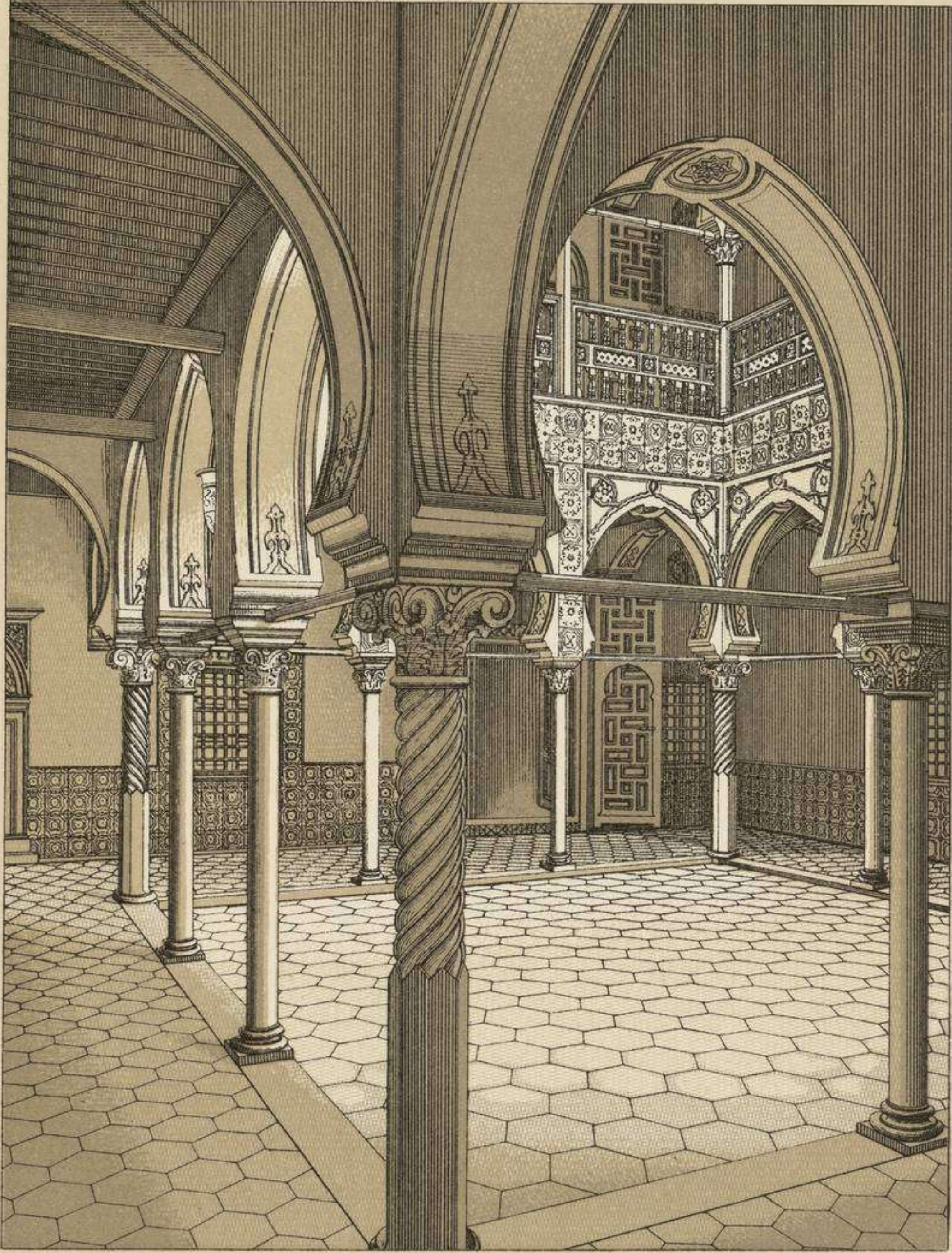
donne accès aux appartements principaux où se porte principalement la vie de la maison, est entouré d'une balustrade d'appui en menuiserie, ornée d'une partie transversale aux ajourés finement découpés. Au fond de la galerie, une porte de bois massive, à un seul vantail décoré de petits panneaux enchevêtrés, épouse la partie cintrée et les pilastres de marbre du chambranle qui l'encadre. Au-dessus, la voûte est ornée de motifs de décoration peints entre les nervures des arêtes; à son centre, un porte-lanterne en bronze est suspendu par des chaînettes. Les carreaux du dallage sont en faïence émaillée et font, par les contrepositions du dessin colorié, un tapis sans fin.

Au second étage de ces habitations se trouve généralement la terrasse servant de promenoir la nuit et où souvent même, par les grandes chaleurs, on passe la nuit tout entière; parfois, dans le jour, on y tend un velum qui ombrage complètement la cour.

Document photographique provenant de l'Algérie.

Voir, pour le texte : Shaw, Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, 1743. — Piesse, Itinéraire de l'Algérie, 1862.





AFRIQUE

AFRICA

AFRIKA

GF

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Renaux del.

169
EN

TURQUIE. — XVIII^E SIÈCLE

HAUTS DIGNITAIRES DE L'EMPIRE ; LES *ULÉMAS* ET LES OFFICIERS DE LA COUR : LES *ITSCH-AGHASSYS* ET LES *TCHOCADARS*. — VARIÉTÉ HIÉRARCHIQUE DES TURBANS ET DES BONNETS.

HAUTS DIGNITAIRES.

N^o 1.

Le chérif de La Mecque.

Le mot arabe *cherif* a deux significations ; comme titre, il veut dire *prince, seigneur, maître*, et comme épithète, *noble, illustre, excellent, élevé en dignité*. Ce titre a toujours été conservé par les princes qui ont régné sur la ville de La Mecque. L'autorité du chérif, tributaire de la Turquie, n'est légitime que lorsqu'elle a été reconnue par le sultan, et la politique constante de la Porte est d'accorder l'investiture d'usage à celui qui réunit en sa faveur les vœux des citoyens de La Mecque. L'investiture consiste en un manteau de drap d'or, doublé de martre zibeline, que le sultan envoie au chérif avec un diplôme de création, *Ema-reth-Berathy* ; cette cérémonie du manteau se renouvelle tous les ans.

Le chérif de La Mecque se distingue par la forme de son turban qui est toujours garni de grosses houppes dont les fils d'or tombent sur les épaules. Cette coiffure a la forme de celle portée par le prophète, l'un des deux bouts de la mousseline pendant de quelques doigts par derrière, entre les épaules. Le turban, plus que la robe, caractérise les différences de rang, surtout parmi les officiers publics, et cette partie du costume fut soumise, dans tous les siècles du mahométisme, à des changements marqués. Soliman I^{er} (1402-1410) et ses successeurs s'occupèrent d'une manière particulière de distinguer tous les ordres de l'État par des turbans et des costumes différents qui ne subirent dans la suite que de très légers changements.

Le port d'une coiffure non à l'usage des mahométans constitue une apostasie. Anciennement, lorsqu'au milieu des orages qui agitaient l'empire on voulait perdre dans l'esprit du peuple un grand, un ministre, un des ulémas, et le signaler comme traître à la religion et à la patrie, les émeutiers allaient clouer un chapeau sur la porte de son hôtel.

Généralement, tous les mahométans se font raser la tête. Les anciens Arabes portaient leurs cheveux et, pour conserver le souvenir de cet usage, on a soin de laisser sur l'occiput une espèce de toupet que l'on noue.

La moustache et la longueur de la barbe dédommagent les Ottomans de la perte de leurs cheveux ; il n'y en a pas un seul sans moustache, mais la barbe longue n'est pas aussi générale. Ceux qui ont fait le pèlerinage de La Mecque contractent par là l'obligation indispensable de la laisser croître. Enfin, si les ministres, les ulémas portent la barbe, c'est moins par un principe de religion que par la force d'un ancien usage auquel le préjugé de la nation entière a attaché un caractère de dignité.

Le chérif, ici représenté, porte sous sa pelisse un *khalat* ou cafetan richement brodé. Un châle de l'Inde enroulé autour de la taille accompagne une ceinture d'étoffe dans laquelle est passé un *khanntscher* ou poignard.

Le *khanntscher*, plus distingué que le *bitschak* ou couteau, est l'arme ordinaire des vizirs, des pachas, des généraux et des officiers de l'armée, tandis que le *bitschak* est réservé aux gens de plume et aux officiers du sérail.

Les pelleteries sont depuis Mahomet II (1451-1481) le plus grand luxe de l'un et l'autre sexe ; l'hermine, la martre simple, le renard blanc, le petit-gris blanc ou noir, mais surtout la zibeline, forment les garde-robes des familles opulentes. Les époques où l'on doit changer de fourrure sont fixées tous les ans par le souverain (voir la planche BM, Turquie). C'est ordinairement un vendredi, en allant à la mosquée, que le sultan prend un nouvel habit ; un officier du sérail se rend en cérémonie chez le grand vizir pour l'en informer, et aussitôt toute la cour adopte le même vêtement.

Les pelisses se donnent parfois en témoignage de distinction. A l'exemple des anciens califes, plusieurs sultans ottomans ont fait revêtir à des officiers, qu'ils voulaient récompenser avec éclat, cinq ou six robes d'honneur posées les unes sur les autres. Osman I^{er} avait l'habitude de donner comme marque de sa bienveillance, un habit ou un turban qu'il avait porté.

Dans cette figure, le large *chalwar* descend jusqu'à la cheville. Quant aux chaussures, elles sont de maroquin jaune, comme chez presque tous les musulmans, à l'exception toutefois des ulémas qui ont adopté pour leurs babouches la couleur bleu foncé, et de certaines classes de militaires qui chaussent des bottes rouges. Tout ce qui n'est pas mahométan porte des souliers noirs.

N° 7.

Coiffure du *reis-effendi*, ministre d'État, ou *reis-ul-kuttab*,
chef des gens de plume.

Ce haut fonctionnaire est à la fois ministre des affaires étrangères et chancelier. Il porte un fez de velours en forme de calotte bouffante et un turban de mousseline brodée.

N° 9.

Coiffure du *sadri-a-z'hem* ou grand vizir, en costume de demi-gala.

Le *sadri-a-z'hem* est le chef de l'administration et dirige toutes les délibérations du divan. Lors de sa nomination, il devient dépositaire du sceau impérial et le porte toujours sur la poitrine; c'est une des marques principales de sa dignité.

Le turban du grand vizir, en tout semblable à celui du sultan, est de la grosseur d'un boisseau; il est complètement recouvert d'une pièce de mousseline, égale par ses dimensions à l'étoffe nécessaire pour la confection d'une robe. Dans les jours de cérémonie, cette coiffure est surmontée de deux aigrettes enrichies de diamants.

N° 10.

Le *zarcola*, coiffure de l'*agha*, ou chef des janissaires.

Cet officier général est gouverneur de Constantinople et premier lieutenant du grand vizir. Comme tous les janissaires, sa coiffure est le *zarcola*, haut bonnet de feutre couvert en partie par un turban de mousseline blanche.

Les janissaires, corps d'infanterie, furent institués vers 1350 par le sultan Orkhan pour la garde du trône et la défense des frontières. A cette époque, les Ottomans n'avaient pour coiffure que le *kulah* ou bonnet de feutre et les janissaires le portaient blanc, comme marque distinctive.

N° 15.

Kizlar-agha, chef des eunuques; pacha à trois *toughs* ou queues.

Le *kizlar-agha*, indépendamment du commandement des eunuques, a l'administration générale des dotations pieuses de La Mecque, de Médine et de celles qui appartiennent à la plupart des mosquées, à Constantinople et dans les provinces. C'est par ses mains que passent tous les messages que s'adressent le sultan et le grand vizir.

Také, grand bonnet de drap porté par les officiers du sérail. Longue pelisse de satin vert, garnie de fourrure, à longues manches pendantes découvrant celles du cafetan; ces dernières, bouffantes au milieu du bras, vont en se rétrécissant jusqu'au poignet. Babouches de maroquin jaune.

N° 17.

Silidhar-agha, porte-glaive; costume de grande solennité.

Chef des quatre premières *khass-odassi* ou compagnies du corps, ce dignitaire peut être considéré comme le grand-maître de la maison du sultan. Il le suit, portant le sabre impérial, ordinairement suspendu derrière l'épaule gauche; dans les grandes solennités, il le tient appuyé sur l'épaule droite.

Les armes et les armures à l'usage particulier du sultan sont confiées à sa garde.

Takie, petit bonnet de coton blanc piqué, accompagné de deux cordons tombant le long des joues; calotte brodée, en forme de casque, surmontée d'un flot de mousseline atteignant une certaine hauteur et retombant tout uni derrière les épaules. Robe de brocart, croisée sur la poitrine et serrée à la taille par une ceinture largement étoffée.

Le grand vizir et les pachas de province ont tous leur *silidhar-agha* sous la direction duquel sont placés tous les gens à leur service.

ULÉMAS.

N° 3.

Coiffure du *scheik* des Cadrys.

Scheik, vieillard, ancien, est le titre honorifique des supérieurs des différents ordres de derviches et des prédicateurs de mosquées.

Les Cadrys forment une des douze sectes nées au sein de l'islamisme.

Oeurf, turban des ulémas. Mahomet II, connu par la protection qu'il accordait aux ministres de la religion et aux gens de lettres, adopta ce turban pour son usage particulier. C'est depuis cette époque que l'usage des turbans garnis de mousseline devint général. — Robe de drap vert, couleur propre au corps des ulémas; en hiver, ces robes sont garnies de petit-gris ou de zibeline.

N° 5.

Coiffure d'un derviche cadry.

La coiffure de presque tous les derviches porte le nom de *tadjh*, qui signifie *couronne*. Ce sont des turbans dont la forme est différente, soit par la manière dont la mousseline est pliée, soit par le drap du bonnet qui est partagé en plus ou moins de sections. Chez les cadrys, ce bonnet présente six divisions.

Très peu de derviches se permettent l'usage du drap dans leurs vêtements; l'*aba*, étoffe de feutre qui se fabrique dans l'Anatolie, est celle qui leur est ordinairement réservée.

ITSCH-AGHASSYS (officiers de l'intérieur du sérail).

N° 2.

Tutundjy, page qui a soin des pipes et du tabac du sultan.

Turban de velours qui paraît être le *mudjeweze*, coiffure innovée par Bajazet II (1481-1512). Soliman I^{er}, bien qu'il eût inventé plusieurs formes de turban, s'en tint de préférence au *mudjeweze*; il le portait garni de mousseline, tantôt blanche, tantôt rouge. — *Orta-couschak*, veste longue croisée sur la poitrine, fendue sur les côtés, serrée au corps par une ceinture de cachemire dans les plis de laquelle est passé le *bitchak*. Long chalwar. Babouches jaunes.

Dans aucune maison les domestiques ne portent de livrée; ils font usage de toutes sortes d'étoffes de soie et même de châles des Indes.

N° 6.

Eunuque.

Les eunuques noirs, au nombre d'environ deux cents, sont préposés à la garde du harem impérial; le *kizlar-agha* (voir n° 15) les commande.

Také, haut bonnet de drap. Long cafetan à quatre pans dont deux sont relevés dans la ceinture. Tunique rayée sous laquelle on aperçoit le chalwar descendant jusqu'à la cheville. Babouches de maroquin jaune.

Les grands dignitaires ont la prérogative d'entretenir deux ou trois eunuques pour le service de leur harem.

N° 8.

Coz-bekdji-baschi, porte-aiguère.

Calotte en laine foulée, de forme élevée et cylindrique, se rapprochant du tarbouch; cette coiffure se termine en fond étoffé retombant sur l'épaule. Cafetan croisé; ses quatre pans forment la pointe, deux sont



TURQUIE

TURKEY

TURKEY

EN

IMP FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Brossé lith.

ramenés dans la ceinture et découvrent ainsi la courte tunique en étoffe de l'Inde. Chalwar enfoncé dans les bottes de maroquin.

Cet officier de l'intérieur tient un bâton à crochet où est suspendue une riche aiguière en or ciselé.

N° 12.

Coiffure du *dilsiz* ou muet.

Il y a toujours un muet à la porte du cabinet du sultan, lorsqu'il est en conférence avec le grand-vizir ou avec le muphti.

Les muets portent le *yelken*, bonnet brodé en or et orné sur le côté gauche d'un petit appendice horizontal. Ils s'expriment par des gestes rapides, et ce langage est familier aux gens du palais, aux dames du harem, au sultan lui-même, qui d'ailleurs ne fait ordinairement que des signes de la main pour donner ses ordres à ceux qui l'entourent.

Le grand-vizir et les pachas gouverneurs de provinces sont les seuls qui puissent avoir des muets à leur service.

N° 13.

Tschavousch, musicien.

Takie de coton orné de deux longs rubans et entièrement couvert par un *yelken* brodé dont le fond a la forme du croissant. *Tchépken*, veste courte à manches tailladées montrant les brassards brodés. *Orta-couschak*, veste longue, fendue sur les côtés. Cafetan en étoffe de l'Inde. Babouches.

N° 16.

Capoudji-baschi, premier capitaine des huissiers et maréchal de la cour, vêtu du *usth-kurby* ou habit de cour.

Dans les grandes solennités, le capoudji-baschi exerce les fonctions de maréchal de la cour; il tient à la main un bâton d'ordonnance garni de lames d'argent. Lorsqu'un ambassadeur étranger est admis à l'audience du souverain, c'est par ce dignitaire qu'il est introduit.

Také, long bonnet de drap. *Usth-kurby* consistant en une robe de drap d'or, fourrée de zibeline, à manches pendantes, et en une veste de satin blanc.

N° 18.

Capoudji, huissier du sérail.

Ces huissiers, au nombre de huit cents, gardent les deux premières por-

tes du sérail. Quarante d'entre eux sont postés à l'entrée du harem, station des eunuques noirs; ceux-là deviennent alors les subordonnés du kizlar-agma. On les distingue des capoudjis par le nom de *baba* et leur capitaine porte le titre d'*agma-babassi*.

Paschaly-cawouk, calotte brodée et recouverte d'un voile de mousseline retombant carrément sur les épaules. Cafetan en étoffe de l'Inde. Pelisse fourrée à larges manches. Bottes de maroquin.

TSCHOCADARS (officiers de l'extérieur).

N° 4.

Iskemlé-agma, officier du tabouret ou porte-tabouret.

Cet officier, choisi parmi les plus anciens des capoudjis ou huissiers, suit partout le sultan, avec un tabouret garni de lames d'argent où le prince pose le pied pour monter à cheval et en descendre.

Paschaly-carvouk, turban. Cafetan à pans relevés dans une large ceinture en châle de l'Inde. Tunique rayée.

Les Tschocadars ont en hiver des robes de drap et en été des habits de toile blanche ou de camelot. Ils portent tous des bottes de couleur jaune, rouge ou noire.

N° 11.

Coiffure de *tchantadji*, porte-sac.

Le nom de cet officier vient du *tchanta*, sac de maroquin brodé, rempli de monnaies d'or et d'argent qu'il porte à la suite du sultan.

Uskief, bonnet long, richement brodé, sur un *takie* orné de deux pendants.

N° 14.

Khass-akhorlu, sous-écuyer, palefrenier du palais.

Au nombre d'environ six cents, ces serviteurs sont sous les ordres du *mir-akhour-ervel*, grand écuyer.

Bonnet de feutre, coiffure des Turcs dans l'ancienne monarchie. C'est sous Soliman I^{er} que les turbans blancs furent d'un usage universel et que l'ancienne mode du bonnet de feutre fut abandonnée aux officiers des classes inférieures du sérail. — Cafetan à pointes relevées et passées dans la ceinture. Tunique rayée. Chalwar. Bottes de maroquin jaune.

Ces exemples proviennent des figures dessinées par Barbier l'aîné principalement, pour l'ouvrage de Mouradja d'Ohsson, Tableau de l'empire ottoman, auquel nous avons également recours pour le texte.

TURQUIE. — XVIII^E SIÈCLE

COSTUMES D'INTÉRIEUR, DE VILLE ET DE PÈLERINAGE EN ORIENT. TSCHENGUYS, DANSEUSES PUBLIQUES.

N° 1.

Égyptienne en costume de ville.

Pièce de mousseline dissimulant le bas du visage; grand voile noir tel qu'on le porte aussi en Syrie, c'est-à-dire couvrant le corps en entier.

N°s 2 et 3.

Dames turques; costume de ville.

Long *feredjé* (manteau) en drap, avec *yaca* (collet) formant pèlerine; ce collet est ordinairement de satin vert, rouge ou bleu. Deux voiles de mousseline cachent le visage: le premier part du milieu du nez et descend jusqu'à la ceinture; le second enveloppe la tête jusqu'aux yeux. Babouches couvrant les *terliks*, larges bottines de maroquin jaune qui montent jusqu'au milieu de la jambe.

N° 4.

Femme de qualité en habit d'hiver.

Turban en mousseline brodée, maintenu par un cercle d'or, orné de diamants, de rubis et d'émeraudes.

Cheveux coupés sur le front et formant des bandeaux qui cachent l'oreille. Deux robes, celle de dessus en étoffe de l'Inde, s'arrêtent au-dessous du sein que couvre seul le *beurundjuk*, longue chemise à manches descendant jusqu'au poignet. Sur un léger caleçon, de larges haut-de-chausses serrés à la cheville par des cordons en coulisse. Boucles d'oreilles; *guerdanlik* (collier); longue chaîne servant de *contenance*; ceinture brodée avec *tchapprass* ou fermoir en or; dans une petite poche ménagée à gauche du corsage, une montre dont la chaîne retombe sur la robe. *Terliks* en maroquin jaune recouverts de babouches. Grand *feredjé* (manteau) garni de zibeline.

Au dix-huitième siècle, les grandes dames turques changeaient plusieurs fois de fourrures dans l'année: on prenait l'hermine à l'arrière-saison, le petit-gris trois semaines après, et la zibeline pour tout l'hiver; au printemps, le petit-gris reparaisait, puis l'hermine, que remplaçait enfin le *feredjé* de camelot moiré d'Angora (voir n° 6). Ces variations dans le port des fourrures s'expliquent à une époque où les maisons étaient légèrement bâties et l'usage des cheminées presque inconnu.

N° 5.

Femme de qualité en habit de printemps.

Turban brodé, volumineux sur les côtés; cette coiffure est ornée de diamants et du *sergoutsch*, bouquet en filigrane constellé de pierreries; petite houpe de soie. La mode la plus recherchée exigeait alors que tout le front fût couvert par les cheveux qui formaient au-dessus des sourcils un double croissant s'avancant jusqu'à la naissance du nez. *Feredjé* garni de petit-gris; *beurundjuk* brodé; robe d'indienne et jupe unie; haut-de-chausses; châle des Indes disposé en ceinture. Pendants d'oreilles; double *guerdanlik*; longue chaîne d'or; *khatims*, bagues avec pierres, au pouce et à plusieurs autres doigts de la main. *Terliks* recouverts de babouches.

N° 6.

Femme de qualité en habit d'été.

Turban avec guirlande de filigranes où s'agitent des bijoux niellés (voir les bijoux de suspension des planches le Seau, Asie et AY, Orient); houpe de fils d'or. Les nattes de cheveux se relèvent et se rattachent en arrière du turban. *Beurundjuk* brodé; robe en étoffe à fleurs; jupe rayée; haut-de-chausses; *feredjé* en camelot moiré d'Angora; châle de l'Inde arrangé en écharpe. Boucles d'oreilles; *guerdanlik* orfévré; ceinture brodée avec *tchapprass* en or; *khatims*, bagues avec pierres. — *Terliks* en maroquin jaune.

N° 7.

Mahométane en costume de pèlerinage.

Pendant le pèlerinage de La Mecque, les femmes portent le *yaschmak*, grand voile blanc les enveloppant depuis les épaules jusqu'aux pieds; celui dont elles se couvrent la tête et qui est transparent se trouve toujours disposé de façon à ne toucher aucune partie du visage. Les *yaschmak*, ainsi que les *ihrams* (manteaux de pèlerinage des hommes), sont sanctifiés par leur usage même et conservés soigneusement pendant toute la vie; à la mort, ils servent de linceuls.

N° 8.

Européenne habillée à la turque.

La plupart des Européennes habitant l'empire prennent le costume ot-

toman en y apportant cependant quelque peu de fantaisie. Leur vêtement de sortie est le *feredjé* à large *yaka* (voir les nos 2 et 3); mais elles ne vont pas jusqu'à se cacher le visage; un châle de l'Inde enveloppe seulement le coquet turban brodé.

Nos 9 et 10.

Tschenguys, baladins grecs appartenant à différentes troupes de musiciens.

N° 9. Bonnet conique surmonté d'une houppe; *djamadan*, gilet croisé et *tchepken*, veste à manches tailladées; ces deux pièces sont ornées de fines broderies. Petit châle de l'Inde couvrant les épaules et flottant autour du corps; *chalwar* à larges plis; châle épais serré à la taille. Souliers à boucles.

N° 10. Bonnet conique; *yelek*, gilet droit tailladé sur les côtés; *salta*, veste sans manches; châle en ceinture; *chalwar*; babouches.

N° 11.

Femme esclave, costume d'intérieur.

Turban à houppette après lequel viennent s'attacher les nattes des cheveux (voir n° 7); les femmes des classes inférieures, comme celle-ci,

ont une coiffure moins haute et le front plus découvert que les dames de qualité. *Beurundjuk* fermé au cou par une petite broche; robe et long *feredjé* en étoffe de l'Inde; jupe unie; haut-de-chausses. — Ceinture avec *tchaprass* orfévré. — Babouches.

N° 12.

Danseuse publique.

Ces danseuses, la plupart femmes de musiciens mahométans, se rendent dans les maisons particulières où elles exécutent leurs pas, seules ou deux à deux. Les grands ont leurs danseuses privées.

Turban enveloppé d'un voile qui ne couvre qu'à moitié le visage; *yelek*, gilet droit; *salta*, veste sans manches; ceinture avec *tchaprass* sur un châle enserrant la taille; espèce de casaquin dont les plis, frangés et disposés en rotonde, s'épanouissent sur une longue jupe à galons également frangés.

C'est ainsi vêtues, tenant des castagnettes à la main, les yeux tantôt languissants, tantôt étincelants, que ces femmes se livrent à ce qu'il y a de plus varié et aussi de plus libre en fait d'attitudes.

Le ventre de ces danseuses est parfois découvert, comme l'a montré M. Gérôme dans un de ses tableaux.

Voir, pour les figures et le texte, l'ouvrage de d'Ohsson : Tableau général de l'empire ottoman ; Paris, 1790, Didot, éditeur.



TURQUIE

TURKEY

TURKEY

EM

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Brossé lith.

171
BC

TURQUIE

INTÉRIEUR DE L'HABITATION.

APPARTEMENT D'UNE DAME MUSULMANE. — LE TANDOUR.

On connaît le principe de l'habitation musulmane, la division : le *selamlık*, côté des hommes; le *harem*, côté des dames. On donne aussi le nom de *harem* à l'ensemble du personnel féminin d'une maison. La dame est la *hanum* ou *hanoum*; on appelle *kız* la jeune fille.

L'habitation est généralement en bois; le salon représenté est, ainsi que les pièces principales de cette construction, assez haut de plafond pour que deux rangées de fenêtres y soient superposées. Les plus élevées sont des vitraux parmi lesquels s'en rencontrent de coloriés. Les compartiments formant dessin sont faits avec du plâtre, ce qui est un mode tout oriental. Les grandes fenêtres sont garnies de stores grillagés et de rideaux qui ne sont jamais que d'indienne. Les murs unis sont enduits et peints, ordinairement avec simplicité, fréquemment en marbre blanc.

Le mobilier, à peu près unique et que l'on trouve dans toutes les pièces des appartements, c'est le *sopha*, sur lequel on s'assied les jambes croisées. Le surplus ne consiste guère qu'en des petites tables volantes, qui servent aux collations et aux repas, et sur lesquelles, le soir venu, on place les flambeaux.

En été, les parquets sont couverts de nattes d'Égypte; en hiver, de tapis travaillés à Smyrne, à Salonique, etc.

Le plafond en bois, est divisé en caissons nombreux, peints de diverses couleurs, mais les détails ne valent pas qu'on s'y arrête. L'ornementation de cette pièce est due à quelque main européenne. Il est à croire qu'elle est authentique, les Turcs du dix-huitième siècle comme ceux de notre temps ayant souvent recours à nos décorateurs; mais comme on voit dans les corniches, des arbres, des paysages, des hameaux, des *keosckhs*, écrit d'Ohsson, des parterres, des jets d'eau, et sur les murs des fleurs et des fruits, malgré les prescriptions du Coran; enfin comme on rencontre aux entrefenêtres des cartouches du genre rocaille qui donnent une date à cette

décoration sans caractère national, on ne doit vraiment considérer cet ensemble que dans ses dispositions générales véritablement typiques.

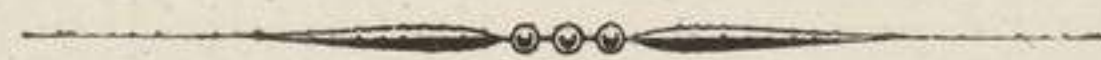
Le chauffage de la maison turque est fort différent du nôtre; on ne voit des cheminées en Orient que rarement, dans quelques maisons riches. L'usage du poêle y est inconnu. Le brasero de cuivre, encore dans les mœurs espagnoles, et dont usèrent les Romains et les anciens Grecs, est la manière la plus générale d'échauffer les chambres; on le place au milieu de la pièce. De plus les femmes ont leur *tandour* ou *taundour*, corruption du mot *tennour* qui signifie *chauffe-corps*.

Le tandour est une table rectangulaire garnie de grandes couvertures touchant le sol, sous laquelle on met un brasero en cuivre couvert de cendres pour en régler la température. On s'y chauffe commodément en prenant sur ses genoux le bord de la couverture; la chaleur entretenue sous la table est douce et salubre. L'usage du tandour est général dans toutes les classes du pays, et même chez les Européens établis dans l'empire, qui en contractent l'habitude avec tous les étrangers.

Le tandour est installé dans l'un des *kiochés* ou angles du divan, à la place d'honneur où s'assoit la maîtresse de la maison. Les tandours sont des objets de luxe; les couvertures sont de satin, de drap d'or et d'argent, d'étoffe richement brodée. C'est au tandour que la hanum reçoit ses visites, et elles sont nombreuses avec le goût des réunions et des causeries si développé chez les Levantines. Les dames turques ne sont point recluses, et sous le *yachmak* et le *féradjé* elles sortent même absolument seules, allant et venant en pleine liberté. Elles se réunissent, toujours sur invitation, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre. La maîtresse de la maison à son tandour place à sa droite celle de ses visiteuses à laquelle elle veut faire le plus d'honneur; c'est au tandour que se forme le cercle de la conversation; c'est là que les hanums prennent ordinairement leurs repas et passent leur journée à fumer le *tountounn* dans les *narguilehs* ou les *chibouks*, à consommer des sucreries, les *doundourmas*, à faire de petits repas, variant parfois ces occupations en exécutant des broderies au tambour, au métier horizontal fixe. Le tandour, tel qu'on le voit ici, est posé sur une espèce de grand matelas, moitié moins épais que les divans, et il est garni d'une double couverture. Toutes les hanums sont en toilette.

Document emprunté au *Tableau général de l'empire ottoman*, par Mouradja d'Ohsson (Ignace), ambassadeur suédois à Constantinople; 2 vol. publiés à Paris en 1787-90. Le 3^e vol., par C. d'Ohsson, fils d'Ignace, a paru chez Firmin-Didot en 1821.

Voir pour le texte l'ouvrage des d'Ohsson; et dans le *Tour du monde année 1863*, les Femmes turques, leur vie et leurs plaisirs, par M. F. Jérusalémy.





TURQUIE

TURKEY

TURKEY

BC

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Waret del.

172-173
HC

TURQUIE

INTÉRIEUR DU HAREM IMPÉRIAL. COUPE PERSPECTIVE.

(PLANCHE DOUBLE.)

Jusque vers le milieu du seizième siècle, les empereurs ottomans habitèrent le vieux sérail de Mahomet II, espèce de forteresse située au centre de Constantinople; Soliman II, arrière-petit-fils du conquérant, abandonna ce triste séjour et fit construire sa nouvelle demeure à l'extrémité de la capitale, sur l'emplacement de l'antique Byzance. En raison des nombreux édifices isolés dont elle se composait, cette résidence des sultans n'eut jamais l'aspect d'un palais; actuellement encore, avec ses kiosques, ses écuries dispersées çà et là, ses jardins environnés de hautes murailles, elle ne présente qu'un amas de maisons et de dépendances bâties sans ordre ni symétrie.

L'entrée du sérail ou la *Sublime Porte*, dont une trentaine de soldats défend les approches, est d'une architecture sans caractère; elle donne accès dans une cour irrégulière environnée d'édifices qui n'ont rien de monumental et à l'extrémité de laquelle on voit une seconde porte flanquée de tourelles et toujours gardée par des soldats : c'est *Bab-us-Selam*, ou porte des « salutations ». Personne du dehors n'avait jadis le privilège d'en franchir le seuil, si ce n'est les vizirs pour se rendre au Divan, et les ambassadeurs auxquels le Grand-Seigneur avait accordé une audience. De la porte *Bab-us-Selam*, on pénètre dans une autre cour où se trouvent la salle du Divan et différents édifices parmi lesquels sont ceux réservés aux *tshocadars* ou officiers de l'extérieur. (Voir la planche E N. Turquie, XVIII^e siècle.) Cette enceinte est fermée par une troisième porte, celle de la « félicité », qui donne accès au milieu des résidences du sultan et de sa famille, du quartier des femmes ou *harem*, et des bâtiments occupés par les *itsch-aghassys* ou officiers de l'intérieur. Ces corps de logis, dispersés les uns au milieu des jardins, les autres au bord de la mer, s'élèvent en amphithéâtre parmi des massifs de cyprès, de pins, de platanes et de sycomores.

Si aucun des personnages ou des voyageurs qui ont séjourné à Constantinople à l'époque de la grandeur des sultans n'a dépassé l'enceinte de la troisième cour, ni jeté un coup d'œil au delà de la salle où le Grand-Seigneur, le Padischah, le Sublime Empereur, le Commandeur des Croyants, le successeur du Prophète, l'Ombre de Dieu, donnait audience aux ambassadeurs des puissances chrétiennes, presque tous ont recueilli de curieux documents ou ont écrit en quelque sorte sous la dictée de gens qui avaient vécu dans le sérail. Mais cet ensemble de renseignements n'ont pas la haute valeur de ceux donnés par Melling, architecte allemand qui, ayant eu la bonne fortune de diriger les embellissements des palais de la sultane Hadjigé et ceux de son frère Sélim III, fut à même de pénétrer dans l'intérieur du sérail et d'y recueillir les nombreux matériaux publiés dans son *Voyage pittoresque à Constantinople* (1819), magnifique ouvrage auquel on doit l'intérieur du harem représenté.

L'étiquette de la cour ottomane date également du règne de Soliman II; c'est ce souverain qui régla les attributions des hauts fonctionnaires, et dota le harem d'une organisation que le temps n'a guère altérée.

Le sérail renfermait alors une population de six mille âmes dans laquelle les eunuques noirs et blancs, les nains, les muets, les femmes et les jeunes gens comptaient au moins pour trois mille. La plupart de ces esclaves, nés chrétiens, étaient des *enfants de tribut*, c'est-à-dire qu'ils provenaient de l'espèce de dime humaine que les pachas, gouverneurs de provinces, prélevaient chaque année sur les populations vaincues.

Les jeunes filles passaient dans le harem et devenaient les compagnes d'autres captives venant de toutes les parties du monde; car c'est là que les Tartares amenaient leurs prisonnières, les Circassiens leurs plus belles filles (comme ils le font encore aujourd'hui) et les pirates des États barbaresques des contingents relativement considérables de femmes espagnoles, italiennes et françaises.

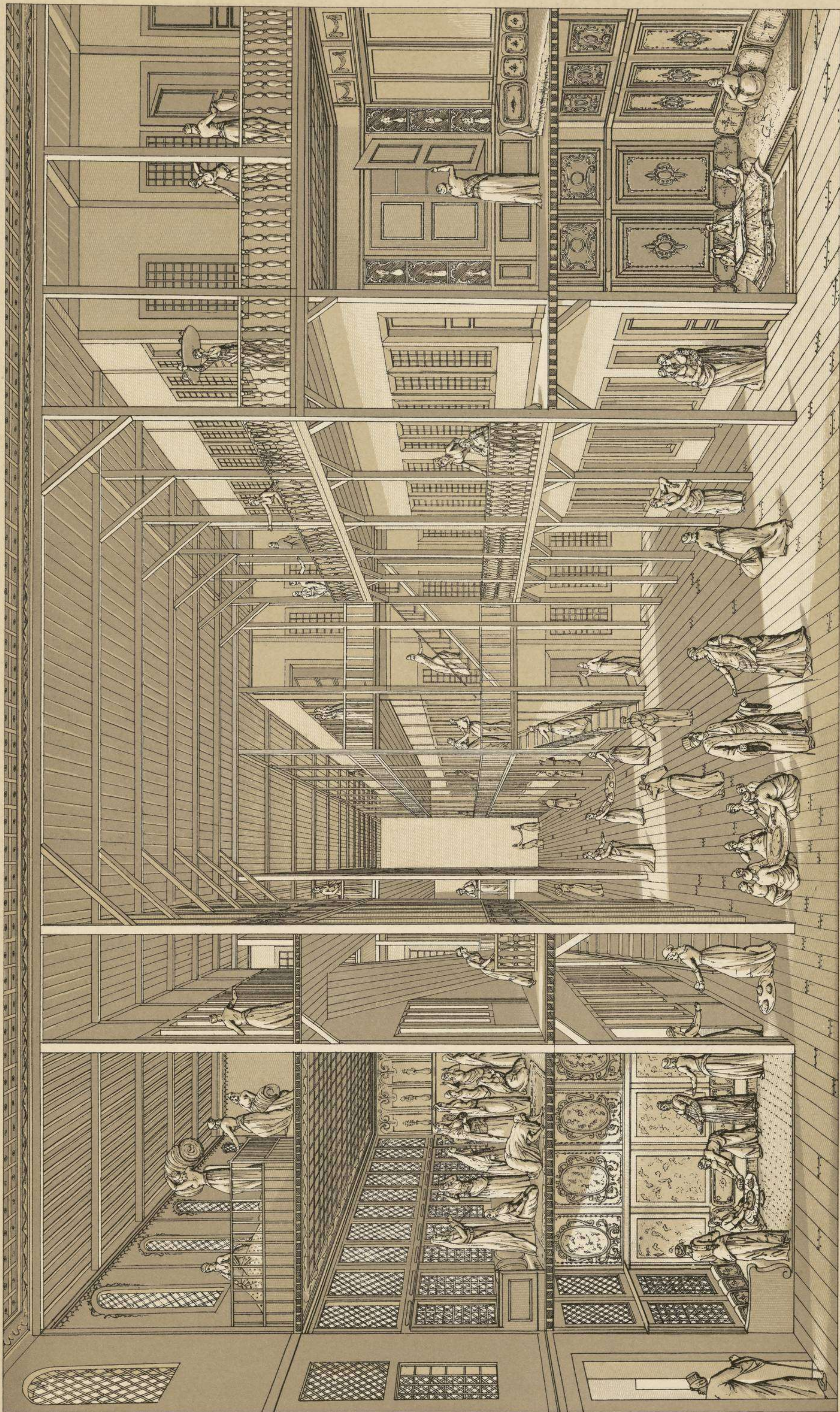
Les plus intelligents des jeunes gens élevés dans le sérail étaient choisis comme pages de la chambre du sultan, ou comme musiciens, secrétaires, porte-glaive, etc.; quelques-uns arrivaient même aux hautes fonctions de ministre. L'élite de cette troupe était comme une pépinière de fonctionnaires; le reste était dispersé dans les emplois subalternes.

Les eunuques noirs étaient spécialement destinés à garder les femmes du harem; les eunuques blancs s'occupaient des affaires domestiques et de l'éducation des enfants. Les muets, très habiles à serrer le lacet, avaient les fonctions d'exécuteurs des sentences du sultan, et les nains remplissaient le rôle de bouffons.

D'après l'ancienne organisation, le chef des eunuques noirs porte le titre de *Kizlar aghassy* (chef des filles) ou celui de *Dari seadet aghassy* (chef de la maison de félicité); ce pacha à trois queues dirige le harem impérial et se tient presque toujours aux côtés du sultan; c'est l'un des grands dignitaires et souvent celui qui jouit en réalité de la plus haute influence et qui distribue les faveurs à son gré. (Voir la figure n° 15 de la planche E N.)

Sous les ordres du *Kizlar-aghassy*, sont : le *Valideh aghassy*, premier eunuque de la sultane mère; le *Schazadeler aghassy*, gouverneur des princes; le *Khazinédar aghassy*, trésorier du harem; le *Buink oda aghassy*, surveillant de la grande chambre des femmes; le *Kutschuk oda aghassy*, surveillant de la petite chambre et les deux *imans* de la mosquée du harem.

Le titre de *sultane* est réservé à la mère, aux sœurs et aux filles du sultan. La *Valideh sultan*, mère du souverain régnant, jouit des plus grands privilèges; elle seule a le droit d'avoir le visage découvert en public. Si son fils vient à mourir la *Valideh sultan* perd son titre. Les *cadinns* sont les épouses du sultan, qui les choisit dans son harem; elles se distinguent en première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième *cadinn*. Malgré la défense du Coran qui ne permet que quatre épouses, les sultans en prirent cinq jusqu'à Ibrahim, qui



TURKEY

TURQUIE

Bouvard del.

H C

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

TURKEY

alla hardiment jusqu'à sept. Les *odaliks* forment la majeure partie des femmes du harem. Toute odalisque qui a eu l'insigne honneur de recevoir le mouchoir du sultan, a un appartement séparé et est servie par des esclaves particulières. Celle qui donne un premier enfant au Grand-Seigneur a le titre de *Khasseguî sultan*, sultane favorite. Les mères des autres enfants ne sont que khasseguis, jouissent de certains privilèges et reçoivent pour *bach-maqliq* (« argent des pantoufles », l'équivalent des « épingles » en français), une somme qui n'est jamais au-dessous de cinquante bourses (vingt-cinq mille piastres).

Cette multitude de femmes est sous les ordres de l'*Ousta-cadinn*, surintendante du harem, choisie par le Grand-Seigneur parmi les plus anciennes *guedeklis*, femmes attachées au service personnel du sultan. Cette surintendante a, comme marques distinctives, l'anneau impérial et un bâton de commandement garni de lames d'argent.

Jusqu'au règne d'Abdul-Mejid (1839-1862), les sultans, se conformant à la tradition médique, n'ont habité que des palais de bois. Hormis les *cafess* (petits édifices en pierre où vivaient solitaires les princes de la famille impériale que le sultan régnant n'avait pas fait mourir à son avènement au trône) et les salles voûtées où était le trésor, il n'existait aucune construction solide dans le sérail ; aussi les incendies furent-ils fréquents dans ces légers édifices couverts d'enduits résineux.

Dans le harem représenté, le bois est à peu près l'unique élément de construction.

La surveillance continuelle qui s'exerça de tout temps au dedans comme au dehors du harem avait fait alors adopter une disposition intérieure rappelant celle de nos prisons modernes : elle consistait en une haute et grande salle en forme de croix autour de laquelle s'étagaient les appartements des femmes. Mais ces appartements ne se ressentaient aucunement de la sévère ordonnance architecturale de la grande salle : ils avaient de larges fenêtres garnies de vitraux de couleurs ; des parquets couverts de nattes d'Égypte en été et de tapis de Smyrne ou de Salonique en hiver ; des plafonds décorés de peinture ; des lambris de noisetier ou d'olivier couverts d'incrustations de nacre, d'ivoire, de faïences de Perse, de porcelaines de Chine ou du Japon ; enfin, toutes les chambres étaient garnies de moelleux sofas, le premier des meubles mahométans.

Sur le premier plan, l'*Ousta-cadinn* donne des ordres à un officier des eunuques noirs. Dans la chambre à la droite du spectateur, au rez-de-chaussée et au premier plan, plusieurs femmes sont assises et se réchauffent autour du *tandour* ou salle de travail (voir la planche B C). Dans la chambre de gauche, également au rez-de-chaussée, une *cadinn* prend son repas, étendue sur un sofa ; devant elle est placée une *siny* ou table. Dans aucune maison mahométane, il n'existe de salle à manger proprement dite ; chacun se fait servir dans la pièce où il se trouve. A l'heure du repas, les esclaves apportent la *siny* et la posent sur un petit escabeau, à proximité du sofa. Les plats, servis les uns après les autres, passent ensuite à la table des suivantes, placée, dans cet exemple, sur le premier plan de la grande salle.

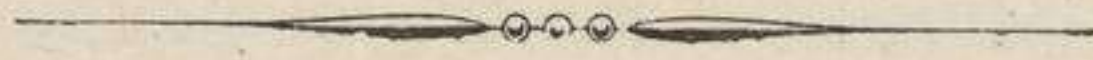
Au-dessus de la chambre, tenant provisoirement lieu de salle à manger, en est une autre consacrée à la prière. Plusieurs esclaves, couvertes du grand voile de mousseline réservé pour l'accomplissement de cet acte pieux, sont représentées, dans des attitudes différentes pour indiquer celles qui se succèdent dans le cours de ce devoir religieux. (Voir la planche ayant pour signe la Feuille de vigne, la prière musulmane.) Le deuxième étage montre une autre chambre dans laquelle des esclaves sont occupées à retirer les pièces d'étoffe dont étaient recouverts les matelas placés là pour la nuit. En Turquie, on ne fait point usage de lits montés ; on jette un matelas sur une estrade, un sofa, ou simplement au milieu d'une chambre, et on le couvre de draps de soie ou de coton et d'épaisses étoffes brochées.

Tout le mouvement du harem est représenté dans cet intérieur ; des esclaves montent, descendent les escaliers de bois, parcourent les galeries, transportent des tables chargées de plats ou remettent à leurs places différents

objets sortis des armoires. On voit là toutes les parties du service de cette prison ; car, en somme, la vie intérieure du harem impérial est organisée et réglementée sur ce triste type.

Document emprunté au Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de Melling, architecte de l'empereur Sélim III et dessinateur de la sultane Hadjigé, sa sœur; ouvrage publié par Treuttel et Wurtz, en 1819.

*Voir le texte de cet ouvrage; celui des d'Ohsson, Tableau de l'empire ottoman, et Une visite au sérail, par Madame X*** (Tour du monde, 1863).*



174

HA

TURQUIE

ARCHITECTURE INTÉRIEURE DES PALAIS. DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Cet intérieur marche avec l'ensemble du harem donné en coupe planche HC, lequel, datant du commencement du siècle, est orné, dans les quelques pièces principales dont on discerne les détails, avec le goût le plus déplorable dont on ait usé en Turquie, à cette époque bâtarde où les architectes européens faisaient une sorte de compromis entre les décorations à l'orientale et le genre dit « rococo ».

L'intervention des architectes modernes a depuis lors été beaucoup plus heureuse, et le style des palais construits pendant ces trente dernières années procède maintenant de celui de l'Alhambra, des monuments du Caire et en même temps de la bonne école persane, ce qui lui compose une physionomie particulièrement riche et de belles proportions.

Cette salle, d'un caractère composite, a été empruntée par nous, dans son ensemble, à un *salamlik* construit et décoré sur les dessins de M. J. Drevet. Le *salamlik*, vestibule du palais du souverain, n'est en réalité fréquenté que par les hommes; mais, nous n'avons pas besoin de faire remarquer que dans cette pièce, où nous faisons figurer des femmes, il ne s'agit plus d'un vestibule plus ou moins public, mais d'une pièce retirée, comme toutes celles du harem, pour laquelle, d'ailleurs, le style de la décoration moderne ne diffère point.

Notre ami, Paul Bénard, architecte, ayant visité l'Égypte, a fait de l'élégant intérieur de M. J. Drevet une espèce de restauration tendant à lui donner une physionomie un peu plus archaïque, en même temps qu'un caractère propre à l'habitation des femmes. Le pavillon du fond, aux arcades vitrées ayant la forme du plein cintre et surmontées d'une partie en œil-de-bœuf, a été modifié d'abord dans la forme de ces arcades dont le sommet se termine ici en ogive, et que l'on a meublées, jusqu'au-dessous des chapiteaux des colonnettes de supports, de ces fonds

de broderies en fin plâtre ajouré dont les Orientaux usent avec un goût et une adresse si remarquables. Les vitres des fenêtres ont été remplacées par des espèces d'écrans en treillis glissant dans les rainures et que l'on élève selon le besoin ou le caprice ; c'est une menuiserie du genre de celle des moucharabiés, mais qui, dans les salles donnant sur les jardins du harem, n'a pas besoin de la fixité de clôture des fenêtres donnant sur la rue. Enfin, cette pièce est garnie de tapis épais étendus partout et remplaçant, au milieu, le bassin avec la fontaine jaillissante qui occupe le salamlik original.

Les colorations ont de même le caractère d'une restauration, et c'est également sur les données de M. Paul Bénard que Stéphane Baron en a fait l'aquarelle.

Document foncier photographique.





TURQUIE

TURKEY

TURKEY

HA

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Picard lith

175



TURQUIE

COSTUMES FÉMININS, RELIGIEUX, BOURGEOIS ET POPULAIRES DE CONSTANTINOPLE.

1	2	3	4	5	6
7	8		9		10

N° 1. — Derviche *Bektachi*. — Les religieux de cet ordre portent, comme accessoires obligés, sur leur poitrine, une pierre nommée *teslim tache*, large étoile de jade, et à l'oreille droite un ornement en forme de croissant de même métal; ils sont munis d'une sorte de cornet à bouquin recourbé dont l'ouverture est en gueule de poisson, rappelant le sabre à double pointe d'Omar; une giberne de cuir, le *djilbend*, est attachée sur le devant de leur ceinture.

Leur habillement se compose d'un manteau à manches, le *kirka*; d'une veste, d'un pantalon très large, le *potour*, formant de grands plis sur la cuisse, collant sur les jambes où il est attaché avec des agrafes. La chaussure est rouge ou noire. Leur coiffure, fabriquée de leurs propres mains dans leurs couvents, est un symbole; on la nomme *tadj* (couronne), dans le sens oriental de bonnet réservé aux princes.

L'ancienne organisation des Bektachi était à la fois religieuse et militaire, ayant plus d'un rapport avec les confréries actives du Temple, de l'Hôpital et de Malte. La création de leur ordre précéda de peu de temps celle de la milice des janissaires avec lesquels, tant qu'ils vécurent, les Bektachi demeurèrent étroitement liés. Le bonnet de feutre des janissaires portait un appendice représentant une manche de derviche, en mémoire de la bénédiction que le fondateur de l'ordre religieux, *hadji Bektach*, aurait répandu sur eux en leur remettant leur étendard.

N° 2. — *Hammal*. — Portefaix affublé de l'attirail de sa profession, le *semer*, espèce de crochet sans montants fait d'un bloc de bois et muni de fortes bretelles, sur lequel il accumule les plus lourds fardeaux. La rusticité de cet ustensile, la nature de son emploi l'ont fait comparer à la bosse du chameau, avec lequel le *hammal*, sobre, patient et fort, a d'ailleurs plus d'un rapport. Rien de particulier ne le fait remarquer dans son costume; toutes les pièces en sont solides et présentent des garanties de durée. La veste est d'une étoffe indigène, feutrée; le *chalwar* de même, les bas sont de laine à côtes. La chaussure est double. La coiffure en feutre blanc, le *kulah*, historié de broderies en soie de diverses couleurs, est entourée d'un *saryk* hygiénique. Tout cela est presque inusable, chaud, et, sans être à bas prix, est à bon marché.

N° 3. — *Aiwas*. — Dans les maisons turques, la cuisine est séparée de l'habitation proprement dite; elle en est même assez éloignée, afin d'éviter que du sélamlik et du harem on soit incommodé par la moindre émanation culinaire. Cette disposition a fait prendre l'habitude d'apporter à la fois tous les plats du même service. Les serviteurs chargés de ce soin sont les *aiwas*; ils circulent en portant sur leur tête un vaste plateau de cuivre contenant tout un assortiment complet de vases renfermant des mets qui doivent être conservés chauds et servis simultanément. Les insignes de leur charge sont le tablier, *foutah*, de coton rayé, et la serviette de coton blanc de Brousse qu'ils portent rejetée d'une épaule à l'autre. Ils sont chaussés de bas caractéristiques, tissés en laine de couleurs variées. Leur coiffure est un épais *saryk* de couleur. Ils sont vêtus d'un *salta*, d'un *yelek* et d'un *chalwar*, et chaussés du *yèmèni*, rouge ou noir.

N° 4. — Bourgeois de Constantinople. — Celui-ci ne porte pas le costume de l'*européanisant*, l'employé du gouvernement n'ayant conservé que le fez rouge. Il conserve le large *djubbé*, le *chalwar*, le *salta*, le *yelek*, les solides *yèmèni* rouges ou jaunes, le *kulah* et le *saryk*. C'est le cas de la majorité de la classe moyenne, à Constantinople, et de la presque totalité dans les provinces.

N° 5. — *Sakka*. — Ce porteur d'eau, muni du *kyrba* (grenouille) en cuir dans lequel se fait le transport de

l'eau, est vêtu de l'*arkalitch* (sorte de veste également en cuir) qui préserve les autres vêtements de l'humidité. Le reste du costume est celui de la généralité des ouvriers de Constantinople.

N° 6. — *Caïkdji*. — Les *caïkdji* sont les conducteurs des barques rapides, élégantes et légères qui se louent à Constantinople comme nos voitures de place. Pour monter leurs bateaux de cyprès sculpté, doré, peint de gracieux bouquets de fleurs, les *caïkdji*, tout en étant vêtus légèrement, le sont avec une certaine coquetterie. Leur chemise est de soie bouillie et tordue, dite *burudjuk*; leur *yelek*, de couleur voyante, est le plus souvent agrémenté de riches broderies d'or. Le large caleçon est en coton blanc. Ils portent le *fez* et chaussent les *yèmèni*. Les bras et les jambes sont nus.

N° 7. — Juive de Constantinople. — Cette femme porte la coiffure de rigueur chez les juives de Constantinople. Le bonnet, peint à grandes fleurs, serre le front et cache complètement la chevelure, remplacée par une bordure en *oya* blanc. (L'*oya* qu'on nomme aussi *bibil*, est une sorte de dentelle, de passementerie légère, exclusivement fabriquée en Turquie.) L'*entari* en soie, bordé d'une passementerie en fils d'or, est serré à la taille par une ceinture en châle; le *hyrka*, de couleur claire, doublé et bordé d'astrakan blanc, de cygne ou de chat, laisse dépasser, depuis le poignet, les manches ouvertes de l'*entari* qui pendent jusqu'à l'extrémité des doigts; des *terlik* dans des galoches pour chaussure de ville, dans la maison, des *paboudj*, quelques bijoux de poids complètent ce costume.

N° 8. — Dame turque de Constantinople en costume de ville. — Lorsque les dames turques sortent, l'usage veut que toutes les richesses qu'elles étalent avec complaisance dans leur maison disparaissent complètement sous une enveloppe qui les cache de la tête aux pieds, et ne laisse voir que leurs yeux. Le pardessus en drap, en mérinos, en cachemire, selon la saison, qu'elles mettent pour sortir et qui se nomme le *feradjé*, est une vaste robe à manches très amples, qui retombe en arrière comme une dalmatique; le voile de mousseline blanche est le *yachmak*. (On dit qu'il devient chaque jour de plus en plus transparent.)

N° 9. — Dame turque de Constantinople en costume d'intérieur. — La *hanum* (dame) turque porte l'*entari* à longue traîne, un ample *chalwar* qui recouvre et fait presque disparaître les *paboudj* de velours. On se sert, au besoin, de la ceinture en cachemire, pour retenir les pointes de la traîne, relevée afin de faciliter la marche. La coiffure est une sorte de tortil, incliné sur le haut du front. Des boucles d'oreilles et quelques bagues sont les seuls bijoux qui accompagnent ce costume, pour lequel on se sert de somptueux brocarts de Damas, d'Alep, ou des fabriques impériales de Constantinople. Les chaussures sont brodées d'or et de perles fines; enfin aux broderies d'or et de soie il faut ajouter les garnitures d'*oya*, qui, tenant à la fois de la dentelle, de la broderie et de la passementerie, ajoutent beaucoup de charme aux costumes orientaux et les rendent encore plus riches.

La *hanum* dessine l'arc de ses sourcils et se peint les cils, avec le *khol*; elle se sert de la teinture de *henné* pour estomper ses paupières, elle emploie le blanc de bismuth et le carmin pour son visage; enfin c'est avec le *kermès* liquide qu'elle rougit ses lèvres.

N° 10. — Mariée arménienne. — Son costume traditionnel consiste en une longue robe traînante, d'un épais tissu d'or et de soie, dont les manches sont ouvertes, évasées et tombantes à partir de la saignée; une blanche couronne de fleurs; un voile de gaze, et cet autre singulier voile, le *telpetché* fait de fils d'or, qui couvre le visage, les mains, et descend jusqu'aux pieds.

Le *telpetché* paraît devoir être rattaché au souvenir de ces divinités antiques cachées au fond du sanctuaire qui, sauf pour quelques rares initiés, étaient dérobées à tous les yeux. Ce serait une réminiscence des cérémonies publiques auxquelles donnait lieu le culte de la maternité universelle. Sous son voile mystérieux, la mariée remplit le rôle de la déesse. Elle reçoit le salut solennel de ses parents, amis et connaissances dans un défilé cérémonieux qui dure quelquefois plusieurs jours, en se tenant à la place d'honneur du salon, debout, immobile, dans une pose hiératique, droite et raide, les mains croisées, les bras collés le long du corps; de sa personne ou de son costume, rien ne se dérange, rien ne remue.

(Le dessin des personnages est emprunté aux photographies des Costumes populaires de la Turquie, ouvrage publié en 1873 à Constantinople par P. Sebah (texte par Hamdy-Bey et M. de Launay), sous le patronage de la Commission impériale de l'Exposition de Vienne, et les détails du costume, ainsi que la coloration, sont pris d'après les modèles en nature exposés par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, Musée du Costume, 1874.)





TURQUIE

TURKEY

TURKEY

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Urrabiétta lith.

TURQUIE

ASIE MINEURE.

COSTUMES DES VILAYETS D'AÏDIN, DE KONIÈH ET D'ANGORA.

1	2	3	4	5
6	7		8	9

N° 1. — *Bourgeois de Manissa, vilayet d'Aïdin.*

Manissa passe pour le plus riche marché de coton de l'Asie Mineure. C'est une ville qui, sous le nom de Magnésie du Sipyle, fut la capitale de l'empire byzantin pendant que les Latins étaient maîtres de Constantinople. Une portion de la tribu hellénique des Magnètes l'aurait fondée. Le bourgeois de Manissa porte le gilet à la *franka*, sur une chemise dont le col n'a pas de cravate. Son *mintan* est une veste simple; ses souliers sont lourds et forts; son *fez* est à la mode de Smyrne. Son *chalvar* à plis cassants est bouffant en bas par derrière, comme un sac de noix à moitié plein. Enfin, sa ceinture est large et à ramages. Sur cette ceinture, détail caractéristique, il étale bien proprement, en vue du public, son mouchoir de mousseline brodé d'or.

N° 2. — *Dame musulmane de Manissa.*

Cette dame porte l'antique *fez* en forme de mortier, bordé d'une bande de broderie d'or, couvert d'un *puskul* soigneusement étalé; un riche voile cousu au *fez* fait partie intégrante de cette coiffure. Le *mintan* est de la même coupe que celui porté par le bourgeois. La chemise est en *beurundjuk* et bordée d'*oya*; la jupe est longue et cache le *chalvar*; ce qui donne au costume de cette dame, outre sa coiffure, son caractère décisif, c'est le *tchèvrè* de mousseline empesée, à fleurettes de soies diversement colorées, mélangées de paillettes d'or, qui s'étale sur le devant de sa ceinture de cachemire.

N° 9. — *Musulmane de Bourdour, vilayet de Konièh.*

Sa coiffure a les proportions d'un *fez* ordinaire; de forme droite et basse, elle est ornée d'un *tépélik* placé, comme son nom le veut, sur le sommet de la tête. Ce *tépélik* est en argent, à peu près grand comme une assiette, et d'un travail assez soigné; le *puskul*, bien fourni, de moyenne longueur, s'y rattache par un gland de passementerie de fils d'argent, autour duquel s'entrechoquent des piécettes d'or et un *armoudié* de même métal, ornement plat et mince allongé en forme de poire. Le *suleïmaniè*, le sceau de Salomon, prince des génies, qui est gravé d'ordinaire sur l'*armoudié*, préserve non seulement du mauvais œil, mais encore assure à celui qui le porte la réussite dans toutes ses entreprises. On roule en turban autour du *fez* une pièce de coton rayé, jaune et rouge. Le sur-

plus du costume est simple, sans complications, de coupe franche. L'*entari* long, en étoffe de fil, descend tout droit sur les *paboudj*. La ceinture est une pièce carrée de châle mélangé de soie, à l'usage des classes moyennes, dans toute l'Asie. Le mouchoir, dont on fait parure là aussi, pend le long de la jupe; c'est un yémèni de couleur foncée, à grandes fleurs, souvent peintes de tons violents. Le *salta* est de drap foncé et s'arrête à mi-chemin, entre le coude et le poignet, d'où pend la manche évasée de l'*entari*.

Le vilayet d'Angora, qui est composé de l'ancienne Galatie et d'une partie de la Cappadoce, offre des exemples de costumes des classes rustiques d'un cachet tout particulier.

N° 4. — *Paysan musulman des environs d'Angora, l'ancienne Ancyre.*

La singulière enveloppe que porte ce paysan est le *kèpènek*. C'est un par-dessus de feutre blanc, orné de dessins fantastiques, qui ne laisse passer que la tête et les pieds; ce n'est qu'une amplification du *diphète* des anciens bergers galates, ou du *sagum*, porté encore aujourd'hui, sous le nom de *bique*, en Bretagne et dans les Landes.

Le *kèpènek* est une véritable maison portative comme la coquille de l'escargot, et parfaitement close; non seulement on se couche soi-même sous le *kèpènek*, mais encore on y met à l'abri de la pluie, du serein, de l'humidité du matin et du soir, les armes, les ustensiles de ménage, les objets usuels petits et grands. Cette enveloppe, qui garantit du froid mieux que tout autre vêtement, a donné lieu à un proverbe turc: *Kèpènek altenda her yateur*, signifiant littéralement: Tout couche sous le *kèpènek*. Cette assertion proverbiale a plusieurs interprétations, entr'autres que, s'il faut entendre par ce proverbe que toutes sortes de gens couchent sous le *kèpènek*, cela veut dire qu'on y peut trouver un prince comme un simple gardeur de chèvres. Tout ce qu'on voit du paysan musulman des environs d'Angora, en dehors de son *kèpènek*, se réduit à la tête et au bas des jambes. La coiffure est le *fez* rouge, entouré du *saryk* blanc dont la mousseline est rayée légèrement de vert et de rouge. Le caleçon, sortant d'un *chalvar* assez étroit, est assujéti par les cordelettes des *tcharyk*, qui sont en peau de chèvre garnie de son poil.

Lorsque le paysan galate possède quelque objet dont il puisse tirer vanité, il se sert de son *kèpènek* pour en faire l'exhibition. Les deux cô-

tés de ce vêtement sont garnis d'appendices pour cet usage : on y attache purement et simplement l'objet en question : c'est ainsi que l'on voit figurer ici un de ces jolis *tchibouck* à fourreau plissé, de soie et d'or, avec houppes floconneuses, que les bergers asiatiques se plaisent à confectionner ; ce petit étalage est tant soit peu mercantile, car ces *tchibouk* se vendent facilement aux étrangers.

N° 3. — *Paysanne musulmane des environs d'Angora.*

L'habillement proprement dit est simple ; toute la recherche est dans le luxe des bijoux. Le *tépélik* est large, en argent repoussé, gravé, couvrant le haut du fez ; des chaînettes de métal y suspendent circulairement un double étage de sequins, que la marche fait bruire doucement. L'*armoudié* et son sceau magique, divers ornements en or, se balancent encore autour de la tête. De légères boucles en filigrane sont pendues au lobe des oreilles ; un large collier, *guerdamlik*, en monnaies d'or et d'argent entremêlées, couvre les épaules et tombe jusque sur la ceinture de soie tunisienne.

N° 8. — *Artisan musulman d'Angora.*

Les principales industries de cette ville sont : la tisseranderie, la teinture des toisons et des maroquins, le tannage, la fabrication des tapis. Comme dans toutes les villes de la Turquie, les ouvriers d'Angora sont organisés en *esnaf* (corporation), et le costume de chaque corporation, sans avoir rien d'absolument uniforme, a cependant toujours quelque chose de particulier : choix d'étoffe, couleur, arrangement de quelque pièce, qui permet de distinguer facilement les divers métiers les uns des autres. L'artisan représenté est, selon toute apparence, un tisserand de *châli* (étoffe lustrée de poil de chèvre d'Angora). Il paraît dans l'aisance ; c'est d'ailleurs le fait de presque tous les ouvriers ottomans qui dissimulent également leur richesse ou leur misère. Le costume de celui-ci n'a pas besoin de description ; la ceinture de *châli* blanc en est le seul luxe, et il dépasserait les ressources de celui qui la porte, s'il ne l'avait fabriquée lui-même. Le *djubbé* de drap, de couleur foncée, que cet artisan relève par derrière son dos en prenant une attitude qui convient à un homme pénétré de son importance relative, découvre un élégant *salta*, qui est invariablement, soit d'un beau bleu ciel, soit d'un vert frais et gai, couleur de perruche. La chaussure consiste en *mest* noirs, plongés dans des *paboud* rouges à bouts recourbés.

N° 5. — *Artisan chrétien d'Angora.*

On présume, d'après l'entente et l'harmonie des tons de son costume, que cet artisan est un teinturier. Suivant l'usage le plus commun chez les chrétiens de l'empire ottoman, sa coiffure est le fez de forme smyrniate, de couleur sombre, à *puskul* moyen, ni trop fourni ni trop maigre, et dépourvu de tout luxe d'étoffe roulée en turban. L'*entari* est de soie, de couleur unie, et bien croisé sur la poitrine. Les pieds sont chaussés de bottines lacées, les *laptchin* en chevreau mou, et de *gondoura*, souliers communément noirs, de forme ordinaire, sans bouts recourbés. La ceinture est de cachemire gris, et l'ample *djubbé* est à manches pagodes.

N° 6. — *Kurde des environs de Yuzgat.*

Yuzgat, dans le vilayet d'Angora, est une ville toute moderne, fondée vers

la fin du siècle dernier. Les tribus kurdes des Afchar viennent faire paître leurs troupeaux dans les steppes environnantes. Les Kurdes, qui s'y établissent l'été, sont vêtus à la légère. Leurs armes, inutiles pour le moment, sont déposées sous la tente. Fez droit, en feutre épais et dur, recouvert d'un mouchoir ; *yèmèni* à fleurs ; *puskul* volumineux ; *entari* de cotonnade rayée de rouge, de noir, de blanc et de jaune, suivant la mode locale, boutonné au cou, par un seul bouton en forme de fleur de camomille ; il est fermé dans toute sa longueur au moyen d'une ceinture de soie tunisienne, à raies jaunes sur un fond rouge. Le *tchepken* d'un gris blanchâtre est en feutre, et brodé en laine noire sur les côtés ainsi qu'au bas des manches ; il laisse à découvert les deux bras. On se préserve de la fraîcheur, en boutonnant tout du long les manches de ce *tchepken* ainsi que son corsage. Les bottes rouges sont en fort maroquin doublé de plusieurs épaisseurs de cuir ; leurs pointes sont relevées en croissant. Les deux semelles de ces bottes sont si fortes que, frappées d'une contre l'autre, elles rendent un son analogue à celui d'une porte de chêne sous le heurtoir.

N° 7. — *Femme kurde des environs de Yuzgat.*

Le *hotoz* de la femme de la tribu des Afchar est un échafaudage extraordinaire, composé d'un grand nombre de pièces. Le *fez* est entièrement enveloppé de serviettes de coton blanc qui sont, à leur tour, recouvertes jusqu'aux trois quarts de la hauteur de l'édifice principal, de plusieurs mouchoirs *yèmèni* croisant leurs feuillages peints sur une écharpe de soie à raies rouges et jaunes. D'autres serviettes de coton blanc pelucheux, à franges et pompons placés en bordure, sont cousus par leur bord supérieur au bonnet, qui les dépasse d'un tiers environ de toute la hauteur de l'ensemble ; au besoin, on ramène ces serviettes sur le visage, pour le cacher aux yeux indiscrets des profanes d'un autre sexe. L'accompagnement, en quelque sorte obligé, de ce monument grandiose, ce sont les énormes boucles d'oreille, cercles d'argent d'où pendent des chaînettes supportant des pièces de monnaie traînant avec bruit sur les épaules. D'autres chaînettes, plus grosses, sont fixées par des épingles, à têtes épanouies en étoiles, sur les deux côtés de la poitrine ; elles s'y arrondissent en demi-cercle au-dessous du cou. Une épaisse plaque d'argent repoussé, où se voient des soleils entremêlés de lunes, s'étale fastueusement sur la ceinture de soie tunisienne, d'où pendent encore deux autres chaînes à plusieurs rangs de piastres. En fait de bijouterie, la femme kurde de la tribu des Afchar porte encore de grosses bagues d'argent à presque tous les doigts de ses deux mains.

Ces femmes ont un tablier étrange ; il est de feutre noir, et tailladé comme les pans d'une dalmatique ; il s'élargit sur tout le devant de la jupe de *l'entari* ; sur la poitrine, ce tablier se rétrécit considérablement : il n'y est plus qu'une bavette, puis, tout à coup, poussant une pointe sur chaque épaule en s'arrondissant autour du cou, le tablier passe sur le dos qu'il couvre en entier. On appelle chez les Kurdes cette pièce du vêtement *yelek*, gilet, mais son vrai nom devrait être *eunluk*, tablier. La chaussure, ce sont les *mest* dans les *paboudj* jaunes.

L'origine semi-persane, semi-chaldéenne, des hordes kurdes, se décèle par le *hotoz* de la femme de la tribu des Afchar. C'est une alliance de la tiare cylindrique des populations orientales de l'antiquité avec le voile des musulmans, dont la disposition dans sa partie inférieure est d'une lointaine ressemblance avec le *pschent* des Égyptiens.

Le dessin des personnages est emprunté aux photographies des Costumes populaires de la Turquie, ouvrage publié en 1873 à Constantinople par P. Sebah (texte par Hamdy-bey et M. de Launay), sous le patronage de la Commission impériale de l'Exposition de Vienne. Les détails du costume, ainsi que la coloration, sont pris d'après les modèles en nature exposés par l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, Musée du costume, 1874.



TURQUIE

TURKEY

TURKEY



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Nordmann lith.

TURQUIE

POPULATIONS ASIATIQUES.

1	2	3	4	5
6	7		8	9

N° 1.

Femme Kurde de Sari Kaya, vilayet de Koniah. — La principale ressource des Kurdes, qui vivent en hordes errantes, est le produit de l'élevé des bestiaux; le travail régulier n'est pas leur fait, et ils ne lui demandent guère que leur nourriture. Le Kurde est un voisin incommode, remuant, querelleur, amateur du bien d'autrui, qu'une profonde ligne de démarcation morale sépare des industriels et sédentaires Turcomans. Le costume des femmes de ces gens à coups de main, obligés souvent à une fuite rapide pour se soustraire aux poursuites, est fort différent de celui des Turcomanes, d'allure tranquille et débonnaire, qui les avoisinent. La femme kurde porte un costume en rapport avec sa fonction qui est d'aider les hommes à rassembler le bétail en un instant, à charger les tentes, à vaquer avec activité à tous les soins d'un déménagement rapide.

Son court *mintan* de drap, brodé d'or aux manches et au corsage, s'applique sur le haut du corps de manière à ne pas gêner les mouvements. Les chaussures sont des bottes hautes et larges, en maroquin rouge (c'est par erreur que le lithographe a circonscrit la coloration de cette chaussure); pour faciliter la marche, on fait entrer dans les bottes le *chalwar* et le bas de la jupe de l'*entari*. Cet *entari* est en soie rouge à bandes de fusées jaunes; il est étroitement serré à la taille par une ceinture de châle de soie et de coton; « il donne à la femme kurde certaine ressemblance extérieure avec la guêpe, dont sa race possède les instincts déprédateurs, » disent Hamdy-bey et Marie de Launay. La coiffure, un peu tapageuse, se compose d'un *fez* évasé par le haut, d'où pend sur l'épaule un long *puskul*; il est entouré de plusieurs mouchoirs *yéméni* peints de fleurs éclatantes; les cheveux s'en échappent en boucles naturelles, car le temps manquerait souvent pour les apprêter.

En outre des besoins particuliers qui en expliquent l'usage, ce costume satisfait encore aux nécessités locales. Le vilayet de Koniah est une vaste plaine, souvent complètement inondée, pendant l'hiver, par de petits torrents qui, n'ayant pas d'issue, y forment un lac marécageux d'une étendue considérable.

N° 2.

Bachi-Bozouk d'Angora (ce vilayet, limitrophe au nord de celui de Koniah, comprend l'ancienne Galatie et une partie de la Cappadoce). — On est

bachi-bozouk lorsqu'on est exonéré du service militaire; les habitants de certaines villes, de Constantinople, par exemple, sont bachi-bozouks; il en est de même des ouvriers exerçant certains métiers privilégiés. Dans les grandes occasions, lorsqu'il s'agit de la défense du pays, les *bachi-bozouks* viennent s'offrir volontairement, et recherchent, avec empressement, la gloire de combattre au premier rang. Le nom de *bachi-bozouks* se traduit littéralement par *briseur de têtes*.

Le costume de bachi-bozouk d'Angora semble convenir à un *surudja*, loueur ou conducteur de chevaux, ou à un *arabuji*, cocher. Son *djamadan*, ou gilet en *aba* est croisé sur la poitrine, et négligemment boutonné par en haut; son *tchepken* de feutre d'un gris jaunâtre, orné de broderies en passementerie noire, et de dessins, également noirs, confectionnés dans l'étoffe même, laisse à découvert les manches de son *mintan* de soie à mille raies; ces manches sont ouvertes à partir de la saignée. Son *potour*, de même étoffe que le *tchepken*, bordé de ganses noires sur les coutures et autour des poches, est serré sur les jambes jusqu'au milieu des cuisses, au moyen d'agrafes; il est bouffant à partir de là. La ceinture est de soie jaune et rouge, à la mode tunisienne. Les bottes de maroquin rouge, à fortes semelles, sont à tiges molles, échancrées sur les côtés. La coiffure est le *fez* ordinaire, garni d'un long *puskul* de soie bleue, et entouré d'un mouchoir yéméni peint de feuillages et de fleurs de couleurs éclatantes.

N° 3.

Femme grecque de Bourdour, vilayet de Koniah. — Ce costume est un souvenir vivant des époques les plus reculées; son aspect est celui de figures sculptées dans les bas-reliefs médiques trouvés à Boghaz-Keni, dans l'ancienne région de Ptérie, en Cappadoce. La coiffure, mître cylindrique, se compose d'un *fez* de très haute forme, s'élargissant de bas en haut; des mouchoirs *yéméni* l'entourent à partir du front, jusqu'aux trois quarts de la hauteur; des ornements de tous genres, sont fixés sur la coiffure: fleurs en *oya*, bijoux divers, étoiles et soleils d'argent ciselé, niellé, filigrané, ganses en passementerie d'or, couronnes de sequins, en triple étage, et tombant jusque sur les yeux. De chaque côté du visage descendent, en outre, de lourdes pendeloques de pièces de monnaies rattachées par de fines chaînettes métalliques; elles descendent le long des joues, du cou et des épaules. Des grelots d'argent, groupés par petites masses, pendent aux lobes des deux oreilles. Les cheveux, que rien ne retient, se déroulent en anneaux crépe-

lés. L'*entari*, de soie épaisse et lustrée, dessine les contours des seins; il est échancré sur la poitrine et découvre la transparente chemise de *beurundjuk*; les plis tombants de cet *entari* sont larges et raides. La ceinture, en soie rouge, à larges franges terminées par des pompons, serre faiblement la taille. Le *chalwar* est en satin cramoisi. Les *paboudj*, en maroquin jaune, ont leur extrémité recourbée. Le *tchepten*, le vêtement de dessus, est d'une grande simplicité de coupe; ses manches longues cachent les mains; le dos et une partie de la poitrine sont ornés d'enroulements de feuillages, de rosaces, et de palmes, brodés en soutache et gansés d'or.

N° 4.

Femme d'artisan musulman d'Angora. — La coiffure est un *fez* presque droit, d'une hauteur moyenne, légèrement rétréci par le haut; le feutre en est épais et dur; la plate-forme de cette calotte est une plaque d'argent, minutieusement ouvragée, nommée *bachlik*; le *puskul* de soie bleue est fixé sur le *bachlik* au moyen d'un gland en passementerie d'or, muni de petits anneaux; un *yéméni* de mousseline blanche, orné de fleurs peintes à la main, s'enroule au bas du *fez* et couvre à peu près la moitié du front; des pendeloques de larges pièces d'or, tombant entre les sourcils qu'elles cachent en partie, sont fixées sur le *yéméni* à l'aide d'épingles et de chaînettes. De très jolies boucles d'oreilles, boucles creuses en filigrane d'argent, tranchent sur le noir des cheveux ramenés en avant; un collier de piastres, des bracelets d'orfèvrerie, quelques bagues de cornaline « qui portent bonheur, » complètent cette parure. Le costume proprement dit est la chemise transparente de soie, l'*entari* de coton rayé, taillé en cœur autour des seins, le court *hyrka* de coton blanc piqué. Une ceinture de cuir peint, piqué de soie, à dessins coquets et variés, fixe à la taille le *chalwar*; ce caleçon offre cette particularité qu'il est ouvert par devant comme le corsage de l'*entari*, découvrant ainsi la soie transparente de la chemise. Le *chalwar*, est de satin à raies alternées de lignes de fleurettes. Les pieds sont chaussés de *mest* et de *paboudj* jaunes, dont la pointe est recourbée en croissant. Ce costume, dont les formes et les couleurs sont en heureux accord, a un caractère national des plus prononcés et des plus purs que l'on puisse rencontrer.

N° 5.

Juive de Brousse, en costume de ville (vilayet d'Hudavindiguar). — Brousse est, par excellence, une ville de productions manufacturières et de commerce international; il s'y trouve beaucoup de juifs, banquiers, négociants, changeurs, colporteurs; un des quartiers de la ville leur est exclusivement réservé.

A la ville, une dame juive a l'air d'un énorme ballot ambulancier. Par dessus le *hotoz*, qui cache entièrement les cheveux, composés déjà d'un bonnet de carton en forme de tuyau, ressemblant à celui de prêtres grecs, et du *kavèzè*, longue pièce de coton enroulée formant un turban lourd et écrasant, on met encore pour sortir le *yalmuk*, mais de façon à ce qu'il ne cache ni le visage ni les bijoux fichés sur le bord de la coiffure et pendants de là sur le nez et les joues. Le *feradjé* dont on s'enveloppe est aussi d'une forme spéciale, très différente du *feradjé* des dames musulmanes. Les juives l'additionnent d'une pièce d'étoffe de soie, placée en fichu sur le haut de la poitrine et descendant sur le dos; ces dames portent les *papoudj* de maroquin à bout relevé.

N° 6.

Turcoman des environs de Brousse. — Les Turcomans de la province d'Hudavindiguar sont des nomades, amis de la paix et du travail, qui ne portent pas d'armes. Leur ancienne et noble origine les fait res-

pecter. Ce sont les restes d'anciennes familles de la tribu du Mouton-Noir, tige des empereurs turcs seldjoukides. Ils possèdent de vastes et grasses prairies, où paissent des troupeaux qui sont la source unique de leur richesse; ils vivent dans l'aisance. Ils habitent pendant l'été le plateau du mont Olympe; l'hiver, ils redescendent dans la plaine. Ces gens aiment la parure, et leurs costumes sont amples et riches; de larges broderies d'or rehaussent leur *yelek*, leur *salta*, leur *tchepten*, leur *chalwar*; ils en mettent jusque sur l'épais *kapout* de drap rouge qui leur sert de manteau. Leurs pieds sont chaussés à l'aise avec des bottes de maroquin. Leur *fez* dur, à l'ancienne mode, est entouré d'un *saryk*, souple et moelleux, de coton blanc de Brousse, d'où pendent, autour d'un *puskul* de soie bleue long et bien fourni, des houppes coquettes.

Nos 7 et 8.

Les Zeïbek, caporal et sergent (vilayet d'Aïdin, à l'est de Koniah, comprenant une grande partie de l'antique Phrygie, l'Éolide, l'Ionie, la Lydie, la Carie, la Lycie, — Les Zeïbek sont des montagnards dont le costume et les habitudes diffèrent complètement de ceux de la population qui les avoisine. Les uns assurent qu'on ignore l'origine de la signification de leur nom; qu'eux-mêmes n'en ont aucune idée. M. le comte de Moustier (*Voyage de Constantinople à Éphèse*) certifie qu'il signifie *indépendants*. Il n'est pas probable que les Zeïbek soient de race turque; leur physionomie rappelle celle des Thraces qui fondèrent l'antique ville de Tralles. Ces derniers dont le métier, dit-on, était fort approchant de celui du bravo italien, seraient les ancêtres directs des Zeïbek, parmi lesquels, d'ailleurs, se trouvent aujourd'hui des individus de races diverses, même des nègres. Longtemps indisciplinés et redoutés des populations sur lesquelles ils levaient des tributs forcés, les Zeïbek, convertis aux saines doctrines, sont employés en qualité d'auxiliaires des gendarmes; ils servent d'escorte aux voyageurs... Leur costume est, assurément, le plus excentrique de tous ceux que l'on rencontre en Orient. Le Zeïbek est d'abord surabondamment armé d'un luxueux fusil à pierre à long canon et à capucines innombrables; de magnifiques pistolets à crosses d'argent ciselé, semées de fleurettes en turquoise et en corail; du formidable couteau *yataghan* à la poignée en forme de houlette, au fourreau d'argent massif, repoussé en bosse gravé en creux. Le *silahlük*, la ceinture de cuir du Zeïbek, contient tout un monde, en plus des accessoires d'armes, *harbi*, baguettes de pistolets; *palaska*, giberne; sac à pierres de fusil, etc., etc., on y voit figurant à part, pour que chacun en puisse admirer les ornements, un *tchibouk*, pipe; une paire de pincettes, *macha*, et un sac à tabac monumental; sans compter le bidon oriental où s'emmagasine la provision d'eau, la gourde caractéristique appelée *kabak*, citrouille, dont les cordons, pendants du cou jusque sur les cuisses, s'entrelacent à mi-chemin dans la ceinture; sans compter, non plus d'autres cordons, en ganse de laine, de soie ou d'or selon le grade, comme ceux qui appartiennent à l'*enam kècèst*, la boîte carrée de métal précieux finement travaillé dans laquelle le *tchavouch*, sergent, met les dépêches qu'il est chargé de transmettre.

Le degré hiérarchique se révèle par la nature de toutes les pièces du costume: la ceinture d'armes, le *silahlük*, n'est qu'à feuillets unis pour le simple *onbachî*, caporal, n° 7; pour le sergent, n° 8, les dentelures dorées sont multipliées sur tous les compartiments; le *kulah*, composé de *fez* ordinaires s'emboîtant, superposés comme les *chachia*, sous le haïk arabe, est d'un feutre plus fin pour le supérieur, et les *kèfîè*, les mouchoirs de soie rayée bordés de longues houppes, y sont non seulement d'un tissu plus recherché, mais encore en plus grand nombre. Le *tchepten* du sergent, taillé sur le même patron écourté, est tout raide de broderies d'or, tandis que celui du caporal n'a que d'humbles ornements, relevés toutefois, au collet, de rinceaux qui constituent la supériorité vis-à-vis du simple Zeïbek. L'*entari* court est de soie chez



TURQUIE

TURKEY

TURKEY

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Nordmann lith.

l'un, de coton chez l'autre, rayés d'ailleurs tous deux des mêmes couleurs. La ceinture de drap fin, de couleur unie pour le sergent, est de soie rayée à la tunisienne pour son subordonné. Le *chalwar*, de drap fin, ainsi que les guêtres brodées de palmes d'or et bordées d'un triple rang de galons, deviennent pour le caporal un *chalwar* de toile blanche, des guêtres de drap grossier tout uni, bordées d'une simple passementerie noire. Le large *djubbe*, véritable capote, que porte le n° 7, doit être à l'usage de tous les deux; mais il existe encore une dernière marque d'infériorité, et celle-là des plus terribles pour un Zeïbek. C'est une des principales coquetteries parmi ces montagnards que de porter, quand ils le peuvent, le *chalwar* court et la guêtre peu montante, de manière à faire valoir l'attache fine de leur genou, cette marque de race, et la peau blanche qui ne permet pas de douter qu'ils soient réellement les descendants des anciens Tralliens. Les peuples de race hellénique étaient renommés dans l'antiquité pour la blancheur éclatante de leur peau; on disait proverbialement : « les Grecs au corps d'argent; » or le caporal a des jarretières qui empêchent l'exhibition traditionnelle, le sergent n'en a pas; ce qu'ils ont, par exemple, de commun, ce sont les pieds nus, vierges de bas ou de chaussettes, dans des *yéméni* rouges, échancrés pour en faire valoir toutes les beautés.

N° 9.

Cavalier musulman de Koniah. — Ce cavalier est un de ces auxiliaires volontaires qui sont employés concurremment avec les *saptiés*, pour servir d'escorte aux autorités, aux pèlerins et aux voyageurs; ils portent des ordres et protègent les convois de marchandises. Son *silahlük* est garni, avec moins de profusion, d'armes moins somptueuses que celles du Zeïbek; les crosses de ses pistolets sont en cuivre, et arrondies en pomme, terminée comme une toupie renversée; le fourreau du couteau *yataghan*, de fin acier bien trempé, souple tranchant, est en simple maroquin vert, la poignée est en os. Le *salta* n'est que de coton rayé, et le *djubbe* court, large, est taillé pour ménager l'aisance des mouvements; les bottes, peu hautes, sont serrées à la jambe, afin que le cavalier sente bien les flancs de sa monture; un *saryk* à plis épais ombrage les yeux. La *braverie*, selon le vieux mot français, d'un usage général dans le pays, se retrouve ici dans l'étalage du mouchoir et de la serviette, qui, de la ceinture et le long du *chalwar*, montrent si largement leurs brillantes broderies de couleurs constellées de paillettes d'or. Cet étalage est une coutume locale.

Le dessin des personnages est emprunté aux photographies des Costumes populaires de la Turquie, ouvrage publié en 1873, à Constantinople, par P. Sebah (texte par Hamdy-bey et M. de Launay), sous le patronage de la Commission impériale de l'Exposition de Vienne; les détails du costume, ainsi que la coloration, sont pris d'après les modèles en nature exposés à Paris par l'Union centrale des Beaux-arts appliqués à l'Industrie, Musée du Costume, 1874.





TURQUIE

ASIATIQUES TURCOMANS, CHRÉTIENS ET ISRAÉLITES.

VILAYETS DE HOUDAVENTIGHIAR (BROSSE), D'AÏDIN ET DE KONIAH.

1	2	3	4	5
6	7		8	9

N° 1. — Vilayet de Koniah. — Habitant d'Elmaly.

Le nom de cette ville signifie un lieu bien pourvu de pommes; elle est, en effet, entourée de jardins fruitiers où la pomme domine. Le cultivateur de ces pommiers porte un costume approprié à ses occupations. Ses longs vêtements seraient insupportables pour travailler aux champs, faucher, semer, conduire la charrue, et sa coiffure n'y offrirait pas un préservatif suffisant; mais ils conviennent à l'arboriculteur, qui n'a pas besoin de relever dans sa ceinture les plis de son *entari* et peut conserver à cette ceinture le mouchoir dont les palmettes d'or se pavent au grand jour. — Ce propriétaire rural complète son vêtement par un pardessus, un *djubbé* traînant qui lui donne une tournure quasi majestueuse, pour les promenades du soir que l'habitant d'Elmaly aime à faire dans les pommeraies entretenues par ses soins assidus. L'*entari* est en étoffe de fil; la ceinture, de soie rayée. Le fez est entouré d'un *yémèni* serré en plis minces et réguliers, remplaçant le *saryk* épais.

N° 2. — Vilayet de Houdavendighiar. — Juive de Brousse en costume d'intérieur.

Les Juives, à Brousse, ainsi que dans tout l'Orient, portent un costume particulier dans l'intérieur des maisons comme dans la rue. Celle-ci est coiffée du singulier *hotoz*, ensevelissant entièrement les cheveux qu'il leur est interdit de laisser voir; c'est une masse d'étoffe bariolée, lourde et disgracieuse. L'*entari* est d'une riche étoffe de soie à fleurs, il est ouvert par devant et retenu à la ceinture par un châle. Le *hyrka* passé par-dessus est sans manches; il est plus court que la robe et doublé de fourrure apparaissant sur les bords, et formant comme un cadre au vêtement. Le costume de ville de cette même juive se trouve en notre pl. Turquie, ayant pour signe la Baïonnette.

N° 3. — Artisan d'Aïdin.

Des tanneries et des manufactures de cotonnades, sont les deux principales industries de la nombreuse population ouvrière d'Aïdin. Ces artisans jouissent d'une honnête aisance. Les règlements fraternels des corporations de métier les garantissent de la misère, et, généralement, ils se soucient peu de la richesse à laquelle quelques-uns seulement arrivent.

L'artisan de la ville d'Aïdin, où les fabricants ont une réputation de loyauté, est fidèle aux traditions de métier: ses produits, d'une qualité toujours la même, sont de ceux sur lesquels on peut compter; il est aussi simple dans son costume que dans ses habitudes. Sa coiffure est une sorte de chapeau sans bords, un kalpak de forme droite, à long *puskul* de soie bleue traînant sur l'épaule et la poitrine; un mince *saryk* enroule ses maigres plis à l'extrémité inférieure de cette coiffure. Un long *entari* de coton rayé, attaché sur les côtés avec un cordon, un court *mintan* de drap fin, une double chaussure composée de *mest* et de *paboudj* noirs, forment le vêtement de ce sédentaire. Linge compris, cela vaut 295 piastres : 59 fr.

N° 4. — Environs de Brousse. — Le seïs ou palefrenier.

Le *seïs* ou *saïs* est un des luxes de l'Orient où les chevaux ont un arbre généalogique, un *pennon*, comme un seigneur de notre moyen âge. L'éclat d'emprunt de la tenue du *seïs*, mesuré sur l'importance de son rôle, fait honneur à la maison. Le proverbe franc « tel maître, tel valet, » n'est pas inconnu à l'Orient.

Le *seïs* représenté porte sous un *tchepken* de drap fin, bordé de délicates passementeries, un *djamadam* de velours amarante, constellé d'or, laissant passer les manches blanches et empesées d'une chemise parisienne. Son *potour* ample se rétrécit le long des jambes pour y dessiner de fausses guêtres en broderies de soie qui descendent jusque sur la pointe des bottines à la *franka*. Le fez est de couleur de cinabre et de la forme dite *azié*. La ceinture tunisienne est portée lâche.

N° 5. — Vilayet d'Aïdin. — Haham, docteur israélite de Smyrne.

La Smyrne antique, descendue de la montagne au bord de la mer, est restée une ville commerçante où affluent tout à la fois les produits de l'intérieur pour l'exportation, et les produits de l'étranger qu'on y envoie en abondance pour l'importation. Les Israélites y sont nombreux; ils y ont prospéré et occupent tout un quartier de la ville où ils ont des écoles, des synagogues, et de savants docteurs en théologie, les *haham*, dont le costume est sérieux et grave comme leur personne. La coiffure de ces savants, le *bonneto*, est une sorte de turban qui leur donne quelque ressemblance avec les membres du corps des ulémas, quoique sa forme

légèrement ovoïde ne soit pas de mode chez les musulmans. Le haham promène une canne longue, à la Louis XIV, en bois de cerisier, à grosse pomme et bout d'ivoire; il fait usage d'un cache-nez de cachemire gris à franges, qu'il porte aussi en ceinture, comme on le voit ici; son *entari* de soie rayée est long et recouvert par un ample *binich* de couleur sombre, à manches ouvertes et pendantes. Le *chalwar* est de drap et descend sur le haut de la chaussure, composée de *mest* et de *paboudj*.

N^{os} 6 et 8. — *Paysan et paysanne des environs de Brousse, en costume de mariage.*

Les paysans bithyniens annoncent tout à la fois leur richesse et leur bon goût dans leurs costumes nuptiaux. L'habit masculin est élégant et dégagé; sa somptuosité est due au travail de la brodeuse: le drap du *yelek* tout entier en est couvert et raidi. Ces broderies sont en laine et soie, bleues et noires; elles dessinent une sorte de châle en cœur autour du *mintan*, se développent sur les manches et forment un décor magnifique sur le *tchepken*. Les guêtres, brodées dans le même style, disparaissent sous leurs ornements; des jarretières à glands rouges les rattachent au *chalwar* plus simple. La ceinture de soie rayée, à la tunisienne, est étalée largement et roulée en plis interminables. Les bas sont de laine blanche; des *yéméni* rouges pour chaussure et le *fez*, également rouge, à la mode de Smyrne, complètent ce costume élégant dont le prix élevé, 700 fr., tient surtout à la main-d'œuvre.

La mariée est coiffée d'un *fez* à *puskul* floconneux, répandu en flots autour de la tête sur la chevelure noire déroulée, formant un manteau naturel. La veste, le *mintan*, est de couleur claire et agrémentée de palmes d'or; c'est la seule partie de ce costume qui soit brodée. Le *chalwar* et l'*entari* sont de soie; la ceinture mince est un châle. Les *paboudj* rouges sont relevés en pointe. Malgré la beauté des soieries de Brousse, dont la splendeur est comme un défi à celles de Lyon, le prix de ce costume ne dépasse pas 300 fr.

N^o 7. — *Dame musulmane de Smyrne.*

Costume de caractère foncièrement asiatique, sauf l'arrangement de la chevelure qui trône aujourd'hui dans tous les harems d'Istanbul, et est une concession à la mode prétendue européenne. Cette chevelure est d'ailleurs recouverte en grande partie par une couronne d'*oya* et le long voile blanc à poste fixe que portent toujours les arrières. Les bords

de ce voile sont enjolivés de guirlandes de roses. L'*entari*, ouvert par devant, est retenu au-dessous des seins par quelques agrafes renforcées par une ceinture d'argent à grands fermoirs délicatement orfèvrés. A partir de la ceinture, l'*entari* devenu libre laisse apercevoir le *chalwar* de soie rayée qu'il accompagne jusqu'à la cheville; les pieds sont chaussés de bas blancs et de *paboudj* de maroquin. Le pardessus est un *djubbé* à manches collant tout le long du bras jusqu'au poignet, où elles s'évasent et pendent en sabots échancrés en forme d'écussons. Ce *djubbé*, qui peut s'agrafer par-dessus l'*entari*, mais que d'ordinaire on laisse flotter, est de même étoffe que l'*entari*, de l'un de ces tissus aussi solides que splendides qui ne se fabriquent nulle part comme en Turquie. Ce sont des ouvrages absolument artistiques où l'on ne se préoccupe ni de régularité, ni d'économie, mais de l'effet pittoresque, tout en obtenant une œuvre durable. Leur couleur de lune et de soleil est formée de fils d'or, d'argent et de soie aux teintes vives et variées, que, pour les nuancer encore plus, on mêle, au besoin, de coton, de chanvre et de lin. La tisseuse choisit ses matériaux fil par fil, les combinant dans chaque fleurette, dans chaque branche de feuillage, avec un goût inné des plus remarquables.

Malgré tant de soins donnés par un artisan consciencieux qui ne sait produire que de belles et de bonnes choses, le prix de ce luxueux vêtement est relativement modique; ce costume tout entier, en y comprenant les moindres accessoires, depuis la chemise de *beurundjuk* jusqu'aux boucles d'oreille de filigrane, vaut 2,517 piastres: 523 francs 40 cent. La qualité de ces brillants tissus est telle qu'une femme en a pour sa vie entière; les débris mêmes en seront encore bons.

N^o 9. — *Commerçant chrétien d'Aidin.*

Ce marchand est un *bahkal*, un épicier fournisseur de l'huile d'olive, du vinaigre de vin, du *caviar*, du sucre et du café quotidien, etc., etc. Son *fez* est ceint du mouchoir, le *mandil*, dont l'enroulement irrégulier annonce une négligence d'homme occupé, que décèle encore son *djama-dan* mal clos, retenu sur la poitrine par un seul bouton. Le *salta* à manches étroites, sans aucun ornement; le *chalwar* de nuance discrète, tombant également sur le haut de chaussettes blanches, les souliers noirs, témoigneraient de la simplicité des goûts de ce commerçant, n'était la fastueuse ceinture de soie et d'or frangée de tant de pompons, dont l'étalage bien oriental indique l'ostentation et la prospérité du négociant.

Le dessin des personnages est emprunté aux photographies des Costumes populaires de la Turquie, ouvrage publié en 1873 à Constantinople par P. Sebah (texte par Hamdy-bey et M. de Launay), sous le patronage de la Commission Impériale de l'Exposition de Vienne; les détails du costume ainsi que leur coloration sont pris d'après les modèles en nature exposés à Paris par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, Musée du Costume, 1874.



TURQUIE

TURKEY

TURKEY



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Nordmann lith.

179
GJ

TURQUIE D'ASIE

SYRIE.

POPULATIONS MUSULMANES DE DAMAS, DE BELKA ET DU LIBAN.

N^{os} 1, 2, 3, 5 et 6.

Musulmans de Damas, de Belka et des environs.

N^{os} 4, 7, 8, 9, 10 et 11.

Populations du Liban : Druses, Bédouins, etc.

MUSULMANS DE DAMAS, DE BELKA ET DES ENVIRONS.

N^o 1.

Fellah des environs de Belka.

Pièce de soie rayée, roulée autour du fez qu'elle cache en entier, ne laissant échapper que le long *puskul* (houppes de soie) qui retombe sur l'épaule. *Entari* de *koutnou* (solide étoffe de soie) serré à la taille par un *kemer* (ceinture) de cuir noir, piqué d'un double rang de dessins en fils d'argent; une bourse à tabac en peau blanche est suspendue à cette ceinture. *Machlah* de tapisserie à fond blanc, bleu, rouge et noir, agrémenté de fioritures triangulaires, travaillées partie en tissu plein, partie en chiné. *Tcharyk* en cuir mou, à courtes tiges et à semelles de feutre blanc.

N^o 6.

Fellahine des environs de Damas.

Fez ceint à sa base d'un mouchoir *yemeni* de couleur sombre et recouvert du *tas tepelik*, formant comme une enveloppe d'argent. Pendants d'oreilles d'argent filigrané. Colliers de boucles d'argent creuses, travaillées à jour et ornées de reliefs. *Entari* rayé et garni sur ses bords d'une dentelle d'*oya* façonnée en étoiles. Ceinture en tresses de soie et fils d'or, à franges courtes, retenant sur la jupe de l'*entari* l'*eunluk*, tablier de tapisserie noire agrémentée de cordelettes rouges

et jaunes, disposées en deux bandes tressées qui pendent de chaque côté. Sur le tablier, un *tchaprass*, lourde agrafe d'argent en forme de plaque oblongue, ornée de cinq hauts reliefs également espacés d'où pendent, ainsi que du bord inférieur, des faisceaux de chaînettes terminées par de minces croissants d'or qui s'entrechoquent. (Voir au sujet de la bijouterie orientale les planches A Y et le Seau.) *Paboudj* de maroquin.

Pour sortir, cette femme s'enveloppe sous un *bach eurtussu* et un *tcharchaf* de soie. (Voir cette dernière pièce de costume portée par la figure n^o 5.)

N^o 2.

Dame de Damas; costume d'intérieur.

Sur les cheveux, une pièce de mousseline claire maintenue par un *anilik*, élastique ruban d'or, sorte de couronne composée de chaînons carrés enfilés sur une cordelette de soie et se fermant par devant au moyen d'un cliquet soudé sous la ferrière qui la termine. *Fistan*, sorte de blouse longue, et *chalwar* de satin rayé. Le *fistan* est fermé au cou par une broche en filigrane d'or et retenu à la ceinture par une cordelière de soie à glands d'or et houppes de cordonnet; le *chalwar* tombe en plis lourds au-dessus des pieds nus.

Pour faire quelques pas dans leurs appartements ou dans leurs jardins, les dames de Damas passent sur leurs pieds nus les brides de cuir brodées d'or du haut *naleun*, sorte de patin en bois précieux incrusté de nacre, d'ivoire et d'argent.

N° 3.

Femme druse des environs de Damas;
costume d'intérieur.

Les femmes druses, seules, dit M. Lortet dans *La Syrie d'aujourd'hui* (*Tour du monde*, année 1880), ont conservé un ornement de coiffure qui remonte à la plus haute antiquité : c'est le *tantour*, corne creuse en argent chargée d'ornements ciselés ou repoussés, souvent d'une hauteur de plusieurs pieds, et portant sur la face antérieure des appliques en or incrustées de pierreries non taillées. Le tantour, fixé sur le sommet de la tête, s'appuie sur le *pouchi*, pièce d'étoffe nouée sous le menton, et se trouve maintenu par une espèce de gourmette en argent. Lorsque la femme druse revêt le costume de ville (voir la figure n° 11), le tantour a sa partie supérieure garnie d'un long voile, retombant sur le cou et les épaules. Plus la femme druse occupe un rang élevé, plus le tantour est haut.

Cette coiffure a son analogue dans le costume de quelques dames juives d'Alger (voir la planche la Gerbe, Afrique); son influence se retrouve aussi dans les hennins si longtemps à la mode chez les dames françaises.

Le jour de son mariage, la femme druse met le tantour et ne le quitte plus, même la nuit; aussi, pour reposer, se sert-elle d'un petit oreiller de bois en forme de chevet semblable à celui des Égyptiens et sur lequel dorment aussi, toujours pour ne pas déranger l'édifice compliqué d'une coiffure, un grand nombre de tribus africaines.

Dans la figure ci-jointe, de chaque côté du tantour reposant sur un *pouchi* de soie noire, est accrochée, par des anneaux d'argent, une mentonnière ornée de deux grandes rosaces de filigrane également d'argent, semées de boucles d'or travaillées à jour et gravées en relief. Du bas de ces rosaces pendent sur les épaules deux longs glands, formés de chaînettes d'argent terminées par des sequins.

Long *entari* hermétiquement fermé et *djubbé* traînant, tous deux de soie noire; une passementerie bordée de milliers d'œillets s'étend tout le long de ces deux vêtements et permet de les fermer au moyen d'agrafes.

A hauteur de ceinture, le *djubbé* est maintenu à demi ouvert par un *tchaprass* d'argent.

N° 5.

Femme d'artisan de Belka;
costume de ville.

Ample *machlah* sur lequel est posé un *tcharchaf* de soie que de longues cordelettes terminées par des grelots d'argent, des glands et de grosses houppes, servent à attacher sous le menton. Autour du visage, ce *tcharchaf* est bordé d'une rangée de larges et épaisses piastres ottomanes en argent, mêlées à d'anciennes piastres espagnoles, ainsi qu'à des écus de six livres de France et à des thalers impériaux à l'effigie de Marie-Thérèse.

Le reste du costume est entièrement caché, à l'exception du *fistan* de cotonnade et de la pointe des *paboudj*.

POPULATIONS DU LIBAN : DRUSES, BÉDOUINS, ETC.

N° 11.

Femme druse du Liban.

Voile épais et noir fixé à la partie supérieure du tantour; la femme druse ramène ce voile par devant et en tient, avec une de ses mains, les deux bords rapprochés aussi près l'un de l'autre que possible, ne laissant à découvert que la place absolument nécessaire à un seul œil.

Costume complètement noir, à l'exception des *tcharyk*, chaussures, et des bas de coton blanc.

Entari fermé du haut en bas; les manches en sont ajustées au poignet. *Djubbé* se boutonnant depuis le menton jusqu'à la ceinture à l'aide de petits boutons de soie; son corsage et ses manches sont ajustés et fermés. Lourde agrafe d'argent fixée sur le haut de la jupe au moyen de deux plaques de même métal, maintenant cette jupe collée aux hanches, d'où elle tombe à terre en longs plis traînants.

N° 4.

Druse du Liban.

Les Druses sont un reste des sectateurs du calife fatimite Hakem Biamr'allah; ce sont des schismatiques musulmans.

Fez de forme haute et droite, revêtu d'une bande de feutre blanc roulée en *tadj* ou couronne orientale. Au cou, pend une solide corde de soie rouge terminée par des houppes; elle soutient, à hauteur de ceinture, le *pala* ou cimenterre au riche fourreau d'argent et de velours. Dessous l'*aba*, se trouve un *entari* de soie noire à longues manches, serré à la taille par une ceinture de feutre blanc dans laquelle est passé un petit couteau à manche cylindrique en ivoire. *Tcharyk* à épaisses semelles de feutre blanc, commode pour la marche en pays montagneux. Ce Druse tient à la main la *balta*, terrible hache à lame d'acier en forme de large croissant; le lourd manche de frêne dont cette arme est pourvue se trouve retenu au poignet au moyen d'une corde de soie, garnie de glands et de houppes à son extrémité.

N° 7.

Musulman du Liban.

Fez de feutre à *puskul* de soie, caché sous les plis réguliers d'un *saryk* de mousseline blanche. *Mintan* de soie à mille raies collant sur la poitrine; les manches descendent sur les mains en dépassant celles beaucoup plus larges du *salta* de drap foncé à petit collet droit et relevé. *Chalwar* de drap pareil à celui du *salta*, tombant en plis bouffants sur des bas de coton blanc. Chaussures en maroquin. — Le musulman du Mont Liban, quoique de mœurs douces et tranquilles, porte aussi des armes. Son arsenal consiste en un fusil qu'il ne prend que rarement, en un couteau-poignard au manche de corne et au fourreau de bois recouvert de maroquin, et en une lanière de cuir noir où sont passées, par-dessus sa ceinture d'*ala* blanc, une cartouchière et une giberne de maroquin brodé d'or.

N° 8.

Musulmane du Liban.

Fez de forme droite, surmonté d'un *tepelik* d'argent; autour de cette pièce d'orfèvrerie s'épanouit un *puskul* de soie floconneuse. Quadruple chaîne à laquelle est rattaché, par quatre anneaux, un grand triangle d'argent ciselé. Le long des deux faces de ce triangle suspendu la pointe en bas, s'agitent et résonnent des sequins d'or; c'est un talisman. Ceinture à longues franges. Bracelets en filigrane d'argent avec boucles d'or. Pendants d'oreilles en argent. Deux chemises en soie blanche cuite, dite *beurundjuk*, celle de dessous collant au corps, celle de dessus large, se voient par l'échancrure d'un *entari* de drap ajusté sur le buste; cette pièce du costume est ouverte par devant et fendue sur les côtés. Caleçon de drap. Chaussettes de coton. *Paboudj*.

N° 9.

Femme *bedewi* du Liban.

Dans ce costume de tournure biblique, deux mouchoirs composent la coiffure : l'un s'étend comme un voile sur les bras et sur le dos, tandis que l'autre est roulé autour de la tête. Long *djubbé* à collet droit boutonné sous le menton. *Kemer*, ceinture de cuir ornée de clous



TURQUIE D'ASIE

ASIATIC TURKEY

ASIATISCHE TURKEY

GJ

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Vierne del.

d'argent, dans laquelle est passé le *sebil*, pipe dont la femme bedewi fait usage. Le *salta* est ici une large veste; ses manches, celles du *djubbé* et celles de la chemise, forment un triple étage de draperies. Bottes en maroquin.

N° 10.

Bedewi du Mont Liban.

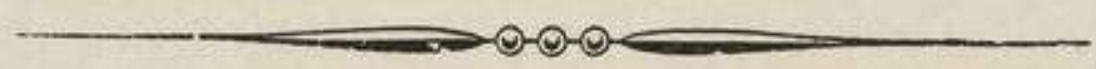
Kéfié de soie, maintenu par une corde de poils de chameau nommée *akal*, roulée autour de la tête en double couronne; cette corde est recouverte d'une étoffe noire lustrée qui tranche en lignes sombres sur les tons éclatants du *kéfié* bordé d'une frange de cordelettes en fils d'or terminées par des nœuds et des houppes. Chemise de coton à larges

manches. *Djubbé* de fin *aba* noir fermé par un *kemer*, ceinture en tissu d'argent. Cette ceinture est garnie du *kama*, couteau à lame droite et à double tranchant, et d'une bourse à tabac en peau d'agneau. *Machlah* de laine rayé de larges bandes alternativement noires et blanches. Grandes bottes de maroquin à tiges plissées.

Tchibouk à tuyau court taillé dans une jeune tige de palmier, à *lulé* (fourneau) façonné au couteau dans une bille de bois de caroubier.

Ce nomade plante sa tente noire et blanche au pied du Mont Liban. Ainsi que la généralité des membres des tribus errantes, il vit des produits de ses troupeaux et des denrées qu'il achète avec le prix des tentes, des tapis et des sacs qu'il fabrique. Son costume presque tout entier est l'ouvrage de ses mains.

Le dessin des personnages est emprunté aux photographies des Costumes populaires de la Turquie, ouvrage publié en 1873, à Constantinople, par P. Sébah (texte par Hamdy-Bey et M. de Launay) sous le patronage de la Commission impériale de l'Exposition de Vienne. Les détails du costume, ainsi que la coloration, sont pris d'après les modèles en nature exposés par l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, Musée du Costume, 1874.



BIZZANTINO

82